DERNIÈRE EDITION

LA PRESSE

CIRCULATION
Moyenne par jour
36,263

DIXIEME ANNEE—N° 272 MONTREAL, SAMEDI 22 SEPTEMBRE 1894 UN CENTIN

CHAMBRE DE COMMERCE

Les usuriers et les banquiers

La cité possède de l'argent

Hier après-midi, le conseil de la Chambre de Commerce a tenu son assemblée habituelle.

Etaient présents : MM. H. Laporte, président ; S. Côté, secrétaire ; J. D. Rolland, D. Parizeau, M. P. P. ; F. D. Shallow, C. P. Chagnon, Jos. Contant, L. E. Geoffrion, O. Faucher et Ubald Garand.

Après l'audition du procès-verbal de la dernière séance et sa confirmation par les membres du conseil, le secrétaire donne lecture d'une correspondance de M. L. E. Morin, sr.

M. Morin a élaboré un ouvrage sur les travaux effectués dans le port de Montréal, depuis l'existence de la Commission du havre, où des explications sont données sur la conduite des commissaires, que le public est souvent porté à attaquer.

Le correspondant offre à la Chambre de lui lire cet ouvrage à une séance subséquente, si elle le juge à propos.

Le président s'entendra avec M Morin et fixera un jour où cette lecture pourra être faite.

Le cadastrage de l'île de Montréal revient sur le tapis. De nouvelles lettres seront adressées aux municipalités négligentes qui n'ont pas encore répondu aux premières et on sus la Chambre met l'un de ses membres en disponibilité pour donner les renseignements voulus aux dites municipalités, si elles désirent en avoir.

La question du Musée Commercial, dit M. Rolland, sera probablement discutée mardi prochain, au Board of Trade.

On écrira de nouveau au ministre Bowell à ce sujet.

Quant aux banquiers que la Chambre de Commerce a condamnés, vendredi de la semaine dernière, il y a une distinction à faire, dit M. Côté, que tous font et au sujet de laquelle il n'y a aucun doute à entretenir.

Jamais les banquiers qui font un usage ordinaire de leurs capitaux n'ont été compris avec ces banquiers usuriers qui dépouillent leurs victimes.

M. Côté mentionne des faits qui portent à réflexion.

Dernièrement, un individu a signé un billet de $60 pour lequel il a payé $192 au bout de six mois.

Un autre malheureux ayant payé un billet de 50 s'est vu dans la nécessité de payer au delà de $200 quelque temps après.

Ces usuriers chargent jusqu'à 120 p.c. ; aussi est-il presque impossible de sortir de leurs mains quand elles se sont abattues sur quelqu'un.

M. Garand donne des explications supplémentaires et qui font comprendre toute la différence qui existe entre ces usuriers et les honnêtes banquiers

MGR BLAIS

dont la mission, comme celle des banques, est d'aider le commerce et le travail.

Ces banquiers retirent moins que les banques ; ils seraient heureux de percevoir comme elles un bénéfice de dix pour cent de leurs opérations.

Les négociations entamées entre la Chambre de Commerce et le propriétaire du lot situé au coin de la rue St Jacques et de la Côte St Lambert progressent chaque jour.

M. Parizeau parle ensuite d'un projet déjà soulevé, celui de la création d'un boulevard, en face du Monument National, entre les rues St Laurent et St Denis.

Plusieurs membres s'opposent à ce projet. M. D. Rolland, quoique ne le favorisant pas, répond aux objections de ceux qui prétendent que le conseil de Montréal manque d'argent. Il lui fait peine de constater que les journaux annoncent toujours la disette chez les pères de la cité, alors qu'il y a suffisamment d'argent pour effectuer les travaux nécessaires aux bonnes améliorations.

Le comité déjà nommé pour étudier cette question est continué dans ses fonctions.

M. Jos. Contant propose qu'une lettre de condoléances soit transmise à la famille de M. Catelli, à l'occasion de la mort de sa jeune fille Alice.

Comme on le voit, la Chambre de Commerce s'affirme et veut prendre l'initiative de toutes les réformes et améliorations d'ordre et d'intérêt public. Ses salles de la rue St Jacques, bien que modestes, sont spacieuses et pourvues de tous documents, revues, journaux s'occupant spécialement d'affaires commerciales. Il y a un bureau de clavigraphie et de sténographie au service de l'élément commercial, sous la direction de Mlle Germain, assistant-secrétaire de la Chambre de Commerce. De telle sorte que le public peut trouver là tous les renseignements qu'il désire sur les affaires et tout ce qu'il faut pour correspondance.

ORPHELINS CATHOLIQUES

56 orphelins catholiques d'Angleterre arriveront aujourd'hui à Québec à bord du "Numidian". Ces enfants, comme on le sait sont placés comme serviteurs ou servantes dans les familles catholiques.

IL GAGNE AU CHANGE

M. John J. Swift, commis au département général des passagers du Pacifique, vient de laisser cette position pour un emploi plus lucratif dans la maison si connue de Park, Davis et Cie, de Walkerville et Détroit.

Ne les manquez pas

Nous offrons dès maintenant de grandes occasions en marchandises sèches et articles pour hommes, chez **John S. Bynn, 28 carré Chaboillez.**

BIOGRAPHIES

Au moment où le cardinal Taschereau croit devoir confier à son coadjuteur Mgr Bégin l'administration du diocèse de Québec, il semble que la pourpre romaine dans laquelle il est drapé donne à sa figure cet éclat particulier, doux et chaud tout à la fois, que prend l'astre du jour au moment où il arrive au terme de sa course. Si réellement, comme on le dit tout bas, cette vive intelligence arrive au soir de sa carrière sacerdotale, c'est le moment d'en fixer les traits physiques dans la mémoire de tous, en lui donnant comme auréole plutôt que comme satellites, ses divers collègues dans l'épiscopat canadien.

Comme complément du groupe que nous présentons aujourd'hui au lecteur, nous croyons devoir donner sur chacun des sujets qui le composent quelques notes biographiques :

S. E. le cardinal Taschereau, Elzéar-Alexandre, né à Ste-Marie de la Beauce le 17 février 1820, fils de l'honorable Jean-Thomas Taschereau et de Marie Panet ; tonsuré à Rome le 20 mai 1837, par Mgr Piatti, archevêque de Trébisonde ; ordonné à Ste-Marie de la Beauce, le 10 septembre 1842 ; professeur au séminaire de Québec ; 1849, directeur et préfet des études ; 1852, professeur ; 1854, se rend à Rome, au séminaire de Ste-Appolinaire, pour y prendre les degrés de Docteur en droit canonique ; chargé de soumettre au Saint-Père les décrets du IIe concile provincial de Québec ; 1856, directeur

MGR DECELLES

du petit séminaire de Québec ; 1859, du grand séminaire ; 1862, 2e recteur de l'Université Laval et supérieur du séminaire ; 1862, Vicaire-général ; 1869, accompagne Mgr Baillargeon au concile du Vatican, et lui succède le 19

MGR EMARD

publié cardinal-prêtre de la Sainte-Eglise Romaine. Le 17 mars 1887, il reçut à Rome le chapeau cardinalice et eut pour titulaire l'Eglise de Notre-Dame de la Victoire.

⁂

Mgr Fabre, Edouard-Charles, né le 28 février 1827 à Montréal, fils d'Edouard-Raymond Fabre et de Luce Perrault ; ordonné à Montréal le 23 février 1850 ; chapelain de la cathédrale de Montréal ; puis vicaire à Sorel ; 1852, curé de la Pointe-Claire ; 1854, chapelain de l'évêché ; 1855, chanoine du chapitre de Montréal ; élu évêque titulaire de Gratianapolis, coadjuteur de Mgr Bourget le 1er avril 1873, sacré le 1er mai suivant ; évêque de Montréal le 11 mai 1876 ; premier archevêque de Montréal le 8 juin 1886.

⁂

Monseigneur Joseph-Thomas Duhamel, né à Contrecoeur le 6 novembre 1841, ordonné le 19 décembre 1863; élu évêque d'Ottawa le 1er septembre 1874, et consacré le 28 octobre suivant, à Ottawa, par Mgr Taschereau assisté par messeigneurs Lafleche et Fabre ; sa cathédrale est élevée au rang de basilique mineure en 1879. Sur sa demande, le diocèse d'Ottawa est démembré et le vicariat apostolique de Pontiac érigé en 1882. Il est préconisé archevêque le 8 juin 1886, et décoré du "palium" le 29 juillet de la même année ; en 1889 il obtient de Léon XIII que le collège d'Ottawa soit université

NOS EVEQUES

PORTRAITS ET BIOGRAPHIES

MGR GRAVEL

MGR MOREAU

catholique, et la même année ayant obtenu l'érection d'un Chapitre, il installe les premiers chanoines. Il a pris part au VIe et VIIe conciles de Québec, ayant été, dans les deux conciles, président de la congrégation de la discipline.

Cinq fois il a visité Rome ; son premier voyage ayant été fait en 1869, alors qu'il était curé de St-Eugène, le second en 1878, le troisième en 1882, le quatrième en 1889 et le cinquième en 1890. Il a introduit dans son diocèse les Frères-Prêcheurs, les Pères de la Compagnie de Marie, les Pères Capucins, les Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception. Les Pères Oblats, qui se dévouent à Ottawa, depuis 46 ans et les Frères des Ecoles Chrétiennes avaient été appelés par son prédécesseur.

Mgr Duhamel a admis dans le diocèse d'Ottawa les soeurs de la Miséricorde, les soeurs de Ste-Marie, les filles de la Sagesse, les soeurs Marianites ou de Ste-Croix et les soeurs de la Providence. En septembre 1878, il établissait "Les conférences ecclésiastiques", et en novembre 1879, il ordonnait à perpétuité l'exercice des quarante heures. Durant ses vingt années d'épiscopat il a établi quarante-trois nouvelles paroisses ou missions, dans le diocèse, tel qu'il existe actuellement, le nombre de prêtres a doublé.

⁂

Mgr Bégin, Louis-Nazaire, né le 10

MGR LORRAIN

janvier 1840, à Saint-Joseph de Lévis, fils de Charles Bégin et de Luce Paradis ; ordonné à Rome le 10 juin 1865, dans l'église Saint-Jean de Latran, par le cardinal Patrizi. Le 2 juillet 1866, M. Bégin, docteur en théologie, fut nommé professeur à l'université Laval ; principal de l'école Normale Laval ; 1888, préconisé évêque de Chicoutimi, sacré le 28 octobre 1888 dans la basilique de Québec, par le cardinal Taschereau ; 1892, archevêque de Cyrène et coadjuteur du cardinal. Nommé il y a quelques jours administrateur du diocèse de Québec.

⁂

Mgr Louis-Zéphirin Moreau, né à Bécancour, le 1er avril 1824, ordonné le 19 décembre 1846, secrétaire du diocèse de St-Hyacinthe ; en 1860, administrateur du diocèse ; élu évêque de St-Hyacinthe le 19 novembre 1875 et consacré le 16 janvier 1876.

⁂

Mgr Louis-François Richer Laflèche, né à Ste-Anne de la Pérade le 4 septembre 1818, fut ordonné à Québec le 7 janvier 1844. Il fut missionnaire de la Rivière-Rouge du 15 avril 1844 au 6 juillet 1856. De retour de ses missions, il devint membre du séminaire

de Nicolet, dont il fut supérieur avec le titre de vicaire-général du diocèse des Trois-Rivières en 1859. Le 23 novembre 1869, le pape Pie IX le nomma évêque d'Anthédon "in partibus", et coadjuteur de l'évêque des Trois-Rivières "cum futurâ successione". Il fut consacré sous ce titre dans la cathédrale des Trois-Rivières le 25 février 1867 par Mgr Baillargeon, évêque de Tloa et administrateur de l'archidiocèse de Québec, assisté des évêques de Toronto et de St-Hyacinthe.

⁂

Mgr Gravel, Elphège, né le 12 octobre 1838, à Saint-Antoine de Richelieu, ordonné prêtre le 11 septembre 1870, élu évêque de Nicolet le 10 juillet 1885, sacré à Rome le 2 août suivant, et installé le 25 du même mois dans la cathédrale de Nicolet.

⁂

Mgr Bossé, François-Xavier, né le 6 septembre 1838 à St-Anne de la Pocatière, fils de Maurice Bossé et Marie-Marguerite Ouellet ; ordonné à Ste-Anne le 4 octobre 1863 ; vicaire à Ste-Croix ; 1864, missionnaire de Casapédiac ; 1866, de la Rivière au Renard ; 1873, curé de Percé avec desserte de l'Ile Bonaventure ; 1881, curé de Douglastown ; 1882, nommé préfet apostolique du golfe St-Laurent, avec résidence à la Pointe aux Esquimaux ; 1883, camérier secret surnuméraire de Sa Sainteté Léon XIII ; 1886, assiste au 13e concile provincial de Québec ; 1892, curé de Saint-Charles du Cap-Rouge.

⁂

Mgr Joseph-Médard Emard, né à St-Constant le 1er avril 1853 ; ordonné le 10 juin 1876 ; vicaire au Coteau St-Louis ; 1880, à St-Joseph de Montréal ; 1886, vice-chancelier ; 1889, chancelier de la cathédrale, prend ses degrés en théologie et en droit-canon à Rome où il réside trois ans, puis visite la Terre-Sainte. Elu évêque de Valleyfield le

MGR BÉGIN

5 avril 1892 et sacré sous ce titre, dans la cathédrale de Valleyfield, le 9 juin suivant, par Mgr l'archevêque Fabre.

⁂

Mgr Labrecque, Michel-Thomas, né le 30 décembre 1849 à Saint-Anselme, comté de Dorchester, fils de François-Xavier Labrecque et d'Emilie Lemelin ; ordonné le 28 mai 1876, à Québec ; professeur de rhétorique ; 1880, maître-ès-arts, se rend au séminaire français à Rome, et reçoit les degrés de docteur en droit canonique : en 1882, à l'Appolinaire et docteur en théologie en 1883. De retour au séminaire de Québec, professeur de théologie morale à l'université Laval ;

MGR BOSSÉ

1889, directeur du grand séminaire ; 1892, élu évêque de Chicoutimi, et consacré à Québec le 22 mai 1892.

⁂

Mgr Laroque, Paul, né le 28 octobre 1846, à Ste-Marie de Monnoir, fils de Albert LaRocque et de Geneviève Daigneault ; ordonné le 9 mai 1869 à l'Hôtel-Dieu de Montréal ; 1869, missionnaire en Floride ; de 1880 à 1884 en Europe, dont 2 ans et demi à Rome dans l'étude de la théologie et du droit canonique ; chanoine et curé à Saint-Hyacinthe ; 1894, succède à Mgr Racine comme évêque de Sherbrooke.

⁂

Mgr André-Albert Blais, né à St-Vallier le 20 août 1842, ordonné à Québec le 6 juin 1868, préconisé évêque titulaire de Germanicopolis le 30 décembre 1888, reçut la consécration épiscopale le 18 mai 1890, des mains de Son Eminence le cardinal Taschereau, assisté de messeigneurs L. Z. Lorrain et L. N. Bégin.

Le 8 mars 1891, il prit possession de son siège comme évêque de Saint-Germain de Rimouski.

⁂

Mgr Lorrain, Narcisse-Zéphirin, né le 3 juin 1842, à Saint-Martin, fils de Narcisse Lorrain et de Sophie Goyer ; ordonné à Montréal le 4 août 1867 ; professeur au collège de Ste-Thérèse. Il exerce le ministère à Belford, Etats-Unis ; 1880, vicaire-général à Montréal ; 1882, vicaire-apostolique de Pontiac, et sacré évêque titulaire de Cythère, le 21 septembre 1882, dans l'église Notre-Dame de Montréal.

⁂

Mgr Decelles, Maxime, né le 30

MGR LAFLÈCHE

avril 1849 à Saint-Damase, comté de Saint-Hyacinthe, fils de François Decelles et d'Apolline Coderre-dite-Lacaillade ; ordonné le 21 juillet 1872 à Saint-Athanase d'Iberville ; vicaire à St-Denis, Rivière-Chambly ; 1874, curé d'office à Beloeil ; 1875, curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe ; 1880, curé de Saint-Roch de Richelieu ; 1889, curé de Sorel ; 1893, nommé coadjuteur de Mgr l'évêque de St-Hyacinthe.

MGR LABRECQUE

PAS HEUREUX

Un employé du Pacifique disait hier que depuis le commencement de l'année au delà de 10,000 norvégiens et suédois émigrés aux Etats-Unis, sont passés à Montréal, retournant dans leur pays. Ils prétendent pouvoir gagner plus facilement leur vie dans leur pays qu'aux Etats-Unis.

LA GUERRE ET LE PACIFIQUE

M. T. G. Shaughnessy, vice-président du Pacifique, dit que la guerre entre la Chine et le Japon n'effecte pas leur ligne de steamers. Jusqu'à maintenant, le nombre des passagers et le fret ont été les mêmes qu'avant la guerre.

BONS EMPLOYES

M. D. Macdonald, agent de l'Intercolonial à Halifax, est décédé hier.

M. Benjamin Barland, pendant plusieurs années percepteur des douanes, à St-Jean, est mort hier à Port Kent. Il était le père du Dr Burland de Montréal.

PERSONNEL

Le gouverneur Vallée a été appelé, hier, à Québec, par la mort de son beau-père, M. Jacques Marcotte. M. Marcotte était un des plus anciens citoyens de la vieille capitale. Il était aussi le beau-père du recorder Dery, de Québec et de M. P. H. Huot, de la même ville.

LE CERCLE JEANNE D'ARC

de l'Alliance Nationale et les jeunes gens

Les jeunes gens de Montréal prennent l'initiative. Ils viennent de fonder dans la partie est un nouveau cercle de l'Alliance Nationale dont le succès dépasse dès le début celui de toute organisation antérieure.

Il s'agirait dans cette entreprise commençante de grouper les jeunes gens sous le couvert de l'Alliance Nationale, dont le but est d'aider les membres moralement et pécuniérement et de développer en eux l'éducation morale et intellectuelle, en même temps que de travailler à la propagation de la langue française et à la consolidation de nos institutions civiles et religieuses.

Cette association travaillerait encore à l'avancement de ses membres en faisant tout pour les renseigner et les instruire sur ce qu'ils ont besoin de connaître pour lutter avantageusement dans le monde, et bien figurer dans les différents milieux où ils se trouvent placés. En même temps qu'elle chercherait à créer des amusements honnêtes de tous genres pour occuper leurs loisirs ; elle travaillerait à la formation d'une bibliothèque et d'une salle de lecture où ils pourraient avec plus de facilité se renseigner et s'instruire chacun dans leurs branches.

Va sans dire que le côté moral et intellectuel ne serait pas négligé. Une suite de conférences données à certaines époques de l'année, sur des sujets qui intéressent immédiatement la jeunesse serviraient à atteindre ce but. Des lectures et des dissertations faites par les membres eux-mêmes aideraient encore. L'étude des questions sociales mises à la portée de tous, et de la question ouvrière en particulier, faites à la lumière des enseignements de Léon XIII, autant que l'étude de l'économie politique basée sur les principes chrétiens serviraient de thèmes et donneraient d'amples matières. Les connaissances industrielles et commerciales qui nous sont nécessaires dans les grandes villes recevraient une attention particulière. En un mot on travaillerait à donner aux jeunes gens ce qu'ils ont besoin d'avoir pour faire de braves citoyens et des hommes préparés aux luttes du siècle où nous vivons.

Telles sont les grandes lignes projetées par les fondateurs de ce nouveau cercle.

On a donné à ce cercle un nom plein d'actualité, un nom fin de siècle on pourrait dire. Le nom de Jeanne d'Arc a passé dans toutes les bouches depuis ces derniers jours et pendant qu'on élève des monuments à l'héroïne chrétienne, pendant qu'on lui fait des fêtes publiques, nos jeunes gens donnent leur adhésion à ce monument et manifestent leur profonde sympathie pour celle qui fut jadis la jeune et sainte libératrice du beau pays de France.

Les messieurs du clergé aideront cette oeuvre de toute leur influence et l'encourageront par tous les moyens qui seront à leur disposition, car elle entre absolument dans les vues de Sa Sainteté Léon XIII qui, dans une récente encyclique, demandait la création de sociétés de jeunes gens comme celle qui vient de naître ici.

MGR LAROCQUE

Cette sollicitude que le Souverain Pontife conseille pour les jeunes gens existe au plus haut degré chez nos prêtres canadiens, qui voient dans notre jeunesse l'avenir de la société. Le premier pasteur de notre diocèse, qui est le président honoraire de l'Alliance Nationale, ainsi que MM. les directeurs de nos congrégations, désirent le succès de cette oeuvre, et la soutiennent la bonne volonté de nos jeunes gens en les aidant de leur précieux concours.

Les pères de famille sont invités à favoriser cette association dans l'intérêt de leurs enfants. Le jeune homme qui aura à verser sa contribution mensuelle à la caisse du cercle devra épargner sur ses menues dépenses et s'habituer à l'économie. Tout en travaillant à assurer son avenir, il s'affermira peu à peu dans cette bonne habitude.

Nos concitoyens de langue anglaise ont déjà compris l'importance d'une institution de ce genre. Ils ont dans l'ouest de la ville un établissement très fréquenté par la jeunesse : la Young Men's Christian Association, qui compte au-delà de mille membres. On s'y occupe de la culture de l'esprit, de l'âme et du corps, "Spirit, mind and body". Une bibliothèque avec une salle de lecture, une salle de conférences et un gymnase en sont les principales attractions. Cette organisation existe encore aux Etats-Unis, en Angleterre, en Ecosse et en Irlande où les différents établissements sont en relations les uns et les autres. On les considère comme un des moyens les plus puissants de préservation et de formation pour la jeunesse des grandes villes. "C'est le moyen le plus populaire disent-ils, et le plus efficace ; c'est la contre-attraction par excellence aux amusements qui perdent un jeune homme et font le malheur de la société.

Donc, aux messieurs du clergé qui aiment notre jeunesse, aux pères de famille qui aiment leurs enfants et aux jeunes gens qui comprennent leurs intérêts, d'encourager cette oeuvre encore à son début et qui compte pour réussir sur la bonne volonté de tous et de chacun.

La première élection des officiers du Cercle a donné le résultat suivant :

Président, Eugène Sauvageau, 1337 Ste-Catherine ; vice-président, Hercule Hamelin, 274 St-André ; médecin-examinateur, le Dr C. A. Daigle, 98 Visitation ; secrétaire-archiviste, Louis Courtois, jr, 112 Maisonneuve ; secrétaire-financier, Wilfrid Lajeunesse, 344 Lagauchetière ; trésorier, Joseph Dépatie, 82 Visitation ; commissaire-ordonnateur, Pacifique Morin, 222 Beaudry ; introducteur, Alexandre Lapierre, 241 Jacques-Cartier ; M. Victor Martineau, avocat, 1379 Ste-Catherine, a été choisi comme substitut du président-général auprès du cercle.

Des explications seront données par tous les officiers aux jeunes gens qui désirent faire partie de cette Association et, pour les obtenir, on n'a qu'à se présenter à leurs résidences ou à leurs bureaux.

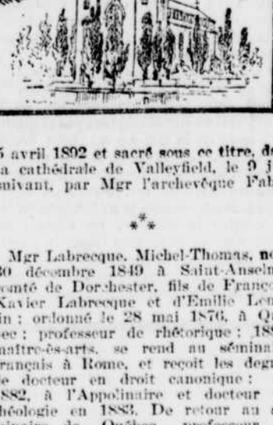

MGR L'ARCHEVEQUE DUHAMEL

LES ECHECS

Samedi, le 22 septembre 1894.

Les communications concernant les Echecs et les Dames doivent être adressées comme suit: "Les Echecs," bureau de LA PRESSE, Montreal.

Le Club d'Echecs de la Maîtrise St-Pierre, rue Visitation, est ouvert tous les mercredis, vendredis et dimanches après-midi.

La salle du Montreal Chess Club est ouverte les mardis, jeudis et samedis soir, au No 35 rue Université.

AUX CORRESPONDANTS

G. A., St-Jean—Nous examinerons votre nouveau problème. Les deux coups envoyés précédemment ont des pions inutiles.

N. C. S., Montreal—Oui. La T à 5 R occupe une forte position, comme vous pouvez vous en convaincre en essayant toutes les variantes.

L. P., Ste-Anne—Votre solution est démolie par F 5 C.

PETITE CHRONIQUE

M. le Dr Pollock, si avantageusement connu du public échiquéen, donnera une séance de parties simultanées, ce soir (samedi), au Central Chess and Checker Club, au Hope Coffee House, coin des rues Craig et St Alexandre. Les amateurs qui désireraient essayer leurs forces contre ce champion sont priés d'apporter leurs jeux.

Le prix d'admission est de 25 centins.

***

M. G. H. D. Gossip, fameux joueur d'échecs, est en ce moment à Montreal, où il doit donner quelques séances de parties simultanées.

***

Notre confrère du *Monde Illustré* continue la publication de sa galerie échiquéenne. Les deux derniers portraits sont de M. le Dr Lamoureux et de O. Trempe.

***

Tournoi international de Leipsic

Cette grande lutte, qui vient de se terminer, a été l'événement qui a le plus préoccupé les joueurs d'échecs depuis quelques semaines.

M. le Dr Tarrasch est arrivé premier avec 13½ parties gagnées; Lipke, 13; Teichman, 12; Blackburn et Walbrodt (11½) *ex-æquo* pour le 4e et 5e prix; Janowski et Marko (10½) *ex-æquo* pour le 6e et 7e prix.

***

Les Champions des Echecs

Voici la liste des champions des joueurs d'échecs durant les dernières 114 années:

1789—Philidor, toujours vainqueur.
1816—Deschapelles, toujours vainqueur.
1834—La Bourdonnais, toujours vainqueur.
1843—Staunton, vaincu par Anderson en 1851.
1851—Anderson, vaincu par Steinitz en 1866.
1858—Paul Morphy, toujours vainqueur.
1866—Steinitz, vaincu par Lasker en 1894.
1894—Lasker, champion actuel.

***

Tournoi du "St. John Globe"

Le second tournoi par correspondance du *St John Globe*, N.-B., qui a obtenu un si beau succès, vient de se terminer. Voici les noms des heureux gagnants:

1er prix, pour la plus brillante partie: J. E. Narraway, d'Ottawa, contre M. Stebbins; 2e prix, pour le mat annonce avec le plus grand nombre de coups: J. H. Vaux, de Philadelphie, contre M. Hale, d'Ottawa (22 coups); 3e prix, pour le plus brillant mat: J. E. Narraway contre M. Brown; 4e prix, pour le joueur gagnant la première partie avec le début "Staunton": Narraway contre Ferris; 5e prix, pour le joueur gagnant la deuxième partie avec le début "Staunton": Perry contre Ryall; 6e prix, pour le joueur n'ayant pas gagné de prix et ayant obtenu le plus grand nombre de points dans ses dix dernières parties: J. G. Hale, d'Ottawa; 7e prix, pour la partie la plus courte (17 coups): J. E. Andrews, d'Ottawa, contre L. E. Hendricks; 8e prix, pour le joueur ayant terminé le premier toutes ses parties: G. A. L'Hommedé, de Chicago; 9e prix, pour le joueur n'ayant gagné le moins de parties: Count de Bury, St Jean.

M. J. W. Shaw, de cette ville, qui avait accepté la délicate charge de juge dans cette matière, s'est montré digne de la haute mission qu'il avait à remplir. Nous regrettons beaucoup que le manque d'espace nous empêche de donner en entier le rapport du "savant juge," qui lui fait le plus grand honneur.

Problème No 254

Composé par Mlle Lilian Baird

Noirs—6 pièces

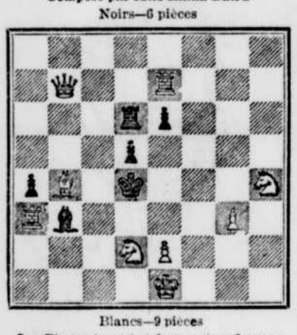

Blancs—9 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

Problème No 254

Composé par M. J. Neumann

Noirs—6 pièces

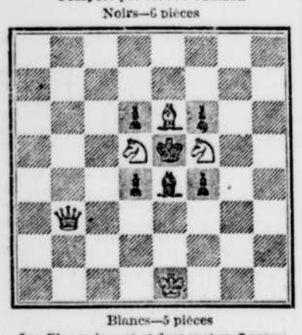

Blancs—5 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 3 coups

Solution du problème No 253

Blancs	Noirs
1 D 4 CR	1 *A libitum*
2 Mat selon le coup des Noirs.	

Solutions justes: MM. G. M. Damien, H. Corbeil, Jules Lamontagne, Ernest Lavigne, Montréal; Ernest Hébert, Ste Thérèse; A. Villeneuve, Ottawa; Pierre Latreille, Trois-Rivières; O. G. Dumouchel, St Hyacinthe.

Partie d'Echecs

Nous donnons ci-dessous une très belle partie d'echecs jouée dans le tournoi du *St John Globe*, entre M. Narraway, d'Ottawa, et M. G. Meyer, de Chicago.

(Début Staunton)

	Blancs M. J. E. Narraway	Noirs M. G. Meyer
1	P 4 R	1 P 4 R
2	C 3 FR	2 C 3 FD
3	P 3 FD	3 P 4 D
4	D 4 T	4 P 3 F
5	F 5 C	5 C 2 R
6	P pr P	6 D pr P
7	Roq.	7 F 2 D
8	P 4 D	8 P 5 R (a)
9	CR 2 D	9 P 4 F
10	C 3 C	10 C 1 F
11	P 4 FD	11 D 2 F
12	P 5 F	12 F 2 R
13	C 3 F	13 R 1 D (b)
14	P 5 D	14 C 4 R
15	C 5 T	15 T 1 CD
16	P 6 F	16 P pr P
17	P pr P	17 F 3 R
18	C 7 C, échec	18 R 1 R
19	F 4 FR	19 D 2 F
20	TD 1 D	20 F 3 D
21	C pr F, échec	21 C pr C
22	T pr C	22 P pr T
23	P 7 F, échec, déc.	23 T pr F
24	C pr T	24 R 2 R
25	C pr PD (c)	25 F 2 D
26	D 5 T	26 R pr C
27	F pr C, échec	27 D pr F
28	T 1 D, échec	28 R 3 R
29	D pr D, échec	29 R pr D
30	T pr F et les Blancs gagnent.	

NOTES

(a). P pr P est considéré la meilleure réponse pour les Noirs à ce point de la défense qui, d'après M. Alapin, les coups suivants peuvent être joués: 9 P x P, 9 C 4 R; 10 F pr F, ech., 10 D pr F; 11 D 3 C, 11 C pr C, ech.; 12. D pr C. 12 Roq.; 13 C 3 F, 13 C 4 F; 14 F 3 R, 14 F 3 D; 15 P 4 TD, et la partie est à peu près égale.

(c). Les Noirs ont déjà une position fortement embarrassée.

(b) M. Narraway a dirigée son attaque avec beaucoup d'habileté et de vigueur. Si les Noirs eussent pris le C, les Blancs faisaient échec à 4 C, et quelque fut le jeu des Noirs, un nouvel échec gagnait le C noir.

CE QUI GUERIT

Presque tous les journaux ont, la semaine dernière, rapporté le cas d'un millionnaire de Boston, M. Coates, lequel, arrivé à l'âge de quatre-vingt-trois ans sans avoir jamais pris un seul médicament, n'en a pas moins eu la fantaisie de faire exécuter par les pharmaciens tous les remèdes, potions et pilules quelconques qui lui ont été prescrits dans le cours de sa longue vie, et de faire mettre très soigneusement de côté toute cette drogue-rie.

Il a réuni ainsi, disent nos confrères yankees, 1,900 boîtes et flacons, 1,370 boîtes de poudres diverses, 890 boîtes de pilules, et il se propose de léguer cette intéressante collection à l'université de Boston.

—Que voilà bien les Américains! dira-t-on peut-être.

Moi qui ai sur la question une façon de voir très arrêtée, j'admire tout simplement le bon sens, l'esprit d'observation, l'avisée philosophie du malin Bostonien, qui sait si bien que ce n'est pas le remède, mais la visite du médecin, qui guérit.

***

Je connais nombre de médecins et de pharmaciens, et des plus savants, et des plus consciencieux; bien des fois j'ai causé avec eux de l'utilité de leurs ordonnances et de leurs produits, et tous—je dis tous— m'ont avoué dans l'intimité, dans la sincérité des conversations objectives, qu'en des cas classiques, c'est-à-dire bien déterminés, la conviction morale était le meilleur, quelques-uns même ont été jusqu'à dire le seul agent thérapeutique.

Et, ont-ils ajouté, ce n'est point seulement quand il s'agit des femmes, forcément ignorantes et, partant, confiantes, qu'il en est ainsi. Les hommes, même instruits, même possédant des notions scientifiques positives, n'échappent point à ce qu'on peut appeler l'influence immédiate de l'ordonnance.

Ils vont plus loin: le médecin lui-même, le médecin-malade, qui, souvent, ne peut discerner la nature de son mal, se sent rassuré par l'ordonnance de l'ami, du confrère, qui par amitié, par humanité, sinon par habitude, n'a hésité ni dans son diagnostic ni dans sa prescription.

Est-ce à dire que je veuille affirmer l'inutilité du médecin, en même temps que celle du pharmacien?

Dieu m'en garde! car, en vérité, personne n'est plus que moi persuadé de la nécessité de leur intervention.

Je jouis moi-même—si l'on peut se servir du mot—d'une santé malheureusement assez précaire, et l'on pourrait voir, sur ma table de travail, de véritables lasses d'ordonnances.

Quand tel mal me prend, j'appelle ou je vais voir mon médecin, un ami, et je lui conte gravement mon cas. Il m'écoute tout aussi gravement; il m'ausculte, il m'interroge; nous discutons même quelquefois, car je me pique de certaines connaissances dont il veut bien ne pas trop s'amuser, et, invariablement, il me prescrit un flacon de quelque chose d'extrêmement scientifique et une boîte de pilules savamment combinées,—sans compter, bien entendu, des eaux minérales ingénieusement appropriées à mon état.

***

Vite, ma bonne fait un saut chez le pharmacien et me rapporte le tout.

Pendant tout un jour, j'observe religieusement la prescription, puis, dès le lendemain, mes occupations, mon travail, mes affaires me la font oublier; potion et pilules sont reléguées en un coin... et, néanmoins, je guéris.

Parfaitement! je guéris!

Je guéris parce que j'ai consulté le médecin et parce que j'ai goûté aux bizarres produits du pharmacien.

Je guéris, parce que j'ai eu pleine confiance en tous deux, et parce qu'ils m'ont relevé le moral, parce qu'ils m'ont rendu le ressort qui est toute ma vie.

Je guéris, parce que j'ai fait l'essentiel, c'est-à-dire parce que j'ai causé pendant dix minutes avec le magicien qu'un simple diplôme a créé, et parce que j'ai dépensé cent sous ou dix francs chez le précieux pharmacopole qui détient en ses bocaux la santé et la vie de ses concitoyens.

D'où je conclus que médecins et pharmaciens sont indispensables, que sans eux on ne verrait par les rues qu'infortunés égrotants, et que si notre race montre encore quelque vigueur, c'est à la science qu'elle en doit l'hommage.

Jouissons donc en paix de la douce faculté d'être malades; c'est, après tout, un luxe que l'homme seul peut se donner.

L'animal, lui aussi, est quelquefois malade, mais il en meurt, le malheureux,—uniquement parce que le vétérinaire, ignorant sa langue, ne peut le consoler.

Nous autres, nous avons les doux mensonges du médecin et les rassurants flacons du pharmacien: de quoi oserions-nous encore nous plaindre?...

B. C.

CREEDON PARLE

Le vigoureux Australien en parfaite condition pour se battre avec Fitzsimmons

Il dit quelque chose de sa vie privée.—Il ne tient pas secret les moyens qu'il a employés pour se tenir en bon état.—Son directeur ne croit pas aux accoteurs.

Du *Chronicle*, de St Louis, Mo.

A mesure qu'approche le 26 septembre, date fixée pour la lutte de $5,000 entre Dan Creedon et Bob Fitzsimmons, l'incertitude grandit et l'intérêt augmente dans le monde du sport. Il n'y a pas de doute que Fitzsimmons est grand favori dans les paris, mais il ne faut pas oublier que bien peu de gens ont trouvé le champ libre avec Creedon. Les habitués du "ring" qui le connaissent, parlent très peu tout haut, mais c'est un fait certain que les partisans de Fitzsimmons trouvent de la part de ceux de Creedon tout l'argent qu'il faut pour couvrir leurs paris.

Personnellement, Fitzsimmons a toujours cru que Creedon était facile à battre. Mais Creedon s'est presque perfectionné depuis qu'il est venu dans ce pays. L'instruction qu'il a reçue pendant qu'il aidait Corbett à s'entraîner pour sa lutte avec Mitchell lui fit le plus grand bien, pendant que sa façon de vivre et la manière de se soigner a grandement amélioré sa constitution.

Il y a quelque temps, on annonçait que Creedon souffrait du rhumatisme articulaire et que ses jours de lutte étaient finis. Tout cela a, sans aucun doute, été cause que plusieurs de ses amis du sport se sont tournés du côté de Fitzsimmons.

Creedon s'est entraîné à St Louis sous les soins de son frère de lait, Tommy Tracy. Il a été vu dans le bureau de son directeur, le col. John D. Hopkins, par un reporter du *Chronicle*, et entre autres choses, il a révélé l'histoire suivante relative au "rhumatisme articulaire":

"Au mois de décembre dernier (il rit en communiquant ce détail), je donnais des représentations avec une compagnie de variétés et de jeux athlétiques. Nous avions un engagement d'une semaine à Boston. Pendant la semaine de Noël, il faisait un froid intense, et la scène du théâtre sur laquelle nous jouions, était imparfaitement chauffée. La salle d'habillement était si froide que vous auriez pu voir votre haleine. Mon engagement avec le directeur stipulait que je devais boxer deux parties de trois rondes chacune, l'une d'elles devait être une "partie d'essai" avec un des boxeurs de la localité ayant l'ambition de me faire "mordre la poussière."

"Quoique ma tâche ne fut pas très dure au point de vue scientifique, le travail était fort et monotone, et la transpiration sortait de mes pores quand je courais de la scène à ma loge froide et humide. Je résistai à ces changements brusques de température jusqu'à la dernière soirée qui terminait notre engagement, comme je m'habillais avant de quitter le théâtre, un frisson me passa dans le dos, mes jambes devinrent faibles et j'éprouvai du mal à l'estomac. Je bus deux verres de whisky chaud dans un restaurant voisin. Je me rendis ensuite à mon hôtel et me jetai sur mon lit.

"Le lendemain matin, en m'éveillant, la cheville du pied droit était raide et malade, et les muscles de mon bras étaient enflés et me faisaient excessivement souffrir.

"Ma situation empira rapidement. Mon médecin ordonna des compresses d'eau chaude pour mes pieds et prescrivit des concoctions d'alcali pour le rhumatisme articulaire. Durant une semaine, je fus incapable de me porter sur mes pieds

"Je renvoyai mon médecin en désespoir de cause et essayai assez de soi-disant remèdes pour la guérison du rhumatisme pour remplir une pharmacie. Sur l'avis de mon directeur, le col. John D. Hopkins, j'achetai une boîte de Pilules Roses du Dr Williams. Le col. Hopkins avait lu dans les journaux tant de merveilleuses guérisons opérées par les Pilules Roses, et étant lui-même sujet à des attaques périodiques de rhumatisme, qu'il les avait essayées.

"Que les docteurs soient pendus, j'ai dépensé des centaines de dollars pour eux," interrompit le col. Hopkins.

"Après avoir employé une boîte de Pilules Roses, continue Creedon, la douleur diminua graduellement, l'appétit revint. J'en pris une seconde boîte et la douleur et l'enflure disparurent de la cheville du pied, et les muscles de mes bras furent remis dans leur état normal.

"Je partis pour Jacksonville, Fle, le Jour de l'An, avec Billy Daleney, l'entraîneur de Jim Corbett, pour assister le champion dans sa préparation pour la lutte avec Charley Mitchell. J'avais fini ma seconde boîte de Pilules Roses quand je quittai Boston. Le changement subit de climat, ajouté à l'atmosphère de Mayport, où Corbett s'était installé pour son entraînement, ranima la douleur dans mes muscles et je commençai à m'alarmer.

"Je me rendis à Jacksonville et me procurai une autre provision de Pilules Roses. Les merveilleux effets de ces pilules sont presque incroyables.

"Les Pilules Roses enlevèrent avec succès le rhumatisme et les germes de la malaria introduits dans mon système par suite des nuits passées dans l'humidité sur la côte de la Floride. Après quelques jours de repos j'étais en état de commencer le travail avec Corbett et rapidement revenu à la santé, les muscles de mes jambes et de mes bras étant aussi bons et forts qus jamais.

"Je n'ai jamais travaillé plus fort que pendant la campagne d'entraînement de Corbett à Mayport. Les chevilles des pieds atteintes de rhumatisme quelques semaines avant, étaient complètement débarrassées de toute enflure et de toute douleur, comme peuvent le déclarer tous les visiteurs qui sont venus à Mayport qui m'ont vu jouer à la balle et courir sur le sable de la grève.

"Une chose remarquable, c'est que je changeai du froid du nord à l'humidité du climat de la Floride après une attaque de rhumatisme, sans prendre aucun soin particulier de ma santé, si ce n'est toutefois la régularité avec laquelle je prenais mes Pilules Roses. Je vous donne tous les détails du cas dans le but de terminer toutes les controverses relatives à mon état. Je ne me suis jamais trouvé mieux de ma vie et à moins d'accident, je serai prêt à faire la grande bataille de ma vie le 26 septembre.

"Je certifie par la présente que l'entrevue ci-dessus est entièrement vraie dans tous ses détails.

(Signé) DAN CREEDON.

Les Pilules Roses du Dr Williams sont spécialement favorables aux athlètes et à ceux qui font de forts exercices physiques. Elles agissent comme tonique et astringent, elles stimulent tout le système et tiennent le sang et les nerfs en "parfait état." Ces pilules opèrent aussi une guérison radicale dans tous les cas provenant d'un surcroît de travail mental ou d'excès de toute nature. Elles sont vendues par tous les marchands à 50 cents la boîte ou six boîtes pour $2.50. Elles ne sont jamais vendues au cent ni en gros.

Les hommes seuls qui connaissent un bon cigare peuvent apprécier convenablement "La Sonadora," 10c, Crême de la Crême Cigar Co. 271-2

—Fumez le tabac à fumer en palettes Derby, à 5, 10 et 20c la palette. N'en prenez pas d'autre. Marque de l'Union. 242—jno

—Un train sûr pour New-York via la division Adirondack du chemin de fer New-York Central, part chaque jour de la gare Bonaventure à 4.50 p.m. Raccordement à Utica pour Syracuse, Buffalo et tous les endroits de l'Ouest. Bureau des billets, 137 rue St Jacques. 224—jno

Dr Louis Franchère, L. D. S.

Chirurgien-dentiste, 121 rue St Denis, (coin Dorchester), Montréal. Couronnes en or et porcelaine, dentiers avec ou sans palais, traitement des dents et des maladies de la bouche, incrustations dentaires de tout genre. 284—jno

J. E. Brosseau, L. D. S.

Chirurgien-dentiste, 7 rue Saint-Laurent. Extraction des dents sans douleur. Dents posées sans palais. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. 131—jno

CIRCULATION—Au-dessus de 36,000 par jour. C'est sept fois plus qu'aucun autre journal français de Montréal. . .

Circulaire =

Voulez-vous connaitre les dernières nouvelles?
Lisez LA PRESSE

Voulez-vous lire des beaux feuilletons?
Recevez LA PRESSE

Voulez-vous connaitre les prix des marchés de Montréal, New-York et Chicago?
Lisez LA PRESSE

Voulez-vous lire des belles études sur l'Agriculture et l'Industrie?
Recevez LA PRESSE

LA PRESSE

C'est le journal français qui a la plus grande circulation, non seulement au Canada, mais dans toute l'Amérique.

C'est le journal français du genre qui donne le plus de gravures et d'illustrations.

C'est le journal français qui donne le plus de matière à lire; il est même le seul qui soit publié à douze pages le samedi.

LA PRESSE n'est pas un journal de parti; c'est un journal à nouvelles qui n'a pas d'autre objet en vue que de satisfaire la légitime curiosité du lecteur.

N.B.—Si vous connaissez quelqu'un qui désire recevoir LA PRESSE directement, dites-lui de remplir la formule qui suit et de nous la retourner accompagnée du montant de l'abonnement, $3.00 par année, à

"LA PRESSE"
71 et 71a RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
T. BERTHIAUME, Editeur-Propriétaire.

.....le.....189

A l'Editeur-Propriétaire de "LA PRESSE",

Veuillez m'adresser l'Edition Quotidienne de "LA PRESSE", pendant.....mois, pour laquelle je vous envoie ci-inclus la somme de $.....

Signature.....

Adresse.....

AU LOUVRE

Grande Exposition des Modes

MARDI

Le 25 courant, et les jours suivants

Toutes les dernières nouveautés dans les Chapeaux, Plumes, Plumeaux, Garnitures, etc., etc.

Aussi, la maison fera son Exposition de Collerettes et Manteaux d'automne et d'hiver. Ils sont d'un chic tout particulier et marqués à des bas prix vraiment incroyables.

Les Etoffes à Robes, à Costumes et Garnitures sont très jolies.
Les Cachemires noirs se vendent moitié prix.
Un lot de Peluche cardinal et grenat, 30c seulement.
Velveteen valant 50c pour 25c.
Un tout petit lot de Coton à drap blanc bien bon marché.
Bons Bas de cachemire pesant, 19c valant 35c.
Les Flanellettes se donnent presque pour rien.

N. TOUSIGNANT

295 St-Laurent, Coin Mignonne

I. ARONSON & CIE, prêteurs sur gages licenciés, 3121 rue Notre-Dame, près de la rue Vinet, prêtent de l'argent sur montres de toutes sortes, diamants, bijouterie, vêtements, pianos, meubles, tapis, etc. Toutes transactions strictement confidentielles. 253—1m—jno

ARGENT A PRETER
SUR BILLETS
P. E. DUHAMEL & CIE,
70 Rue Saint-Jacques,
M 8—jno Vis-à-vis LA PRESSE.

MAISONS D'EDUCATION

National Business College
5 PLACE D'ARMES

La principale école commerciale et la plus progressive au Canada. Tenue de Livres, Banque, Calligraphie, Arithmétique Commerciale, Correspondance, Droit Commercial, Sténographie, Clavigraphie, etc., parfaitement enseignés par des spécialistes expérimentés. Pour avoir un prospectus illustré, s'adresser à E. J. O'SULLIVAN, L. C., Principal, 5 Place d'Armes. 259—jno

UNIVERSITE LAVAL

Ecole Vétérinaire Française de Montreal, 378 et 380 rue Craig

Les cours commenceront le 3 octobre prochain. Le gouvernement de Québec offre 13 bourses aux élèves de la province qui donnent le droit de suivre gratuitement le cours complet qui est de 3 années.

Les diplômes de Bachelier et de Docteur en M. V. sont délivrés par l'Université Laval.

S'adresser au Directeur pour les renseignements. Le Directeur-Secrétaire.

242—jno V. T. DAUBIGNY.

UNIVERSITÉ LAVAL ECOLE POLYTECHNIQUE

Le LUNDI, 10 SEPTEMBRE, aura lieu l'examen des candidats au cours préparatoire. Le MERCREDI, 12 SEPTEMBRE, se fera la réouverture des cours de l'Ecole Polytechnique.

Pour toute information, s'adresser au Principal, à l'Ecole, avenue du Plateau, 1999 rue Ste-Catherine.

U. E. ARCHAMBAULT, Principal.

245—jno

Bureau des Commissaires d'Ecoles Catholiques de Montréal

La rentrée des classes de l'Académie Commerciale Catholique de Montreal et celles de toutes les autres écoles relevant de ce Bureau, se fera le lundi, 3 septembre.

Pour plus amples informations, voir le Principal ou le directeur de chaque école. 213 jno

Ecole de Médecine et de Chirurgie
DE MONTREAL

FACULTE DE MEDECINE DE L'UNIVERSITE LAVAL A MONTREAL

La séance d'ouverture des cours aura lieu MARDI, LE 2 OCTOBRE, à trois heures p. m., dans l'amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu.

Par ordre,
H. E. DESROSIERS, M. D.,
11,15,18,22,25,29 Secrétaire.

Alliance Fraternelle Internationale
DE BOSTON, MASS.

Parmi les ordres fraternels faisant actuellement affaires dans la province de Québec, nul devrait être plus populaire et meriter plus le patronage du public que l'Alliance Fraternelle Internationale de Boston, Mass., en autant que cette société nous offre quinze sortes de bénéfices distincts sous une seule et même police au prix actuel, y inclus les bénéfices à la maladie, aux accidents, déshabilité et à la mort. Les hommes et les femmes sont admises aux mêmes conditions. L'Alliance est incorporée sous les lois de Massachusetts. La table des paiements mensuels est soigneusement et admirablement arrangée de manière à ne jamais mettre dans l'embarras les membres de cette société, les taux étant reduits au plus bas possible. Son système de représentation à la Cour Suprême est très libéral. Elle permet un représentant dans une ville ou province où il y a 500 membres, permettant ainsi d'amender les lois, règlements, etc. Elle émet des polices de $500 à $2,000, paie des bénéfices, à la maladie, de $3.50 à $14 par semaine et paie aussi les accidents.

L'Alliance est encore une jeune société, mais nous sommes fiers de dire qu'elle prospère beaucoup, que ses principaux officiers tels que MM. le Président Browley et le Secrétaire Reynolds sont des catholiques possédant la confiance des personnes les plus éminentes de Boston, etc.

La constitution et les lois de cet Ordre sont considérés comme étant les plus libérales d'aucun autre Ordre existant. L'entrée dans cet Ordre n'est que de $5.00 pour hommes et femmes depuis l'age de 18 à 60 ans. Nous la recommandons tout spécialement au public.

Toutes personnes désirant d'autres informations au sujet de l'Alliance devront s'adresser aux organisateurs suivants: C. Ethier, médecin examinateur, No 269 St Hubert; Adelard Dionne, 478 Amherst; Lafreniere, médecin examinateur, Berthierville; et F. X. Deslardins, organisateur général, No 624 rue Drolet. 249—bws—jno

L'HERNIE PEUT ETRE GUERIE

Qu'elle date de longtemps, qu'elle soit obstinée ou qu'elle soit sérieuse

Sans le couteau, sans opération chirurgicale, comme sans douleur et sans remède. Pas besoin, non plus, de cesser de vaquer à ses occupations journalières, et ce, grâce à l'emploi du

BANDAGE EN ARGENT
Qui retient effectivement l'hernie.

SILVER TRUSS.
DEVANT. DOS.

Le BANDAGE EN ARGENT tient l'hernie en place et c'est un appareil léger, propre et aisé à porter. C'est le plus parfait appareil connu. Un spécialiste pour les hernies est toujours présent.

The Montreal Silver Truss Co., Limited
MONTREAL, QUE.

Bureau—180 rue St Jacques, chambre No 6, 1er étage. Prendre l'ascenseur. 266—jno

TOUS LES MALADES

Apprendront avec plaisir que notre célèbre herboriste J. E. P. Racicot, qui a été si longtemps parmi nous ici à Montreal et à Québec, après un voyage aux Etats-Unis, il nous revient avec de nombreux certificats, ce qui prouve que tout le monde a reconnu son mérite. Allez à son ancienne place d'affaires 1444 rue Notre-Dame, Montreal. 226—no

FEUILLETON DE *LA PRESSE*

FLEUR DES NEIGES

TROISIÈME PARTIE

(32)

(Suite)

En attendant que l'heure du dîner fût arrivée, ils lui firent visiter tous les deux sa nouvelle demeure.

C'était parfait, et aménagé à souhait, pour que, entre ces quatre murs, et dans les quelques centaines de verges qui composaient le jardin,, une vie simple et modeste s'écoulât aussi heureuse que possible.

Le savant, qui avait habité le pavillon avant Lise, et qui y avait vécu trente ans, adorait les arbres et les fleurs; aussi avait-il, sous ce rapport, tout organisé avec un sens pratique et une intelligence absolument remarquables.

Une allée tournait plusieurs fois autour des minuscules massifs, mais avec un art si approfondi de la perspective et du paysage, qu'elle donnait au petit jardin l'illusion d'un parc véritable.

Quant à la maison, c'était Abeille qui, avec son tact si délicat, en avait surveillé le moindre détail.

Le rez-de-chaussée, élevé de quelques marches au-dessus du perron, était composé de quatre pièces ouvrant toutes sur un corridor central, allant d'un bout à l'autre de la construction.

D'un côté, une salle à manger et un salon d'assez belles proportions se croyaient; de l'autre, il y avait la cuisine, la cage de l'escalier, et une petite pièce dont Abeille avait fait la salle de travail de Monette.

Au premier étage, la même disposition existait, donnant quatre belles chambres à coucher, et un spacieux cabinet de toilette, au-dessus de celui était au rez-de-chaussée la porte d'entrée.

Les meubles envoyés de Luchon avaient été arrangés par la marquise, qui avait ajouté des tentures et des draperies en cretonne; également quelques meubles modernes, manquant au mobilier de Lise, et au milieu desquels les bahuts noirs, les vieilles armoires et les commodes antiques de l'Hospice, ressemblaient, réparés ainsi qu'ils l'étaient, à autant de fins joyaux, ressortant dans le cadre élégant qui les enchâssait.

C'était simple, en apparence, mais en apparence seulement, car rien du confortable actuel le plus raffiné ne manquait là-dedans.

L'eau était partout, arrivant abondante et fraîche dans des toilettes, ou des vasques de marbre blanc.

En touchant un bouton, chaque pièce s'éclairait instantanément, par la lumière électrique.

Dans la cuisine, les appareils à gaz les plus perfectionnés devaient permettre à Mme Escamôla de tout faire par elle-même, ainsi qu'elle en avait manifesté la formelle intention, et cela sans fatigue.

Le sous-sol contenait une cave, une buanderie, une salle de bains; tout cela organisé avec un soin raffiné du moindre détail, un soin qui ne paraissait pas être grand'chose, mais qui avait dû coûter gros comme argent et comme intelligence.

Monette tapait déjà ses petites mains l'une contre l'autre, extasiée, éblouie, heureuse de toutes les jolies choses que Marguerite avait entassées dans sa chambre et son petit salon.

Puis ce fut le tour d'Antoniet d'être ému jusqu'aux larmes.

En effet, tout en haut de la maison, dans une pièce qui avait été le laboratoire du savant, Abeille avait voulu qu'il eût son atelier.

Mais si Abeille l'avait choisie, cette belle salle, haute, claire et lumineuse, il sentait bien que c'était Marguerite qui la lui avait meublée; oui, il le devinait à certaines esquisses pendues aux murs, et qu'elle seule pouvait avoir mises là, autant qu'à la rougeur charmante de la jeune fille, à chacune de ses exclamations attendries.

—Ah! comme je vais travailler ici, dit-il tout haut, je n'avais jamais, même dans mes rêves les plus ambitieux, osé désirer un semblable palais!... Oui, j'y travaillerai nuit et jour, en pen...

Il allait dire: En pensant à vous!... Il s'arrêta net, mais Mlle de Gesdres avait compris la phrase inachevée et une grande émotion s'empara d'elle.

Quant à Lise, plus que jamais elle était touchée jusqu'à l'âme par cette affection si délicate, que le temps et les mille obstacles que la vie apporte avec elle ne paraissaient pas capables de décourager.

—Oh! que tu es bonne, que vous êtes bons tous!... sanglotait-elle, la tête appuyée sur l'épaule de la marquise. Comment vous remercierai-je jamais de ce que vous faites pour moi, pour nous?

—Tout cela, ma pauvre Lise, ne vous rend pas celui que je vous ai pris, dit Pascal au comble de l'émotion. Ne me parlez donc pas tant de votre reconnaissance, je vous en conjure!...

Plus tard, peut-être, lorsque je vous aurai aidée à faire d'Antoniet l'artiste merveilleux qu'il peut devenir; lorsque nous aurons cherché pour Monette un bon mari qui sera capable de l'aimer et d'être un fils dévoué pour vous, alors, ma pauvre Lise, vous pourrez me remercier; mais jusque-là, si vous saviez quels remords vos paroles de reconnaissance éveillent en mon cœur, vous ne les prononceriez pas, sûrement!...

Ces pensées, et surtout le souvenir d'Escamôla devaient éternellement demeurer dans l'esprit de tous, c'était certain; mais à quoi bon parler de toutes ces irréparables catastrophes et anéantir dans les larmes stériles la volonté et l'énergie, c'est-à-dire la fermeté nécessaire pour bien diriger l'avenir des enfants?

C'est ce que dit Abeille, en suppliant son mari et Mme Escamôla de ne plus éveiller entre eux le souvenir du pauvre Jean-Marie.

D'un commun accord, M. de Gesdres et Lise promirent de lui obéir, et de ne plus se laisser aller à leur inconsolable tristesse.

Cette chaude soirée d'été, lorsque cette promesse fut faite, devint adorable et charmante au delà de toute expression.

Par les fenêtres de la jolie salle à manger, les bruits de Paris entraient affaiblis par la distance, les fleurs embaumaient dans les massifs, les enfants, heureux de se retrouver ensemble, riaient, causaient, jacassaient comme des oiseaux qu'affole un rayon de soleil.

Antoniet devait être présenté le lendemain même, au célèbre peintre Mathelin, un grand ami de Pascal.

—Si tu travailles, lui dit le marquis, si tu apportes dans ta carrière artistique l'énergie et la volonté que tout homme de cœur doit mettre dans tous les actes essentiels de sa vie, tu réussiras, car tu as le feu sacré en toi; ton nom pourra devenir célèbre, et s'inscrire à la tête de cette admirable pléiade d'artistes qui a toujours fait de notre pays la première des nations.

J'ai montré quelques-uns de tes essais à Mathelin; il est enchanté, d'autant plus qu'originaire lui-même de Toulouse, tout ce qui est simplement de sa région possède toutes ses prédilections.

Dans ce moment-ci, il n'y a plus grand monde dans son atelier, mais il te donnera quand même des conseils, et l'hiver prochain ce sera à toi de montrer ce que tu peux devenir.

Les yeux d'Antoniet brillaient comme des diamants noirs, ceux de Marguerite, peut-être encore plus.

Celle-ci assise, heureusement, loin de la lampe, regarda le jeune homme.

Ses lèvres étaient closes, pas un mot ne s'échappa de la bouche de Mlle de Gesdres, et cependant par un bizarre phénomène, tandis que les yeux de Marguerite rencontraient les siens, Antoniet très distinctement entendit tomber de ses lèvres ces paroles qu'elle avait prononcées quelque temps avant, lors de leur première rencontre dans le chalet de la montagne:

—"Voir son front couronné de l'auréole de la gloire, que finit toujours par conquérir le vrai talent uni à une grande volonté; mettre son nom au niveau des plus nobles, des plus illustres, créer des œuvres que tout le monde admire, et qui deviennent immortelles, n'est-ce pas fait pour tenter tout être ayant du cœur?...

"Moi, je ne trouve rien de grand, de beau, de méritoire, comme de devenir quelqu'un tout seul!...

"Quand on reçoit un titre, de l'argent, une situation en naissant, c'est banal, et il n'y a nul mérite à cela.

"Tandis qu'y arriver par sa seule volonté, son talent, son intelligence!...

"Oh! c'est admirable, en vérité!..."

Et Antoniet, ravi, enthousiasmé, se jurait bien de suivre les conseils de M. de Gesdres.

Lui aussi, il serait fils de ses œuvres, et il le conquerrait, ce nom illustre qu'il voulait offrir à Marguerite!...

Car, à la différence de situation, de fortune même, de niveau social, Antoniet Escamôla ne songeait guère!...

Il aimait cette belle fille aux yeux purs et au cœur élevé, il sentait que l'âme de Marguerite, peu à peu, s'imprégnait de son image, et avec son caractère désintéressé toujours dans les nuages, comme celui de tout véritable artiste, Antoniet ne voyait pas d'obstacle à la réalisation de ses rêves.

—Nous allons contourner la grille du Luxembourg pour rentrer chez nous, dit Abeille, car à cette heure-ci, le jardin est fermé.

Mais demain matin, ma chère Lise, je viendrai te chercher pour te faire déjeuner avec nous, et t'enseigner le chemin de notre demeure, tu verras comme c'est près d'ici, en traversant tous ces beaux massifs, et par ces belles allées si bien ombragées!...

Tout le monde s'embrassa.

—Es-tu fatiguée, Monette?... demanda tout à coup Marguerite avec une intention que personne ne comprit, excepté Toniet, et une diplomatie des plus féminines?

—Oh! pas du tout, répondit aussitôt Fleur-des-Neiges. Pourquoi me demandes-tu cela?...

—Parce que tu pourrais nous accompagner jusqu'à la maison avec ton frère; nous resterions un peu plus ensemble!... semble! je ne veux pas laisser maman seule.

Abeille intervint.

—Tu es adorable, mon trésor, lui dit-elle; mais ta maman a une bonne, Véronique, que je lui ai choisie moi-même; c'est une personne de confiance, et avec elle tu peux sortir quelques inst

LEÇONS DE CHOSES POUR LES ENFANTS

XXV.—LES TISSUS

Vous savez ce qu'on appelle une étoffe ou un tissu, la toile, par exemple. Vous savez aussi que la toile se fabrique avec des fils de lin, de chanvre ou de coton.

Tisser des fils, c'est faire un tissu. Or tisser veut dire entre-croiser ; le tissage consiste essentiellement dans l'entre-croisement, l'entrelacement des fils, et l'ouvrier qui fait des tissus s'appelle "tisserand". Autrefois les tisserands travaillaient péniblement à la main, mais aujourd'hui, les tissus ordinaires s'exécutent presque tous sur des métiers mécaniques.

L'outil, la machine qui sert à produire cet entrelacement des fils s'appelle le métier à tisser.

Les étoffes ordinaires sont composées de fils de deux espèces : les "fils de chaîne", disposés parallèlement suivant la longueur, et les "fils de trame", qui passent alternativement en dessus et en dessous des fils de chaîne, en travers, c'est-à-dire dans le sens de la largeur.

Les fils de chaîne sont fortement tendus sur le métier, où ils forment une nappe continue. Il faut pour cela qu'ils offrent une assez grande résistance. Aussi leur préparation demande des soins spéciaux.

On les dispose d'abord sur une sorte de grand dévidoir nommé "ourdissoir" où ils s'arrangent parallèlement sans se mêler. De là ils passent dans un bain de pâte de farine ou d'amidon qui leur donne de la raideur et de la force, c'est "l'encollage". Au sortir de ce bain ils sèchent à l'air et s'enroulent sur un cylindre de bois placé en tête du métier. A mesure que l'étoffe est tissée, ce cylindre se déroule et offre à l'ouvrier une nouvelle longueur de fils de chaîne ; car ces fils ont la longueur même de la pièce, c'est-à-dire de 10 à 30 verges.

Chaque fils de chaîne est passé dans un anneau. Chaque anneau est relié par un fil à une tringle soutenue au-dessus du métier par un levier que l'on peut lever ou baisser à volonté. Il y a deux tringles semblables : à l'une No 1, sont reliés les fils de rang pair : à l'autre No 2, les fils de rang impair.

Le tisserand, appuyant les pieds sur des pédales, fait lever la tringle No 1 et baisser le No 2. Les fils de la chaîne se trouvent ainsi séparés en deux nappes formant un angle. Dans cet intervalle, il passe une "navette" d'où se déroule un fil de trame. C'est le premier temps, il lâche les pédales et les fils de chaîne reprennent tous la position horizontale, emprisonnant, deux par deux, le fils de trame. Au second temps, le tisserand fait lever la tringle No 2 et baisser le No 1. Les fils se séparent de nouveau, mais en sens inverser. La navette asse pn seucond fil de trame. Le travail continue ainsi.

Mais les fils de trame livrés à eux-mêmes entre les deux nappes de chaîne se rangeraient pas régulièrement ; le tissu serait lâche et irrégulier. Pour empêcher cela, on a recours à un petit appareil nommé "peigne battant". Voici en quoi il consiste. Chaque fil de chaîne passe entre les dents d'un peigne que l'ouvrier peut faire avancer ou reculer. Avant de passer le fil de trame, il se recule ; une fois le fil déroulé et la chaîne en place horizontalement, il ramène à lui le peigne, qui comprime le fil de trame, le serre également et assure la régularité de l'étoffe.

En résumé, le tissage consiste, étant donnée une nappe de fils de chaîne, à faire passer entre ces deux fils alternativement levés et baissés de deux en deux, un fil de trame qu'un peigne égalise et serre aussitôt.

Un ouvrier lyonnais nommé Jacquard s'est immortalisé en inventant une machine fort simple qui permet d'exécuter des étoffes à dessins dites "brochées". Pour cela, les fils de chaîne sont soulevés juste au moment voulu et en nombre calculé pour que le fil de trame soit visible ou caché suivant qu'il passe en dessus ou en dessous d'un certain nombre de fils.

Dans le tissage du velours ou autres étoffes bouclées, on pose dans l'intervalle des fils de chaîne, à la distance de deux ou trois fils de trame, des fils de laiton qui forment une ligne de boucles plus hautes que le tissu. Si l'on fend ensuite ces boucles, elles s'ouvrent et s'étalent, formant une petite touffe de fils. Ce sont ces touffes serrées qui donnent au velours son aspect particulier.

Certaines étoffes de laine, comme le drap, la flanelle subissent un grand nombrt d'opérations après le tissage. Elles ont surtout pour objet de "feutrer" la laine pour rendre le tissu plus serré et plus épais.

Voici, en résumé, comment se fabrique le drap.

On tisse une toile de laine. On la dégraisse au moyen d'une sorte d'argile nommée "terre à foulon", et quand elle est bien nette on l'oblige à passer dans des machines nommées "foulons" où l'étoffe se trouve comprimée dans tous les sens comme si on la pilait dans un mortier. Ce "foulage produit le feutrage de la laine. L'étoffe se resserre et s'épaissit. On la fait alors passer entre des "cardes" destinées à relever les brins de laine et à les coucher dans le même sens. Ces cardes sont formées par des têtes de chardons disposés sur des cylindres de bois. Après cette opération qui s'appelle "lainage", on sèche bien le drap, qui offre une surface lisse mais formée de poils d'inégale longueur. On procède alors à la "tonte". Vous connaissez peut-être la petite machine qui sert à tondre les pelouses. Elle consiste en un cylindre sur lequel s'enroulent en hélice, deux ou trois lames bien tranchantes. A mesure que le cylindre tourne, les lames coupent tout ce qu'elles rencontrent. Et comme elles restent toujours à la même distance du sol, la pelouse tondue ressemble à un tapis de velours vert. La tondeuse de drap est construite à peu près sur le même modèle et agit de la même manière. L'étoffe est dès lors terminée, mais on lui donne meilleure apparence en la faisant passer entre des cylindres chauffés qui la repassent : c'est ce qu'on appelle le "lustrage".

On ne livre guère les étoffes au commerce telles qu'elles sortent du métier. Les toiles écrues sont apprêtées en passant dans un bain de colle d'amidon, puis repassées entre des cylindres, ou bien on les blanchit, on les teint, on les imprime en diverses couleurs, avant de les apprêter. Pour imprimer une étoffe, on procède comme pour les papiers de tenture dits "papiers teints". Supposons que l'on veuille une "indienne" grise ornée d'un semis de boutons de roses. Il faudra pour cela au moins trois cylindres à impression. On calque sur chaque cylindre le dessin de l'étoffe. Sur le premier, on grave en creux tout ce qui est gris, sur le second ce qui est rose, sur le troisième ce qui est vert. Pour imprimer, on remplit les creux de chaque cylindre avec la couleur qui lui appartient, puis on fait passer l'étoffe alternativement sur chacun d'eux. Le premier dépose le fond gris ; le second, le rose des boutons ; le troisième le vert des feuilles. La grande difficulté consiste à bien raccorder ces trois couleurs : si l'étoffe s'allonge, se déforme au passage, les couleurs ne se désent pplus juste à leur place.

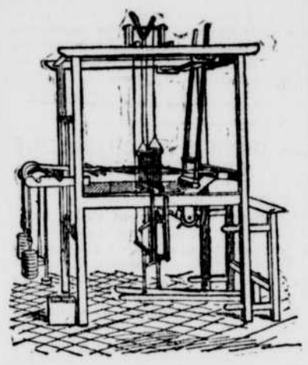

PIECES PRINCIPALES DU METIER DE TISSERAND

Lorsqu'il s'agit de représenter un bouquet un peu compliqué, vous comprenez qu'il faut employer dix, douze cylindres, ou même plus. Cependant des machines exécutent ce travail avec une admirable précision.

Quand les étoffes de laine ont été teintes et séchées, leur surface est toute duveteuse, car un grand nombre de bouts de brins se sont redressés au-dessus du tissu. On fait disparaître ce défaut par le "grillage" ou le "flambage", qui consiste à glisser rapidement le tissu sur un cylindre de cuivre chauffé au rouge ou sur une rangée de becs de gaz allumés. L'étoffe n'a pas le temps de s'échauffer au passage, mais tous les fils isolés sont brûlés au ras du tissu. Il ne reste plus qu'à donner le lustre par un cylindrage.

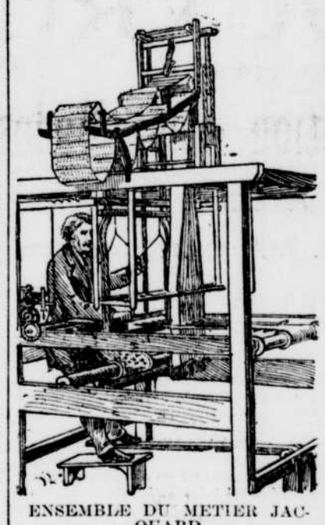

ENSEMBLE DU METIER JACQUARD

Il y a des étoffes qui ne sont pas formées par un entrecroisement de fils, par conséquent elles ne sont pas tissées. On peut dire qu'elles consistent en un enchevêtrement d'anneaux ou de mailles. Tel est le tricot. On l'exécutait autrefois à la main, mais aujourd'hui des métiers perfectionnés permettent de fabriquer à bas prix toutes sortes d'articles en laine ou en coton : bas, gilets de peau, gants, jupons, caleçons, camisoles, châles, cravates, etc., etc. Il y a des métiers qui donnent aux bas, par exemple, leur forme à peu près complète, et il suffit de "remailler" à la main quelques parties. D'autres produisent une pièce de tricot dans laquelle on taille des morceaux que l'on coud entièrement à la main.

Le tulle est un tissu lâche à réseau formé par l'entrelacement sinueux d'un certain nombre de fils de chaîne. On le fait en coton et en soie.

Pour faire des vêtements chauds, il faut choisir les substances qui "condrisent" mal la chaleur, c'est-à-dire qui ne peuvent pas en soutirer beaucoup de votre corps. Pour une épaisseur et une qualité égales, les tissus de soie sont plus chauds que ceux de laine, les tissus de coton sont plus chauds que ceux de lin et de chanvre.

Notez, en outre, que plus un tissu est pelucheux, feutré, plus il emprisonne d'air, et comme l'air conduit très mal la chaleur, les tissus de ce genre, surtout s'ils sont en laine, empêchent très bien le corps de se refroidir.

Les chemises, les draps de coton sont préférables en été aux toiles de lin ou de chanvre, précisément parce qu'ils conduisent moins bien la chaleur. Ils ne sont pas assez chauds pour incommoder, et à leur contact la peau ne se refroidit pas subitement comme au contact des toiles de chanvre ou de lin, surtout lorsque la transpiration les a rendus un peu humides.

Vous comprenez maintenant pourquoi on adopte la laine pour l'hiver. N'oubliez pas que le coton est plus sain en été que le lin et le chanvre, qu'il expose moins aux refroidissements.

Dr SAFFRAY.

MALADIE DE CŒUR SOULAGÉE EN 30 MINUTES.

Le remede du Dr Agnew pour le cœur donne un parfait soulagement dans tous les cas de maladies de cœur organiques ou sympathiques en 30 minutes, et opère rapidement une guerison. C'est un remède sans pareil pour guérir la palpitation, la courte haleine, les suffocations, les douleurs dans le côté gauche et tous les symptômes de maladies de cœur.

Une dose vous convaincra. A vendre par B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame. Laviolette et Nelson, 1005 rue Notre-Dame.

133—s—jno

CONTRAINTE DE PARLER

Elle considère cela comme un devoir

L'esprit tranquille peut sauver plusieurs vies

Le Céleri Composé de Paine délivre Mme McKillop des terreurs et des douleurs du Rhumatisme

La maladie cause une terrible agonie

Les cordes aux paumes des mains nouées

La souffrance et les tortures cessèrent après l'emploi du Grand Remède.

Des milliers de personnes, déjà, ont déclaré publiquement que le Céleri Composé de Paine les avaient délivrées des terreurs et des douleurs du rhumatisme et de la terrible sciatique.

Le même travail est accompli aujourd'hui sur une bien plus grande échelle. Les martyrs du rhumatisme mettent de côté les remèdes décevants et sans valeur comme sans mérite, sans qualité ou réputation établie, et demandent à leurs pharmaciens ou autres fournisseurs le Céleri Composé de Paine.

Ils voient les résultats étonnants qui découlent de l'emploi du Céleri Composé de Paine, chez leurs amis, leurs voisins et leurs parents : ils connaissent aussi ce fait que chaque guérison publiée pour l'encouragement des personnes qui sont malades et qui souffrent vient de quelque personne responsable résidant au Canada, que l'on peut interviewer ou à qui l'on peut écrire.

Nous donnons aujourd'hui une nouvelle preuve forte et convaincante du pouvoir toujours infaillible du Céleri Composé de Paine. La lettre vient de Mme Mary McKillop, de Campbellford, Ont. Elle dit :

"Après avoir fait usage de votre Céleri Composé de Paine, je suis d'opinion que je devrais dire quelque chose en sa faveur pour le plus grand bien de tous ceux qui ne l'ont pas essayé.

"Je souffrais de rhumatisme depuis longtemps et j'endurais de grandes douleurs. Les cordes dans les paumes de mes mains se nouaient et je désespérais d'obtenir du soulagement. Cependant, après avoir fait usage du Céleri Composé de Paine, toutes mes douleurs ont disparu et je m'aperçois que je renforcis tous les jours.

"Je pense que le Céleri Composé de Paine est le meilleur remède du monde contre le rhumatisme et toutes les maladies nerveuses, et je le recommanderai toujours fortement. Je recommande particulièrement votre remède à toutes les femmes faibles et délicates."

Berlin = = House

AUTOMNE 1894

Nous recevons maintenant nos

Nouveaux Manteaux, Capes, Costumes, Etoffes à Robes, etc.

Et comme notre Importation consiste en

Nouveautés et Spécialités

en quantité limitée, nous sollicitons de vous l'honneur d'une visite à bonne heure, afin de vous assurer votre choix de marchandises avant qu'elles soient offertes au public.

BEDARD & VINCENT,

1810 et 1812 Rue Notre-Dame,

MONTREAL

P.S.—Le nombre des ordres ayant augmenté considérablement, nous prenons la liberté de vous demander de placer vos ordres pour robes, costumes, etc., etc., aussitôt que possible afin d'éviter les désappointements.—B. & V.

NOUS prévenons notre clientèle qu'à partir du 15 Août, nous ferons GRATUITEMENT, des applications raisonnées de COURANTS ELECTRIQUES pour soulager ou améliorer les vues délicates ou affaiblies.

Il est entendu que nous ne traitons pas les maladies d'yeux et qu'en ce cas on doit consulter préalablement les médecins spécialistes.

Avec notre système électrique, nous pouvons arriver à essayer graduellement les vues difficiles, évitant ainsi l'emploi des drogues, si incommode pour la vision.

J. PETIT & CIE

Opticiens de Paris (30 ans d'expérience) 35½ Côte St Lambert, coin ruelle Fortification.

223-je-jno

MODES

ACADEMIE DE COUPE de Madame E. L. ETHIER 88 rue St-Denis, fondée en 1891

Le cours comprend le Corsage de robe sans couture, le Dessin des Patrons, la Rectification, la Garniture du Corsage, la Jupe, le Manteau et le Dolman.

DAME E. L. ETHIER,

Tél. 6037. 88 rue St Denis.

253—m j s—jno

SYSTEME DE COUPE ET DE COUTURE DE Mme KELLOGG, médaillé à l'exposition de Paris et Chicago. Ce système, simple et sûr, évite l'ajustement. En huit jours de leçons, toute dame peut tailler à perfection ses manteaux et robes d'après ce système, qui consiste dans le mariement d'un outillage. Enseigné par Mme le Prof. BARIL, No 1271 rue Notre-Dame. 67—jno

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

PHŒNIX

DE HARTFORD

Buraux : 114 rue St-Jacques

Subit les épreuves du temps et les épreuves du feu. Contre le feu seulement. Capital comptant $2,000,000. Réglements prompts et libéraux. Smith et Tatley, gérants généraux pour le Canada. 52—m-j-s—jno

TAPIS

Les Nouveaux Tapis ne sont pas seulement Jolis et d'une belle apparence, mais d'une excellente valeur,

Chez THOMAS LIGGETT.

RIDEAUX

En une grande Variété de Nouveautés

Stores, Portières et Draperies.

THOMAS LIGGETT,

1884 Rue Notre-Dame

(EDIFICE GLENORA)

GAZELIERS EN CRISTAL

NOTRE PROPRE FABRIQUE — A TOUS LES PRIX

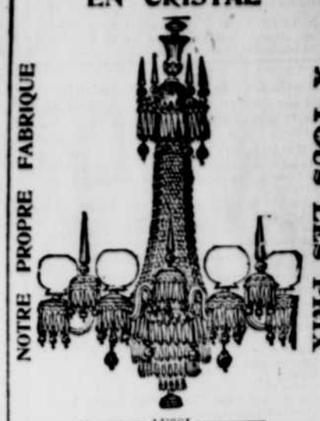

AUSSI

TASSEAUX ET LAMPES DE PASSAGE EN VERRE COUPE

Tous nos appareils à gaz en cristal peuvent servir pour la

LUMIERE ELECTRIQUE

A peu de frais extra

POUR LUMIERE ELECTRIQUE

Lampes en cristal, préférables à celles en métal

Le cristal sert de réflecteur et sont, pour cette raison, beaucoup en usage, maintenant, en Europe et aux Etats-Unis.

R. SHARPLEY & FILS

225 Rue St-Jacques

270—3

Sous notre Toit

VOUS trouverez presque tout ce qu'il faut pour meubler le foyer au complet. Tel est l'avantage. Ensuite nos prix sont bas ; vous aimez à savoir cela ; de plus nous sommes genereux envers les acheteurs. Tout est vendu pour

ARGENT COMPTANT OU A CREDIT

Voici quelques faits :— Comment meubler cette chambre vide avec peu d'argent pour le faire ?—Notre système de crédit équitable vous le permet.

Comment obtenir un poêle ou un range neuf quand on est court d'argent pour le moment ?—Notre système de crédit equitable vous le permet.

Comment meubler le salon quand vos moyens actuels ne vous le permettent pas ?—Notre système de crédit equitable vous le permet.

Comment acheter un carrosse neuf pour le bébé ?— Notre système de credit équitable vous le permet.

Comment vous marier quoique pauvre ?—Notre système de credit équitable vous le permet.

Nous avons été occupés ces jours derniers à exposer un nouveau lot de tapestries. Vous devriez venir les voir.

The American Wringer Co

SUCCESSEURS DE LA

Metropolitan Manufacturing Co.

1678 et 1680 rue Notre-Dame

T. A. EMMANS, gérant. 156—jno

Practical Hip

CAN'T BREAK IT

REGARDEZ

LE CÔTÉ de ce CORSET

PRIX - - $1.50

160—8

NOUVELLE MUSIQUE.—Marche de Mosay Commanderie est la plus meilleures marches de Sousa. — Quatre morceaux nouveaux, très faciles, et jolis, par de grands compositeurs : Valse Cantilène, par A. P. Wyman ; gavon, Our Little Friends, par Sud t ; polka, All in Starlight, par C. D. Blake ; polka fantastique Recreation, par Meyer, tous 10c chacun ou 11c par la poste. Senorita, valse par Moore 25c. ; avec une des valses à bon marche de l'auteur, prix regulier 75c pour la même edition de 11 pages de musique. Belle of Chicago, marche, une autre des belles marches de Sousa 10c, elle est egale à son Washington post, High School Cadets ou Gladiator marches, toutes à 10c chacune. — W. STREET, 21 (autrefois 29) rue Bleury.

197—me-jno

le plus grand peintre des temps actuels.

Est-il besoin de dire que cette Clémence Isaure avait les grands yeux purs et la silhouette élégante de quelqu'un de notre connaissance ?...

Quant à celle-ci, pour la première fois, dans son adorable chambre, aux murs tendus de lampas rose, Marguerite de Gesdres ne put pas trouver le sommeil.

Et cependant Abeille l'avait déshabillée et couchée, avec la même tendresse infinie qu'elle le faisait depuis qu'elle l'avait mise au monde.

Sur le front pur de sa fille, elle avait appuyé ses lèvres, en lui disant :

—Dors bien, mon ange, et rêve que tu es la petite fille la plus aimée de la terre, et cette fois, le songe ne sera pas mensonge !

Non, le sommeil n'était pas arrivé comme à l'ordinaire, Marguerite agitée, toute frémissante, sentait son cœur s'envoler vers ce joli atelier qu'elle avait voulu arranger de ses mains.

—Oh ! se disait-elle, pourvu qu'il le conquière ce nom qui le fera quelqu'un, lui aussi !... Pourvu surtout qu'à Paris son cœur me reste tout entier !....

Alors, comme je serai fière, le jour où il aura la grande médaille d'honneur au Salon, de dire à Père :

—C'est pour moi qu'Antoniet Escaméla a fait tout cela, pour moi qu'il a eu tant de courage, de volonté, d'énergie, de persévérance et de talent !... Père, il faut lui donner la récompense à laquelle il a droit et que dans mon cœur je lui avais toujours promise !...

Père, il faut en faire tout à fait ton fils !...

Le lendemain et les jours suivants, l'existence de Lise s'organisa régulière et presque heureuse, si ce n'avait été le souvenir de celui qu'elle devait pleurer toute sa vie.

Antoniet était allé le matin même dans l'atelier dont lui avait parlé M. de Gesdres.

Un peu troublé et fort timide en présence de l'un de nos plus illustres peintres, le célèbre Mathelin, de Toulouse, Escaméla avait vite, la palette à la main, oublié son angoisse, et s'était mis à dessiner, comme il le faisait jadis, dans le chalet de la montagne, entre Monette et Grillon, tellement absorbé par son art, que tout ce qui n'était pas sa peinture disparaissait alors pour le jeune homme.

—Oh ! oh !... dit Mathelin, en s'approchant, nous sommes au Midi, nous autres aussi !... Mille Dious...! Et Toulouse nous a mis sa foucade endiablée dans les yeux ?.... Si tu travailles, mon petit, tu seras digne, je te le jure, d'en faire partie de la grande Ecole Toulousaine !...

Sang du Christ !... Que voilà donc des arbres bien campés... et déjà de l'air dans ce rien d'esquisse !

Embrasse-moi !...

Embrasse-moi, pitchoun !..... Et reviens tous les jours, si ça te plaît, tu es ici chez toi !...

S'il y revint, le petit guide ?... Ah ! oui, on peut le croire, et du matin au soir, sans se lasser jamais.

Là-bas, de l'autre côté de cet admirable jardin en fleurs, deux grands yeux, semblables à de pures étoiles, ne rayonnaient-ils pas en lui montrant le but ?...

Pendant ce temps, Marguerite comme jadis, à Toulouse, s'occupait de Monette, la conduisait avec elle dans les cours qu'elle suivait elle-même, et où Mlle Escaméla, merveilleusement douée, faisait de rapides progrès.

Il n'y avait que ce terrible accent qui ne se modifiait pas.

Mais il était si joli avec sa rapidité neuveuse ! Les "r," en sortant de cette si gracieuse petite bouche, avaient une musique si douce que nul ne la trouvait ridicule.

—Clémence Isaure, pour sûr, parlait ainsi, n'est-ce pas, Monette ? demandait malicieusement Mlle de Gesdres à son amie, en prononçant nerveusement comme elle, en évoquant ton nom pue le frère et la sœur avaient constamment sur les lèvres.

Et elle, la Monette jolie, en prenant l'accent pointu, celui que dans le Midi on appelle l'"accent parisien," répondait avec un pincement de sa bouche adorable :

—Certainement, mademoiselle, qu'elle parlait comme moi.... Et quoi d'étonnant à cela, puisque son pays est le mien ?...

Lise, devant les yeux irradiés d'Antoniet, ses rêves fous et si assurés de bonheur et de gloire, devant la joie de Monette ,extasiée de Paris, de ses cours, de ses leçons, surtout de Marguerite, se trouvait paisible et calme, dans sa petite maison, avec la conscience qu'elle remplissait son devoir maternel.

Elle allait quelquefois à l'hôtel de Gesdres, mais plus souvent encore ses amis venaient la trouver chez elle.

—Un mois demain que tu es arrivée, lui dit un jour Abeille, il faudrait fêter cette date heureuse en venant dîner avec nous.

Monette restra à l'hôtel après ses cours, Antoniet arrivera tout droit de son atelier et toi viens de bonne heure, nous causerons tant que nous pourrons.

Mme Escaméla accepta ; et le lendemain, elle quitta en effet sa maison aussitôt que possible.

Dans le Luxembourg, qu'elle traversa, pour se rendre rue de Vaugirard, la musique jouait, et il y avait un monde extraordinaire.

Par cette lumineuse après-midi d'été, les toilettes claires des jeunes femmes, les tablirs blancs des nounous et des bonnes, par dessus tout ces beaux enfants, frais et roses, habillés de dentelles et de broderies avec ce goût que l'on rencontre à Paris seulement ; ces enfants qui faisaient des pâtés de sable tout le long des allées, ou qui lançaient des flottilles, toutes voiles dehors, dans le bassin, tout cela séduisait Lise et dilata délicieusement son cœur.

Ce fut avec des idées très douces, encore plus paisibles, qu'elle arriva à l'hôtel de Gesdres.

Mais dès les premiers pas qu'elle fit dans le petit salon, précédant le boudoir de la marquise, elle chancela.

Une femme, en effet, une femme qu'elle voyait distinctement entre les draperies relevées de la porte, était assise à côté d'Abeille, tenant ses mains, pleurant la tête appuyée contre l'épaule de la marquise, avec l'abandon d'une sœur.

Et cette femme, en robe de moire noire, aux larges revers Directoire, garnis de point de Venise ; avec ses cheveux bruns couronnés d'une minuscule capote en tulle changeant gris et bleu, semblable au cou d'une tourterelle ; cette femme, Lise, malgré la différence de toilette, la reconnut aussitôt :

C'était celle de la montagne !...

La voyageuse qui accompagnait Rolland !...

Celle à qui Grillon avait fait tant de caresses !..

Enfin, Dieu de colère, celle qui avait appelé Monette, Blanche !..

Eh oui, c'était la mère de Monette !.. Tout tourna autour de Lise....

La malheureuse pour ne pas tomber, fut obligée de se cramponner aux draperies de la porte...

Abeille, au léger cri qu'elle poussa, leva les yeux.

Effrayée de l'excessive décomposition des traits de Lise, elle abandonna Germaine et s'élança vers son humble amie.

—Oh ! ma pauvre chérie, s'écria-t-elle, qu'as-tu ?..... Que t'est-il arrivé ?..

Ton visage est altéré comme si tu allais mourir.

Mme Escaméla ne put pas répondre.

Les lèvres tout à fait décolorées, et les jambes molles, elle tomba sur un canapé.

La syncope, alors, arriva rapidement, et fut complète.

Néanmoins, l'évanouissement ne dura pas, et les soins dont la malade fut entourée en eurent rapidement raison.

Quand elle ouvrit les yeux, Lise sentit les petites mains de Germaine qui lui frottaient encore les tempes, tandis que de ses belles et droites prunelles bleues, Mme de Villamblard la regardait avec une douceur extraordinaire.

Jusqu'au fond des entrailles, la pauvre Lise tressaillit.

Ah ! comme c'étaient bien là les yeux de Monette !..

Mais tout le monde devait les reconnaître ces yeux, sans un doute ni une hésitation possible !..

Tout le monde, alors, se lèverait contre elle, l'appellerait voleuse... surtout, surtout, on lui prendrait son trésor !...

Ah ! elle aimait mille fois mieux être morte !..

—Mon Dieu ! s'écria Germaine, voilà que son évanouissement la reprend... Abeille, viens vite m'aider, je t'en prie.

Et s'adressant à Lise, elle ajouta :

—Voyons, madame, reprenez un peu de courage !... Pourquoi avez-vous l'air si malheureux ?... Est-ce qu'il est arrivé quelque chose chez vous ?

Vous ne me connaissez pas, mais je suis la sœur d'Abeille, et elle vient de me dire tout ce qu'elle vous devait !...

Ne vous gênez donc pas avec moi, je suis disposée à vous aimer comme la marquise elle-même !..

Lise fit un grand effort.

Chose bizarre, cette voix de Germaine l'attirait, la berçait, lui faisait éprouver, dans l'état nerveux où elle se trouvait, une sorte de bien-être extraordinaire.

Ce n'était plus la voix indifférente, un peu sèche de la comtesse de Villamblard, là-bas, dans la montagne, quand elle interrogeait Lise.

Non, elle n'avait plus rien d'autoritaire ou d'absolu, cette voix !..

C'étaient au contraire des inflexions d'une bonté très douce, empreintes d'un intérêt sous lequel on sentait des larmes prêtes à jaillir, des larmes d'une personne qui, ayant beaucoup souffert elle-même, compatit à la peine d'autrui.

Instantanément, sans avoir la force d'analyser encore ses impressions, Lise se dit qu'elle ne détesterait jamais la femme qui lui parlait ainsi, celle qui avait les beaux yeux tendres de sa Monette !..

Elle fit appel à toute son énergie.

—Merci, dit-elle, vous êtes bonne, madame, je vais mieux, grâce à vos soins !..

—Mais tu as eu quelque chose de particulier, s'exclama Abeille. Pas possible que l'on soit dans un semblable état sans cause.

Il n'est rien arrivé aux enfants, au moins ?

Lise sourit.

Son sang-froid et sa volonté revenaient.

—Dieu merci, non, dit-elle, il n'est rien survenu à personne.

Il fait très chaud, aujourd'hui, et le soleil, dans le Luxembourg, m'aura sans doute indisposée, car je n'avais pas d'ombrelle.

Et désignant son grand voile de veuve :

—Et puis ce crêpe est extrêmement lourd, continua-t-elle ; et moi, qui étais toujour nu-tête dans nos montagnes, je m'y accoutume difficilement.

Germaine s'approcha avec un verre d'eau sucrée à la main.

—Buvez encore ceci, dit-elle, j'y ai mis une forte dose de menthe : ça achèvera de vous calmer, car vos lèvres tremblent toujours, et vous n'êtes pas certainement tout à fait remise.

Lise obéit.

—Je ne vous ai pas présentée l'une à l'autre, dit la marquise de Gesdres lorsqu'elle vit Mme Escaméla plus calme.

Ma chère Lise, continua-t-elle, voilà Mme la comtesse de Villimbard-Mussidan, mon amie d'enfance, celle qui m'a aimée comme une sœur, lorsque j'étais une humble petite fille, très pauvre et très malheureuse.

Germaine a un cœur de diamant, et ceux qu'elle aime savent quelle incomparable amie ils ont en elle...

Ma chère Germaine, continua Mme de Gesdres, celle-ci est mon autre sœur. Son mari est mort en sauvant le mien...Figure-toi alors ce qu'elle est pour Pascal et pour moi !...

Germaine tendit ses deux mains ouvertes à la veuve de Jean-Marie.

—Abeille, dans sa délicatesse infinie, dit-elle, vous a raconté ce que j'avais fait pour elle. Elle ne vous a pas dit ce qu'elle avait fait pour moi.

J'ai été, je suis encore extrêmement malheureuse.

La vie m'a réservé bien des heures désespérées, je crois même que j'ai été folle pendant quelques années ; et c'est Abeille, ma chère et sainte Abeille, qui m'a soignée comme une sœur ; qui a veillé sur moi ; qui m'a rendu la raison ; et qui depuis a essayé de me consoler, et me console encore d'une douleur extraordinaire qu'elle vous dira.

Après cela, comprenez-vous comment je l'aime ?..

Et comprenez-vous aussi comment tout ce qui a une place dans son cœur en a une à peu près semblable dans le mien ?...

—Voulez-vous me permettre de vous aimer, Lise, et voulez-vous qu'à mon foyer si triste, il y ait, comme à celui d'Abeille, une amie de plus ?...

La fille du capitaine Ferras était

EMPLOI DEMANDE

ON TROUVERA une très bonne modiste de robe et dans toute sorte de linge pour coudre dans les familles privées. S'adresser 156 rue Sanguinet. 271—2

ON TROUVERA une garde-malade munie de bonnes références au No 251 rue Gain entre Lafontaine et Ontario. 270—3

LE BUREAU DU TRAVAIL de LA PRESSE est ouvert de neuf heures du matin à une heure de l'après-midi, inclusivement.

LES PATRONS désirant des employés peuvent s'adresser au Bureau du Travail de LA PRESSE, No 71a rue St Jacques. Ils y trouveront :

Apprentis : machiniste, 6 ; relieur, 3 ; compositeur, 3 ; typographe 4 ; fourreur, 1 ; bijoutier, 4 ; barbier, 3 ; meubnier, 1 ; horloger, 1 ; plombier, 3 ; argenteur, 1 ; peseur d'appareil de chauffage, 1 ; nouveauté, 1 ; bijoutier, 1.
8 aides-garde-magasin.
7 assistants-teneurs de livres.
3 aides-forgeron.
10 agents.
1 arpenteur.
2 boureurs.
5 boulangers.
1 brasseur et malteur.
3 boucher.
14 cochers
8 clavigraphistes (femmes et homm).
5 charpentiers-menuisiers.
4 charretiers.
6 chauffeurs.
2 cochers de place.
25 collecteurs.
3 conducteurs d'ascenseur.
6 copistes.
5 cuisiniers.
5 couturiers.
4 calsseires.
1 coupeur de vitres.
Commis : épicerie 30 ; hôtel, 11 ; bureau, 12 ; nouveauté, 7 ; quincaillerie, 5 ; expéditeur, 3 ; chaussures, 5 ; hardes faites, 3 ; cuir 1 ; charbon et bois, 2 ; tabac, 6 ; voyageur, 5 ; huile et peinture, 2 ; médecine patentées, 1 ; bois de service, 2 ; magasin de gros, 3 ; tapis et prelarts, 1 ; thé et café, 1 ; boucherie, 6 ; plombier, 3.
4 couples mariés désirent se placer dans une maison privée ou dans un restaurant.
6 cordonniers.
4 couturières dans les hardes d'homme.
1 charcutier.
1 chapelier.
1 corroyeurs.
2 contre-maître maçon.
6 concierge.
3 correcteurs d'épreuves.
1 correspondant d'affaires, sachant le français, l'anglais et l'allemand.
1 couvreur.
1 conducteur de travaux de chemins de fer.
4 chauffeurs de fournaises.
1 dessinateur.
10 domestiques.
31 découpeur pour une série.
Drivers : divers, 36 ; épicerie, 6 ; bière, 2 ; buanderie, 1 ; boucherie, 1 ; driver de lait ayant une bonne pratique, 1 ; meubles, 1 ; ayant cheval et voiture, 2 ; de pain, 1.
1 électricien.
2 femmes pour faire les bureaux.
3 filles comms.
2 femmes de journée.
2 forgerons.
2 fermiers.
2 filles désirant du travail dans une manufacture.
1 faiseur de pelouse.
3 garçons de restaurants.
15 gardes-magasins (storeman).
20 gardiens.
10 garçons à tout faire.
3 garçons de bureau.
2 gardes-malades.
1 couvreur-ardoisier.
2 horlogers.
18 hommes de cour.
30 hommes à tout faire.
Instituteurs : d'école, 1 ; de musique, 2.
1 instituteur.
5 jardiniers.
4 mécaniciens.
2 modistes.
2 meubniers.
8 menuisiers.
1 milwright.
1 modiste dans les chapeaux.
1 marbrier.
1 modeleur.
1 meunier.
9 ouvriers pour les scieries.
3 pâtissier.
15 pointeurs (time-keeper).
16 peintres.
4 presseurs.
1 pacheteur de chaussures.
1 polisseur dans le cuivre.
1 régleur.
1 sellier.
1 serrurier.
4 sténographe.
1 sacristin.
1 saucissier.
1 servante générale.
2 tailleurs de hardes.
11 tonneurs de livres.
1 terrassiers.
3 traducteurs.
6 typographes.
1 tanneur.
1 tourneur en bois.
1 télégraphiste.
2 tailleur de hardes de pratique.
1 tailleur de cuir.

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE un apprenti barbier avancé parlant bon anglais au No 2631 Ste Catherine. 270—3

ON DEMANDE deux drivers pour la vente des pâtes dans les hôtels. S'adresser 351 avenue Papineau. 270—3

ON DEMANDE des cuisinières, filles de chambre, filles de table et servantes générales. S'adresser au bureau d'enrégistrement de Mme Robinson, 386 rue Craig. 267—6

ON DEMANDE un associé avec un capital d'environ $1,000 pour le commerce de bois et charbon, foin et grain. S'adresser par lettre "C. E. D.", bureau de LA PRESSE. 271-6

ON DEMANDE une fille pour bureau, bonne main, sachant le français et l'anglais ; références exigées. S'adresser par lettre à Boîte Bureau de Poste No 686. 270—3

ON DEMANDE un associé anonyme ou actif avec trois à cinq mille piastres pour aider dans une maison de commerce anglaise bien établie. Bons profits ; une excellente occasion. Adressez "A. P." LA PRESSE. 270—3

ON DEMANDE une servante générale pour une famille de trois. Se présenter le matin au No 23 rue Chomedy. 271—3

ON DEMANDE une servante générale, 1674 rue Notre-Dame. 271—3

ON DEMANDE une servante au No 354 rue des Seigneurs. 271—3

ON DEMANDE une servante générale au No 155 rue Berri. 271—3

ON DEMANDE une bonne servante générale pour une famille de trois. Doit être propre et avoir des références. S'adresser entre 1 et 3 heures ou le soir, à 141 Parc Avenue. 271—3

ON DEMANDE un plombier et couvreur. S'adresser à A. Blais, Ste Anne de Bellevue. 270—3

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE un garçon actif habitué à la bar et commissions, avec références, parlant anglais. S'adresser 1899 rue Ste Catherine. 270—3

ON DEMANDE dans notre département de confiserie, un homme competent pour travailler à la casserole centrifuge (revolving pan). S'adresser à la Lang Manufacturing Company. 268—6

ON DEMANDE des filles dans notre département de chocolat. S'adresser à la Lang Manufacturing Company. 268—6

ON DEMANDE de bons garçons forts dans notre département de confiserie. S'adresser à la Lang Manufacturing Company. 268—6

ON DEMANDE des cuisinières, servantes générales et filles de chambre. S'adresser au nouveau Bureau d'Enregistrement. 1875 rue Ste Catherine. 268—6

ON DEMANDE — Les personnes qui ont besoin de servantes sont priées de s'adresser au Bureau d'Enregistrement de Mme Robinson, 386 rue Craig. 257—6

ON DEMANDE une fille de chambre et une bonne d'enfants bien recommandées. S'adresser au No 98 rue St Denis. 257—6

AGENTS d'assurance demandés, s'adresser à A. T. Chalifoux, surintendant du Sun Life, 1766 rue Notre-Dame, heures de bureau, de 10 a.m. a 12.30 p.m. 238—jno

MAISONS A LOUER

A LOUER—2 beaux logis de 4 et 5 appartements, Nos 400 et 402 rue Gaim, près rue Ontario, tout nouvellement réparé, avec cour et hangar. Loyer $6.50 et $7.50. S'adresser à J. C. Beauchamp, No 17 Côte Placeul Armes. 272—1

A LOUER—Maison 8 appartements, bien chaude, beau site, bonne place d'affaire, à des conditions faciles pour un locataire respectable. Possession immediate, 1585 rue Ste-Catherine. 272—1

A LOUER—Au centre, logements de 4 et 8 appartements, R. W. C., maison toute neuve, de première classe, très confortable. Conditions faciles. S'adresser No 179 Saint Dominique. 270—6

A LOUER—Un local pouvant servir pour tailleur, magasin de fruits ou d'huitres. S'adresser No 1461 rue Notre-Dame. 268—6

A LOUER — Logements neufs de quatre appartements avec w. c. $5 par mois. S'adresser 196 Amherst. 268—5

A LOUER—Beau cottage moderne, rue Cherrier No 37, a bon marché pour l'hiver. S'adresser au No 35 avenue du Parc. 267—12

LOGEMENT à louer, 4 appartements, 4 ou 5 piastres par mois, 222 rue Iberville, Montréal, C. Lefebvre. 270—3

CHAMBRES A LOUER

A LOUER—Magnifique chambre simple et double avec toutes les améliorations modernes, mais on chauffe à l'eau chaude, belle localité, No 383 Dorchester. 272—1

A LOUER—Chambres avec ou sans pension, au No 307 rue Lagauchetiere 4eme porte de la rue St-Denis. 271—3

A LOUER—Chambre meublée au No 133 rue Berri. 271—2

A LOUER—Belles grandes chambres non garnies, chauffées à l'eau chaude, 418 St-André, coin Ontario. 266—7

CHAMBRES A LOUER—On trouvera de bonnes chambres sur l'étage du bain a un prix modéré. S'adresser au No 142 rue St-Denis. 269—12

ON TROUVERA pension de première classe avec chambres ; aussi, pension de table, au No 75a Ste Elizabeth, coin Dorchester. Pas d'enfant. 271—2

ON TROUVERA chambre et pension pour un couple ou deux messieurs, au No 3 rue des Allemands. 271—6

ON TROUVERA belles grandes chambres meublées, ainsi que pension pour deux messieurs ou un couple au No 67 rue Ste Elizabeth. 269—4

A LOUER

ECURIE A LOUER—Une écurie avec 2 places au No 142 St Denis. 271—12

A VENDRE

A VENDRE—Des fixtures de grande valeur, convenables pour un magasin de tabac et de cigares, seront vendues à bon marché. Chambre 18, No 204 rue St Jacques. 270—3

A VENDRE ou à louer, une boutique de voiturier toute garnie. S'adresser coin des rues Visitation et Ontario. 270—6

A VENDRE—Bin sec coupé en longueurs pour le poêle. Gros voyage livré $1.25. Geo. S. Bolton, 170 rue Cadieux, passé la rue Ste Catherine. 269—11

A VENDRE—Plusieurs hôtels, restaurants et magasins cigares et bombons, aussi un droit de patente rapportant un gros bénéfice, une manufacture de savon prete a marcher, salle de billards, plusieurs terres à echanger pour propriétés de ville. Si vous voulez acheter ou vendre fonds de commerce, venez nous voir. G. LeBel ou J. F. Vezina, 1598 Notre-Dame. 269—5

A VENDRE—Une épicerie, une bonne place centrale. Argent comptant. S'adresser à J. U. Belliveau, 242 rue Craig. 268—6

A VENDRE — Un magasin de cigares, fruits et candies, établi depuis 1888, faisant d'excellentes affaires. Vend pour cause de maladie. E. L. Ethier & Cie, 88 rue Saint-Denis, Montréal. 271—6

A VENDRE à conditions faciles, le restaurant Mont-Royal situe 151 rue Mont-Royal. 270—6

A VENDRE ou à échanger pour 1 stock de magasin général, une jolie propriété située dans une des meilleures localités de Montréal, contenant 1 maison à 2 étages avec écurie, hangars, etc. Améliorations modernes pour le montant de $3,500. Conditions faciles. Pour informations, s'adresser 345 rue Craig ou 747 St-Urbain. 236—7

A VENDRE, par millions, rognures de bois secheés au four pour allumer le poêle, etc., $2 ; erable coupé $2.50 ; epinette rouge en bloc $1.75 ; blocs de moulins $1.50 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid & Cie, coin des rues St-Jacques et Guy. 149—jno

A VENDRE—Hôtels, restaurants, magasins de fruits et confiseries. L. Harris, 118 rue St Jacques, vis-a-vis le bureau de poste. Maisons a louer meublees ou non, logements, chambres. Bureau du soir, 423 rue St Laurent. 268—jno

A VENDRE—Un engin de 10 forces, bon marché. S'adresser 40 Place Jacques-Cartier. 215—jno

A VENDRE

A VENDRE—Acheteurs, voulez-vous un restaurant, ou hôtel, magasin cigares et bonbons, maison pension, confiserie et pharmacie ou n'importe quel genre de commerce. Renseignements gratis chez LeBel ou Jos. F. Vezina, 1598 Notre-Dame. 272—6

A VENDRE—Un joli petit hôtel, coin de rue, bon stock de boisson, bon piano, loyer $400, bail 3 ans, bon logement, cause vente maladie. S'adresser G. LeBel ou J. F. Vezina, 1598 Notre-Dame. 272—1

A VENDRE—Restaurant licencié avec salle de billard, 6 tables de pools en bon ordre, registre ayant coûté $200, gros stock de boisson, fournaise a eau chaude, loyer très bas. Vendu à sacrifice. S'adresser G. LeBel ou J. F. Vezina, 1598 Notre-Dame. 272—1

A VENDRE—Maison de pension remplie de pensionnaires, 22 chambres à coucher, salon, salle a diner, cuisine, tous bien montés, valant $900, vendra pour $500, $250 comptant, balance a termes. S'adresser G. LeBel ou Jos. F. Vezina, 1598 Notre-Dame. 272—1

A VENDRE, rue Ste-Catherine, restaurant licencié, boisson $250 a $300, loyer payé deux mois d'avance, place de fortune, vendra $1,300. Acheteurs hâtez-vous. Un autre restaurant licencié, au centre de la rue Craig, près de la rue St-Laurent, place très passante, prix $1,100. S'adresser G. LeBel ou J. F. Vezina, 1598 Notre-Dame. 272—2

A VENDRE, chance exceptionnelle a tous ceux qui désirent s'établir, plusieurs hôtels, terre a vendre, magasins de cigares, epiceries, boutique de barbier, etc., s'adresser Laferriere et Castelli, 1572 Notre-Dame. 272—3

A VENDRE, beau petit restaurant licencie situe rue Ste-Catherine, on vendra pour $750. Laferriere et Castelli, 1572 Notre-Dame. 272—3

A VENDRE bon marché ou échanger gladstone, phaeton, buggy, express, charrettes, harnais de toutes sortes, neufs et de secondes mains. Chez H. Brosseau, 61 rue Dufresne. 272—6

A VENDRE, hôtel établi depuis 37 ans, 14 appartements, loyer $31 bail 5 ans. Acheteurs empressez-vous il faut vendre dans 8 jours cause de maladie, prix $750. S'adresser Laferriere et Castelli, 1572 Notre-Dame en face du Palais Justice. 272—3

A VENDRE—A St-Jérôme, une terre de 200 arpents, 100 arpents en sucrerie et la balance en culture, aussi une maison de 7 appartements, 3 granges ainsi que d'autres bâtisses. Pour plus amples informations s'adresser au notaire Lachaine, registrateur de St-Jérôme, comte Terrebonne. 272—1

A VENDRE—Clôture en fer 114 pieds longueur, 6 pieds de hauteur, visible sur la rue Notre Dame, place de l'expropriation, coin rue Lusignan. S'adresser No 47 St-Charles Borromee, a A. Leroux. 267—6

A VENDRE—Une épicerie, bonne place centrale, pour commerce au comptant, occasion exceptionnelle. S'adresser par lettre à J. G. bureau de LA PRESSE. 267—6

A VENDRE — Une excellente occasion — Stock et fixtures de magasin de fruits, candies, cigares et salon aux huitres, situé dans le meilleur endroit de la rue Ste Catherine. Adresse : "Bargain," bureau de LA PRESSE. 261—jno

A VENDRE — Un superbe piano carré "Cabier," ayant coûté $400 a vendre à très bon marché, au No 640 Cadieux. 261-jno

A VENDRE—800 voyages de bois franc, sec, slabs, coupés en longueurs de bois de poêle, $1.50 livre. H. Macdiarmid & Co., coin des rues St Jacques et Guy. Telephone, 8110. 253—24

A VENDRE—Le moulin à farine situé à St Roch l'Achigan. Titres clairs. Temps pour payer. S'adresser à E. G. Laverdure, Ottawa, Ont. 140—jno

BONNE CHANCE—Pour locataire. Maison à vendre, payable au mois, $15 par mois, revenu de la maison à peu près $20 ; un marché de suite. C. Lefebvre, 222 rue Iberville, Montréal. 270—6

BOIS SEC POUR ALLUMER le POELE.
Gros voyage..... $2.00
Rognures..... $1.50
HENDERSON FRERES, 344 Williams. Tel. 8211
11—jno

PERDU

PERDU—Mercredi sur la rue Notre-Dame, entre rues Dominion et McGill ou dans les chars électriques, $20 en billets. Récompense promise en retour au No 245 rue Delisle, Ste Cunegonde. 270—6

DIVERS

AVIS—Les personnes qui ont besoin de cuisinières ou de servantes générales devraient s'adresser au nouveau Bureau d'Enregistrement, 1875 rue Ste Catherine. 268—6

ON ENSEIGNERA à des conditions bien faciles le français, la sténographie et le type-writer. S'adresser dans l'avant-midi au No 19a St-Dominique. 272—3p

ON DEMANDE à acheter fixtures pour épicerie, tablettes et comptoirs. S'adresser 309 avenue Laval. 271—3

ON DEMANDE à acheter une bonne presse de seconde main pour presser la graisse. S'adresser par lettre H. Brien, 91 rue Rachel et dire le prix. 271—3

ON DEMANDE à acheter un set d'outils de ferblantier de seconde main. S'adresser à J. Thibeault, 565 St Paul. 269—4

PENSION et chambre de premiere classe, chauffée à eau chaude, bains, gaz, w. c., au No 73 rue Dubord. 270—3

PENSION de première classe pour deux messieurs, avec chambre ou non, dans une petite famille, No 85 rue Champ de Mars. 269—4

POUR PRESSES A CYLINDRES au tympan, couteaux à papier et toute au machinerie neuve ou d'occasion, employée par des lithographes et des relieurs, écrivez à J. H. Vivian, 22 rue Bay, Toronto. 189—jno s

SABLE A VENDRE—La sablière est située à Hochelaga, près de l'église catholique. On y arrive tout droit par la rue Ontario. M. Nolan de Lisle, Edifice Fraser, 43 rue St Sacrement, ou à Napoléon Sénecal, 293 rue Ontario, Hochelaga. 262—25

CHANCE EXCEPTIONNELLE. Un pâté de maisons lambrissées en brique à deux étages, sur fondations en pierre, 160 pieds de front par 81 pieds de profondeur, en bon ordre, bien louées, les tramways de la rue St Denis passent près de cette propriété, 16 logements. Prix pour une vente prompte $8000. Conditions faciles. S'adresser au No 1763 rue Notre-Dame. 141—jno s

Grande Vente de Coupons de tout Genre
Lundi, le 24 courant
272-1 No 225 RUE ST LAURENT

Département de Détail

Il nous Indique

Que l'on demande à n'importe quel petit garçon où acheter les meilleures provisions et viandes, et

Il nous indique

Aussitôt. Nous faisons chaque fois épargner de l'argent à quiconque achète à l'un de nos magasins. Pourquoi n'en profiterait-on pas ?

The Laing

Packing & Provision Co. (Ltd)
272—1

OUVERTURE DES MODES

Chez Madame Ls. A. Houde, No 1588, Ste Catherine, lundi, mardi et mercredi, les 24, 25 et 26 septembre.

Coupons Coupons Coupons

GRANDE VENTE.
Lundi, le 24 courant
225 RUE ST LAURENT 272-1

LES PIANOS
WEBER, NEW-YORK
Sont reconnus par tous les musiciens désintéressés comme des instruments de
— PREMIERE CLASSE —
Voyez l'assortiment exposé aux entrepôts de
C. W. LINDSAY
2268, 2270 et 2272, Rue Ste Catherine
Prix bas aux personnes qui achèteront immédiatement. 272—1

THEO. PROULX
AVOCAT ET NOTAIRE
S'occupe spécialement d'affaires étrangères.
Chambre 608,
87 et 89 E. Washington St.
243—s—jno Chicago.

OSCAR MARTEL, Professeur de violon et d'accompagnement.—Premiers prix de violon et d'accompagnement au Conservatoire de Liège, Belgique, en 1870, élève d'Alard en 1873, élève de Wieniawski en 1874, élève de Vieuxtemps et de Léonord en 1877 et 1878 à Paris, membre de la Société des Artistes de Paris. Pour concerts et leçons, s'adresser par lettre au "Mont St Louis," 414 rue Sherbrooke. 270—juo—mjs

RESTAURATEUR de la Cheveliere WILMOT.
M. I. WILMOT, 90 rue Dufresne—Monsieur, J'étais chauve depuis cinq ans ; ayant entendu parler de votre Restaurateur, j'en essayai deux bouteilles et maintenant mes cheveux poussent très forts et avec leur couleur naturelle.—Eugene Gagnon, 150 rue Logan. 22 26

AVIS
Est donné à JOSEPH DUFRESNE absent, que la succession de son frère, Hermenégilde Dufresne, decede a St Barthelemi, comte de Berthier, a laissé entre les mains du soussigné sa part dans la succession.
272—1qh F. E. ROULEAU, Notaire.

X —50c— X
Balance de Corps et Caleçons en cachemire valant $1.00 pour 50c chez
de LORIMIER,
X 29—juo 1709 rue Notre-Dame X

"LA FLORA" (Especial) Cigare, 10c, tient le premier rang ; insistez pour l'avoir.
271—jno

LE GRAND TRONC
EXCURSION
A BON MARCHÉ
— A —
L'EXPOSITION CENTRALE
Du Canada à Ottawa
Montréal à Ottawa
ET RETOUR
Septembre 21, 22, 23, 24, 26, 28, $9.50. Septembre 25 et 27, $2.85. Bons pour revenir jusqu'au 1er octobre 1894.

Pour billets, réserve des lits de chars-dortoirs ou de sièges dans les chars-salons, s'adresser au bureau des billets de la ville, 143 rue St Jacques, ou à la gare Bonaventure.

ROLE DU JAPON EN COREE

La violente intrusion des étrangers au Japon a placé ce pays dans l'alternative de rester un peuple inférieur dépendant de ceux qui lui ont apporté non seulement leurs lumières, mais leurs besoins, leurs marchandises et leurs prétentions, ou de devenir en quelques années l'égal en forces, en richesses et en connaissances des peuples de l'Occident.

Son hésitation n'a pas été longue et, coupant court à toute retraite vers le passé, le Japon s'est approprié avec une ardeur qui a fait l'étonnement de l'Europe les principes et les institutions qu'il combattait il y a trente ans à peine.

On peut discuter longuement sur les nombreuses conséquences qu'a déjà eues et que pourra avoir encore cette brusque transformation qui, du moyen âge, a transporté le pays du Soleil-Levant en pleine civilisation contemporaine ; mais les Japonais n'ont pas voulu voir les dangers que pouvaient avoir pour eux cette création de besoins nouveaux, entraînant des charges écrasantes, et cette transformation sociale, amenant des classes nouvelles et des aspirations jusqu'alors inconnues.

Placés par les traités dans une position d'inégalité vis-à-vis des puissances européennes et ne pouvant encore obtenir une modification à un état de choses qui leur pesait, ils ont cherché du moins, tout en s'efforçant de développer leur expansion commerciale, un Etat vis-à-vis duquel ils puissent prendre le ton de maître, dont ils devinssent les éducateurs, où ils fissent en un mot ce que les européens avaient fait chez eux. Telle est la pensée directrice de la politique extérieure du Japon depuis son ouverture à la civilisation européenne.

En 1874, profitant de quelques dommages causés par les insulaires à demi sauvages de Formose à des bateaux de pêche jetés sur leur côte, le Japon cherche à étendre sa domination sur cette île et ne retire ses troupes qu'après avoir reçu satisfaction de la Chine. L'année suivante surgit l'affaire des îles Bonin qui nécessite une nouvelle entente avec la Chine. Enfin, en 1876, survient la question de Corée.

A la suite d'anciens dissentiments, le Japon avait résolu de venger dans ce pays des insultes qu'il avait été chercher et d'entreprendre une croisade civilisatrice ; mais, comprenant que ce pays fermé lui fournissait une merveilleuse occasion de jouer le rôle auquel il se préparait, il résolut de s'y implanter à la façon des nations européennes, en y développant ses intérêts commerciaux. Il préféra donc une paix avantageuse à une guerre coûteuse et avant toute puissance européenne il reconnut l'indépendance de la Corée vis-à-vis de l'empire chinois, en même temps qu'il faisait ouvrir par le traité de Séoul les ports coréens à son commerce et reconnaître pour ses nationaux ce droit d'exterritorialité que les nations européennes lui avaient imposé à lui-même.

On comprendra l'importance de ce traité si l'on se souvient que c'est en 1882 seulement que furent conclus les premiers arrangements entre la Corée et les nations européennes. Le Japon eut donc tout le temps de s'organiser dans sa nouvelle conquête, et quand les autres nations pénétrèrent dans le royaume-ermite les Japonais avaient acquis une avance considérable ; ils ont su garder leur suprématie.

Ainsi, pacifiquement, ils ont envahi le pays : partout où ils y étaient autorisés, ils ont édifié, auprès des pauvres huttes coréennes, leurs coquettes maisons pleines de couleur et de clarté, ils ont su créer des besoins nouveaux, ils ont apporté dans ce pays ignorant et pauvre leurs moeurs transformées, leurs usages inconnus, leurs coutumes nouvelles ; ils ont accaparé le commerce, pris l'industrie écoulé leurs produits, spéculé sur les récoltes, et leurs établissements se sont agrandis de jour en jour, à Chemulpo, à Yuensan, à Séoul. Fousan, le port le plus important du sud de la Corée, est devenu une ville japonaise.

Les traités de 1882 avaient eu pour conséquence d'arrêter un moment l'expansion commerciale du Japon en Corée, mais les transactions ne tardèrent pas à se relever, et les chiffres du commerce coréen en 1892 nous montrent que les importations du Japon dépassent cette année-là de 500,000 yen celles de la Chine et que la presque totalité des exportations a eu lieu au pays du Soleil-Levant.

La navigation est de même presque exclusivement dans les mains des Japonais. En 1892, le tonnage de ceux de deurs navires qui ont visité les trois ports ouverts s'est élevé à 311,754 tonnes ; celui des navires russes n'a été que de 18,395 tonnes ; celui des chinois, de 11,367 ; celui des allemands, de 7,653.

On évalue enfin à 7,000 le nombre des Japonais fixés en Corée, tandis que le nombre des Chinois ne serait que de 2,000.

Le Japon est donc devenu le maître du commerce extérieur de la Corée ; il a été amené ainsi à prendre une action de plus en plus prépondérante dans les affaires intérieures de l'Etat et, fidèle au rôle qu'il s'était tracé, il a voulu s'assimiler davantage un pays dont il pouvait se flatter d'avoir été l'éducateur.

Plus intéressé que personne à voir aboutir des réformes administratives sans lesquelles la Corée se trouve dans l'impossibilité absolue de progresser, le Japon a profité d'un mouvement insurrectionnel, dont il avait été peut-être la cause, pour demander des changements auxquels le parti tout puissant de la noblesse ne pouvait qu'être opposé et la Corée ou pour mieux dire le gouvernement coréen s'est tourné vers l'ancienne Suzeraine qui voyait depuis longtemps d'un mauvais oeil l'activité menaçante du Japon, mais ne sortait pas de son impassibilité.

Le Japon avait donc prévu ce conflit ; on peut même dire qu'il l'avait préparé depuis longtemps et, en réfléchissant sur certains faits auxquels on n'avait pu prêter aucune attention, la nomination de M. Otori au poste inférieur de Séoul pour n'en citer qu'un, on verra quelle importance le Japon attachait depuis plusieurs années aux événements qui devaient se dérouler en Corée. De plus, si nous considérons la façon dont la campagne a été menée depuis l'ouverture des hostilités, la promptitude et la perfection avec lesquelles la mobilisation s'est opérée, l'habileté avec laquelle l'envahissement de la péninsule s'est effectué, la valeur des positions prises, nous comprendrons que cette campagne avait été étudiée et voulue de longue date.

D'autres raisons ont dû déterminer d'ailleurs le Japon à entreprendre une guerre extérieure. Il était difficile de greffer sur les coutumes séculaires de l'empire notre civilisation occidentale. Si la classe des commerçants et des industriels a bénéficié des transformations, si le peuple, encore sans besoins, n'en a pas compris la portée, la caste nombreuse des anciens "samurai" n'a pas vu améliorer sa condition. Il en est sorti toute une classe de politiciens ambitieux ne voulant vivre qu'aux dépens du pays et créant des difficultés sans nombre.

Des partis se sont formés, des luttes intestines se sont produites ; des réformes ont été demandées à grands cris et, devant les difficultés grandissantes, n'étant plus maître de la situation, le gouvernement a pu croire à la nécessité d'une diversion.

Il y a momentanément réussi... Le sentiment national, si profondément ancré dans l'âme de ce peuple guerrier, a fait taire momentanément les revendications politiques, et si de glorieux succès viennent couronner les efforts de la jeune armée le gouvernement japonais pourra retrouver l'autorité qu'il paraissait avoir perdue.

Ce sera peut-être pour lui le résultat le plus clair de cette campagne hasardeuse dont on omprend les ruses, dont on voit les dangers, mais dont il est difficile de déterminer les conséquences.

GEORGE BOURGAREL.

LES ORDRES DE CHEVALERIE EN ANGLETERRE

La reine Victoria vient de faire, à Windsor, le bonheur de quelques-uns de ses sujets en les investissant des insignes de plusieurs ordres. Bien que les Anglais se moquent beaucoup de la passion des rubans multicolores dont sont férus les étrangers, ils sont eux-mêmes très avides, très friands de distinction de toutes sortes ; ils les recherchent avec la patience d'un Peau-Rouge et les quémandent avec la persistance la plus britannique, ainsi que le raconte une très curieuse correspondance de Londres.

Les Anglais, dit le correspondant, ne portent, il est vrai, ni ruban, ni rosette à la boutonnière, sauf quand ils ont revêtu l'uniforme ou l'habit de cour, ou bien encore dans les grandes cérémonies ou les réceptions diplomatiques ; mais ils ont d'autres moyens de chatouiller leur vanité et de produire leur petit effet sur leurs concitoyens quand ils sont membres d'un ordre quelconque.

D'abord, tout membre d'un ordre anglais ayant le grade de chevalier prend le titre de "sir" et sa femme devient aussitôt "lady" une telle, ce qui rend superflu le port des insignes. De plus, il est de règle, quand on cite le nom d'un des membres d'un ordre quelconque ou quand on lui écrit, d'indiquer son rang par des lettres, comme K.D. B.—K. C. M. G., qui veut dire chevalier, commandeur de l'ordre du Bain ou chevalier de l'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges ; ou C. B., compagnon de l'ordre du Bain.

Les ordres de chevalerie anglais sont plus nombreux qu'on ne pense généralement. Le premier, le plus ancien en date, comme le plus élevé, est, cela va sans dire, le "très noble ordre de la Jarretière", créé en 1349, dont tout le monde connaît la célèbre devise : "Honni soit qui mal y pense".

Il se compose, en dehors du souverain, des princes du sang anglais et des monarques étrangers, de vingt-cinq membres seulement. Il n'est jamais conféré qu'à des pairs du royaume, et actuellement aucun noble anglais, d'un rang inférieur à celui de comte, n'en fait partie.

Vient ensuite le "très ancien et très noble ordre du Chardon" (1540), ordre écossais et dont ne font partie que des membres de la noblesse d'Ecosse, au nombre de seize. La devise est : "Nemo me impune lacersit".

D'Irlande, elle, a le "très illustre ordre de St-Patrick" (1783), dont la devise, assez curieuse à rappeler en ce moment d'agitation en faveur du "home rule", est : "Quis separabit ?" Un moment, on a pu croire que la réponse à cette question serait : M. Gladstone. Vingt et un membres, tous appartenant à la noblesse de la Verte-Erin.

Le "très honorable ordre du Bain", fondé en 1399, vient, comme ancienneté, après celui de la Jarretière ; il a pour devise : "Tria juncta in uno."

Avec cet ordre, nous entrons dans la catégorie des distinctions auxquelles peuvent aspirer des "Commoners". Il se compose de trois classes : les chevaliers grand'croix ; les chevaliers commandeurs ; les compagnons. Chacune de ces trois classes a deux divisions, la première militaire, la seconde civile. Il compte 1,200 à 1,500 membres en tout, la plupart militaires et fonctionnaires du gouvernement.

On n'y relève le nom d'aucun artiste, d'aucun membre du clergé, d'aucun négociant. Parmi les chevaliers grand'croix, un nom français illustré entre tous, celui du maréchal Canrobert.

Après l'ordre du Bain vient, par ordre d'importance, "l'ordre très exalté de l'Etoile de l'Inde". Devise orientale, bien qu'en langue anglaise : "La lumière du ciel nous guide". Environ deux cent cinquante membres, répartis en grand-croix, chevaliers et compagnons ; tous sont militaires ou fonctionnaires indiens ou des personnages ayant rendu des services à l'empire des Indes.

C'est à ce dernier titre que figure, parmi des chevaliers grand-croix, M. Ferdinand de Lesseps, le créateur du canal de Suez, la route des Indes.

Le "très distingué ordre de St-Michel et de St-Georges", fondé en 1818, a été institué spécialement pour récompenser les services rendus aux colonies par des militaires, des marins et des civils qui sont tous confondus, contrairement à ce qui a lieu pour l'ordre du Bain, dans les trois classes dont il se compose, grand-croix, chevaliers et compagnons. Il compte environ 600 membres.

Les fonctionnaires des Indes, véritablement privilégiés, ont encore un autre ordre, le "Très éminent ordre de l'empire indien", composé des trois classes d'usage. On le confère aux officiers des armées de terre et de mer et aux fonctionnaires du service civil. Cet ordre clôt la série des ordres de chevalerie, mais non des décorations.

Il y a, en effet, deux croix qu'envient les soldats et les marins anglais et qui ont, à leurs yeux, plus de prix que tous les ordres de chevalerie mis ensemble.

C'est d'abord la croix Victoria qui, instituée en 1856, est destinée à récompenser les actes d'héroïsme et de bravoure exceptionnels accomplis en temps de guerre par les soldats et les marins de tout genre.

C'est, pour les militaires anglais, ce qu'est la médaille militaire en France et la Croix-de-Fer en Allemagne. Il y a juste, en ce moment, 171 militaires et marins qui portent, après leur nom, ces deux initiales tant enviées : V. C. (Victoria Cross), autrement dit 171 héros, simples soldats, marins et officiers de tout rang.

La seconde croix militaire est celle du "service distingué", accordée aux officiers qui se sont signalés par des actes de bravoure et par un mérite exceptionnel.

On peut ajouter à cette catégorie des décorations militaires, l'ordre nouvellement institué pour récompenser les officiers de volontaires ayant plus de vingt ans de services.

Pour terminer cette liste de décorations britanniques, il convient de citer les trois ordres conférés exclusivement à des femmes qui sont : l'ordre royal de Victoria et Albert ; l'ordre impérial de la Couronne de l'Inde ; l'ordre de la Royale Croix-Rouge, institué pour récompenser les services rendus par les femmes dans les ambulances en temps de guerre et dans les hôpitaux en temps de paix.

Médaille d'Or

Une médaille d'or a été donnée à la Anchor Medicine Co., pour l'excellence de son fameux tonique canadien Anchor Weakness Cure, à la dernière exposition de Québec. 270—4

L'enquête sur la police

L'enquête sur la police a soulevé beaucoup d'animation à Montréal ; tout le monde en parle et s'accorde à condamner nos gardiens de la paix plus ou moins à tort et à travers.

Pourtant, ils nous rendent de bons services ces braves policiers ; pourquoi, à chaque fois que l'on en trouve l'occasion maugréer contre eux ?

Hier encore, il y aurait certainement eu des accidents sans leur aide protectrice qui a empêché la foule de s'écraser en se hâtant d'entrer au restaurant de M. H. Allard, 411 rue Craig. Les huîtres qu'y vend ce marchand sont si fraîches et si bonnes qu'il a fallu l'intervention de la police pour mettre l'ordre parmi les acheteurs qui se les disputaient.

Demain soir, M. Allard va illuminer son magasin afin de réjouir la vue en même temps que l'estomac.

—Il se vend un beau drap pour collerette, double largeur (tout laine) pour 75 cts chez Laramée et Massicotte, 1487 rue Ste-Catherine.

Magnifiques chapeaux d'automne. Grand choix de fourrures. Donnez votre commande de suite pour avoir le choix et payer bon marché. Patrons les plus nouveaux. E. Ste Marie, 1499 Ste Catherine.

Ne les manquez pas

Nous offrons dès maintenant de grandes occasions en marchandises sèches et articles pour hommes, chez John S. Flynn, 28 carré Chaboillez.

—Allez donc faire une visite au grand magasin carreauté vous y trouverez des étoffes à costume et à manteau 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Le choix est très grand chez Laramée et Massicotte, 1487 rue Ste-Catherine.

—N'oubliez pas que nous sommes la seule manufacture de tabac en palette du Canada qui soit organisée en union et que nous n'employons que des ouvriers expérimentés. Essayez notre tabac à fumer en palette Derby. 242—juo

---

vaincue.

Elle serra la main qui se tendait vers la sienne, et, sans un mot, elle éclata en sanglots.

Cette émotion, dont aucune des deux femmes ne pouvait soupçonner la cause, fit plus sur le coeur de Germaine que toutes les protestations du monde.

Une grande, une irrésistible sympathie entra en elle, pour cette femme qui avait perdu un mari qu'elle adorait ; et qui, Abeille le lui avait dit, n'avait jamais eu une parole de reproche ou d'amertume pour ceux qui le lui avaient pris...

Les deux amis laissèrent couler ses pleurs, n'insistant plus, et parlant,—à présent que ce qui devait être dit l'avait été,—de choses presque insignifiantes, avec une délicatesse infinie.

Antoniet arrivant le premier, les présentations recommencèrent ; et comme il jubilait extrêmement heureux du travail qu'il faisait sous la direction de Mathelin, Lise sourit, et l'intimité du petit cercle devint encore plus étroite.

Ce grand garçon aux yeux droits, à la physionomie si expansive, qui disait si franchement, si gentiment ses impressions, plut tout de suite extraordinairement à Germaine.

—Moi aussi, dit-elle, j'ai un fils qui a les yeux auss

PAGES ETRANGERES

L'art d'apprivoiser les Papillons

COSMOPOLITAIN

Par une fraîche matinée d'octobre, un papillon s'était engourdi dans le calice d'une fleur. Une femme survint, le saisit délicatement et l'enferma dans un cornet de papier. Avec ses ailes rouges à reflets orangés entourées d'une bordure noire, l'insecte semblait appelé à devenir l'un des plus beaux ornements d'une collection de lépidoptères. Un heureux hasard lui épargna cette peu enviable destinée.

La chasseresse de papillons l'avait oublié dans un tiroir de son secrétaire. Le lendemain, en se mettant au travail, un bruit très léger, presque insaisissable, mais dont elle ne pouvait s'expliquer l'origine, attira son attention : c'était le captif qui venait de se réveiller de sa léthargie et ne se résignait pas à rester à jamais enseveli dans son linceul improvisé. La chaleur de l'appartement l'avait ranimé ; on le croyait mort, il n'était qu'endormi.

LA PLUS CURIEUSE CONQUETE DU SIECLE

Un savant de profession n'eût pas hésité à transpercer d'une épingle le corps de l'insecte récalcitrant qui n'avait pas voulu mourir de bonne grâce et à le fixer sur une de ces larges feuilles de carton où les naturalistes consciencieux réunissent les familles de lépidoptères alignées en bon ordre, suivant leur rang de parenté. Une inscription en latin barbare, indiquant le genre et l'espèce de l'innocente victime clouée au pilori dans l'intérêt de la science, lui eût servi d'épitaphe et tout eût été dit.

Si le prisonnier rappelé par miracle à la vie avait eu la bonne fortune de se trouver entre les mains d'une jeune fille, il est à présumer que sa captivité n'eût pas été de longue durée. Une écolière de dix-huit ans n'aurait pas résisté à la première impulsion de son cœur et se serait empressée de rendre la liberté à un vagabond, gracieux entre tous, que la nature a créé, pour voltiger de fleur en fleur et étaler ses ailes au soleil.

Une femme de lettres mûrie de bonne heure par les luttes de la vie ne s'abandonne pas aux élans spontanés d'une petite pensionnaire dont la tendresse naturelle s'étendrait volontiers sur tous les êtres de la création, mais elle n'est pas moins éloignée de l'insensibilité d'un savant qui n'hésite pas à donner la mort aux insectes les plus inoffensifs pour le seul plaisir de compléter une collection d'histoire naturelle.

Appelée à statuer sur le sort du prisonnier ressuscité qui s'agitait dans son linceul de papier, Mme Goulée eut une idée ingénieuse et hardie. Chaque jour, l'homme civilisé étend sa domination sur des animaux qui semblaient destinés à conserver éternellement leur indépendance. Il a mis les autruches au nombre des oiseaux de basse-cour afin de les dépouiller de leurs plumes ; il a réduit en captivité les derniers survivants des buffles, afin d'obtenir des croisements destinés à améliorer la race bovine ; il a élevé des alligators, afin de s'emparer plus facilement de leur peau ; il a organisé sur les bords de la mer des parcs où des milliers de langoustes domestiques reçoivent une nourriture artificielle et exercent en certaines saisons de cruelles représailles sur les intestins des consommateurs. M. Garner, enfin, ne désespère pas d'apprendre la langue des gorilles et de transformer les grands anthropoïdes du Gabon en valets de chambres modèles, qui exécuteront les ordres de leur maître sans divulguer ses secrets.

Pourquoi les papillons échapperaient-ils à la loi commune ? Apprivoiser ces buveurs de rosée et les habituer à vivre dans la société de l'homme, leur inspirer de l'affection et de la confiance, obtenir qu'ils renoncent sans regret à leur liberté pour devenir la parure vivante d'une femme et les hôtes les plus choyés d'une maison, n'était-ce pas, sinon la plus utile, du moins la plus gracieuse conquête du siècle ?

LA QUESTION DES SUBSISTANCES

Dans les plus poétiques entreprises il faut toujours compter avec les vulgaires exigences de la réalité. Dès le premier moment, Mme Goulée n'éprouva pas un médiocre embarras pour résoudre la question des subsistances. Quelle nourriture devait-elle donner à un papillon ? A quels moyens de coercition pourrait-elle recourir pour décider un insecte habitué à vivre de l'impalpable poussière des fleurs à se repaître d'un aliment plus substantiel ?

Les solutions les plus simples sont presque toujours les meilleures. Au lieu d'inventer un nouveau breuvage où seraient entrées les substances les plus diverses, la collaboratrice du "Cosmopolitan" se contenta de faire fondre du sucre dans de l'eau claire de façon à obtenir un sirop très épais.

Le papillon manifesta tout d'abord une très vive répugnance pour un régal qu'il ne connaissait pas. Sa maîtresse, l'ayant saisi par le corselet où étaient attachées ses ailes, avait beau le raprocher tout doucement du festin qu'elle venait de lui préparer, l'insecte, pelotonné en demi-cercle, refusait avec obstination de se rafraîchir. Mme Goulée prit une aiguille, la passa délicatement sous le corps du prisonnier, de façon à dérouler peu à peu ses anneaux et sa trompe minuscule et à leur faire prendre une position horizontale, puis elle le laissa tomber de tout son long sur le liquide à demi solidifié.

Ce repas quelque peu forcé n'en fut pas moins du goût du papillon qui apprécia la saveur du sucre et se délecta tout à son aise, car il avait une longue diète à réparer. Quand il se fut tout à fait rassasié, il s'empressa de remédier au désordre de sa toilette. Avec une patience méticuleuse, qui faisait honneur à ses instincts de propreté, il se débarrassa de l'enduit sirupeux qui s'était attaché à la partie inférieure de son corps, à ses antennes et à ses pattes. Après avoir rempli ce devoir de coquetterie, bien légitime du reste de la part d'un privilégié en faveur duquel la nature a épuisé les richesses de sa palette, il se mit à voleter à droite et à gauche en donnant des signes visibles de satisfaction.

Pendant trois jours, Mme Goulée ne se sépara pas de son prisonnier, ou plutôt de son élève. A chaque instant, elle lui offrait de la nourriture en suivant la méthode qu'elle avait employée au début. Le papillon prenait goût au sucre, mais les moyens de coercition étaient encore nécessaires pour le décider à se rapprocher de la coupe qui contenait le sirop.

Le quatrième jour, la collaboratrice du "Cosmopolitan" éprouva une agréable surprise. Au moment où elle se disposait à s'emparer de son prisonnier pour le soumettre une fois de plus au régime de l'alimentation forcée, il vint de son propre mouvement se poser sur sa main, puis il prit son repas tout seul. La glace était rompue ; l'insecte était apprivoisé.

LA CONSTANCE D'UN PAPILLON

On a fait du papillon l'emblème des cœurs volages, mais cette réputation n'est pas méritée. Le gracieux élève de Mme Goulée ne s'éloignait pas un seul instant de sa maîtresse. Pendant toute la journée, il se posait tour à tour sur sa main, sur son bras, sur son cou. Elle répondait à ses témoignages d'affection en lui offrant du sirop ou une goutte d'eau, et il acceptait toujours avec reconnaissance les rafraîchissements qui lui étaient présentés. Parfois, elle s'amusait à tracer du bout du doigt des zigzags sur une table ; le papillon suivait chacun de ses mouvements avec une exactitude parfaite, comme s'il eût été attaché par un fil invisible. Quand elle se levait pour se rendre dans une autre pièce, son fidèle garde du corps se faisait un devoir de l'escorter.

Les jours de réception, il occupait la place d'honneur dans le salon et semblait avoir conscience de l'admiration qu'excitaient ses talents de société.

Malheureusement, les amitiés ferventes sont parfois indiscrètes. Il n'était pas rare que pendant la nuit la collaboratrice du "Cosmopolitan" fût réveillée par la sensation assez désagréable que produisent des pattes d'insectes venant se promener sur un visage humain. C'était son pensionnaire qui réclamait de la nourriture. Avec un dévouement dont les femmes seules sont capables, elle se levait pour offrir des rafraîchissements à l'insatiable importun, mais au fond du cœur elle ne pouvait s'empêcher de reconnaître qu'il était assez dur de s'arracher aux douceurs du commeil pour faire boire du sirop à un papillon apprivoisé.

LA FIN D'UNE IDYLLE

Le dernier chapitre de cette idylle prit une teinte lugubre. Un papillon qui devient vieux est un contresens ; ces fleurs vivantes dont les anciens avaient fait le symbole de la résurrection des âmes ne devraient pas mourir. Pourtant, le gracieux pensionnaire de Mme Goulée ne tarda pas à payer tribut à la loi commune.

A l'âge de trois semaines, il donnait déjà des signes de décadence. Ce furent d'abord ses couleurs qui commencèrent à s'assombrir ; quelques jours après, des rides, assez discrètes au début mais de plus en plus faciles à distinguer, sillonnèrent son corps et ses ailes.

En même temps son appétit diminuait à vue d'œil ; il ne prenait plus ses repas qu'avec une extrême répugnance ; il était devenu incapable de dérouler tout seul les anneaux de son corps et de faire mouvoir la trompe minuscule dont il se servait pour saisir ses aliments. Sa maîtresse était obligée de le nourrir comme un enfant au prix de difficultés infinies, et ne parvenait pas à arrêter la diminution continue de ses forces.

Symptôme plus inquiétant : il n'avait plus aucun souci de sa toilette et ressemblait à ces moribonds qui ont perdu tout instinct de coquetterie. Après ses repas, il ne songeait plus à se débarrasser des gouttes de sirop qui restaient attachées à ses pattes et à ses antennes ; c'était Mme Goulée qui lui rendait cet office en se servant d'un pinceau très fin trempé dans l'eau tiède. Devenu incapable de voler et condamné désormais à ramper à grand'peine, l'insecte cherchait toujours à se rapprocher de sa maîtresse, et ce fut dans le creux de sa main qu'il passa les trois derniers jours de sa vie. Était-ce pour lui témoigner son affection ou bien cherchait-il seulement à se réchauffer ? Peut-être obéissait-il à ces deux sentiments à la fois.

UNE POUSSIERE DURABLE

En vérité, n'est-il pas imprudent de déployer des prodiges de patience pour faire l'éducation d'un élève qui doit mourir si vite et de s'attacher outre mesure à un insecte gracieux sans doute, mais dont la longévité ne s'étend pas au delà de trois semaines ?

La collaboratrice du "Cosmopolitan" proteste à bon droit contre ce calcul qui pèche par un excès de prévoyance. Après avoir eu la douleur d'assister aux derniers moments de son papillon, elle l'a enseveli dans un écrin. Deux ans plus tard, elle n'a plus retrouvé qu'une impalpable poussière, mais une poussière qui avait conservé avec une merveilleuse fidélité les couleurs éclatantes et la forme de l'insecte, nous dirions presque de l'ami, dont elle avait conservé le souvenir.

Les papillons meurent, mais leur poussière survit.

G. LABADIE-LAGRAVE.

CETTE LETTRE OUVERTE

Les détails d'une véritable guérison de la consomption, après que le patient eut atteint les dernières phases de la maladie, publiés dans LA PRESSE, la semaine dernière, sous le titre de "Lettre Ouverte d'un Médecin Eminent," ont donné lieu à beaucoup de commentaires. Il est bien reconnu que les médecins, règle générale, ont en horreur de parler d'un remède annoncé, quelque mérite qu'il puisse avoir, et quand un d'entre eux met de côté tout préjugé et donne au long et d'une manière franche les détails d'une cure qui peut tenir le premier rang entre les plus remarquables dans la pratique de la médecine, ce n'est plus seulement un grand triomphe pour le remède en question, mais le cas est aussi à la louange du médecin qui met ainsi de côté ses préjugés professionnels pour donner les résultats de l'emploi qu'il a fait du remède, pour le bénéfice de l'humanité souffrante.

Dans les articles publiés de temps à autre, articles recherchés par tous les grands journaux, le public a eu la preuve la plus forte que les pilules roses du Dr Williams pour les personnes pâles sont un remède d'un remarquable mérite, et dans le cas présent on voit s'y ajouter l'autorité d'un médecin bien connu, sous sa signature, lequel donne les détails de la guérison d'un cas de consomption par l'emploi à temps des pilules roses du Dr Williams. On ne saurait trop faire connaître la découverte d'un remède capable de guérir cette maladie jusqu'aujourd'hui si terrible et si rebelle au traitement, et s'il est quelqu'un de nos lecteurs qui n'ait pas encore lu l'article dont nous parlons, nous lui conseillons de lire notre édition de la semaine dernière, en y apportant une sérieuse attention. Les faits relatés peuvent être d'un grand secours, à l'heure du besoin.

La maman d'Edmond a pour ce petit drôle une indulgence excessive.

—Mon enfant est espiègle, dit-elle, pour excuser sa dernière incartade, mais pas méchant. Au fond, c'est la crème des bébés.

—Précisément, madame, réplique Z...., mais vous savez qu'une crème n'est jamais si bonne que fouettée.

La maison L. C. de Tonnancour a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir son importation d'automne qui est très considérable.

Comme vous devez avoir nécessairement besoin soit d'un pardessus, soit d'un habillement, une visite est respectueusement sollicitée. 8,12,15,18,20,22

JOHN DEWAR ET FILS, Lmt.—Distillateurs, Perth, N. É., et Londres. Dernière récompense, avril 1891. MM. Dewar, viennent de recevoir le Hors Concours, la plus haute récompense pour le whiskey écossais à l'exposition des brasseurs, Manchester. 159—jno

UN CONTE PAR SEMAINE

ZUMA OU LA DECOUVERTE DU QUINQUINA

Vers le milieu du XVIIe siècle, l'animosité des Indiens contre les Espagnols existait encore dans toute son énergie ; des traditions trop fidèles conservaient parmi ces peuples opprimés et déchus le souvenir affreux de la cruauté des vainqueurs. Ils étaient subjugués et non soumis. Les Espagnols n'avaient conquis que des esclaves. Ils ne régnaient que par la terreur. A cette époque, un vice-roi plus sévère que tous ceux qui l'avaient précédé portait au comble leur haine impuissante et secrète. Son secrétaire, ministre rigoureux de ses volontés arbitraires, était d'une insatiable cupidité ; les Indiens le haïssaient plus encore que son maître. Ce secrétaire mourut subitement : les symptômes effrayants qui précédèrent sa mort firent croire universellement qu'il avait été empoisonné par les Indiens. On chercha les coupables, on ne put les découvrir. Cet événement fit beaucoup de bruit, car ce n'était pas le premier crime de ce genre parmi les Indiens. On savait qu'ils connaissaient des poisons mortels : ils furent plus d'une fois convaincus d'en avoir fait usage ; mais ni les tortures ni la mort n'avaient pu leur faire déclarer ces funestes secrets.

Dans ces entrefaites, le vice-roi fut rappelé ; la cour d'Espagne nomma à sa place le comte de Cinchon. Le comte, dans la force de l'âge et doué de toutes les qualités aimables et de toutes les vertus qui peuvent concilier les esprits et gagner les cœurs, venait de se marier. Il avait épousé une jeune personne charmante qu'il adorait et dont il était passionnément aimé.

Les Indiens, forcés de dissimuler, conservaient toujours les apparences du respect et de la soumission. Une troupe nombreuse de jeunes Indiennes, portant des corbeilles de fleurs, se trouvèrent aux portes de Lima à l'arrivée de la vice-reine. Zuma, épouse de Mirvan, fils du chef Ximéo, était à leur tête, et la comtesse fut si frappée de sa beauté, de sa grâce et de la douceur de sa physionomie, que peu de jours après elle voulut l'avoir au nombre des esclaves indiennes employées dans le palais, au service intérieur des vice-reines.

La comtesse était depuis quatre mois à Lima, et sa santé s'altérait visiblement. On attribua d'abord ce changement fâcheux à l'ardeur du climat ; mais ses souffrances augmentant chaque jour, on commença à s'inquiéter ; enfin elle tomba malade tout à fait de la fièvre tierce. Tous

les remèdes connus alors furent employés ; ils furent sans effet. L'inquiétude de Béatrix, une grande dame amie de la comtesse, n'eut plus de bornes ; elle questionna en particulier le médecin qu'on avait amené d'Espagne ; celui-ci ne pouvant guérir le mal en parla mystérieusement, et fit entendre qu'il l'attribuait à une cause extraordinaire, qui lui était inconnue. Son air consterné, ses réticences, tout donna à Béatrix l'horrible idée que son amie mourait d'un poison lent. Dès ce moment, elle n'eut plus un instant de repos : en cachant avec soin à la comtesse, et même au comte, ses affreux soupçons, il lui fut impossible de les dissimuler à deux des femmes de la comtesse, qui les fortifièrent. Mais qui pouvait avoir commis ce crime ? Nul autre que Zuma ; Zuma, qui entrait librement à toute heure chez la vice-reine. Mais comment, après avoir été comblée de bienfaits de la vice-reine, aurait-elle osé se porter à cette atrocité ?

Au milieu de ces diverses agitations, Zuma ne pensait qu'à la vice-reine, qu'elle chérissait avec toute la sincérité de l'âme la plus pure et la plus reconnaissante ; elle s'affligeait profondément en pensant qu'il existait un remède infaillible contre le mal qui la consumait, et qu'il était impossible de le lui indiquer. Zuma connaissait les horribles serments par lesquels les Indiens s'étaient engagés à ne jamais révéler ce secret. Si elle n'eût dû exposer qu'elle, sans hésiter elle eût parlé ; mais cette révélation dévouait à une mort cerne son époux et son fils.

La vice-reine, ne s'abusant point sur son état, montra autant de courage et de douceur que de pitié ; on fait toujours avec calme le sacrifice de la vie la plus heureuse, quand elle a été parfaitement pure ; elle reçut les derniers sacrements, fit de tendres adieux à son amie, à son époux, lui recommandant le bonheur des Indiens, et surtout celui de sa chère Zuma ; après ces devoirs remplis, elle se jeta tout entière dans les bras de la religion. Zuma, dont la santé était déjà très affaiblie depuis trois mois, témoin de cette scène pathétique, ne put résister à tant de peines ; elle fut attaquée le soir même de la maladie dont la comtesse était mourante, la fièvre tierce. Après deux ou trois accès, Mirvan, du consentement des Indiens, lui porta en secret la précieuse poudre qui devait la guérir ; mais une seule dose, qu'il devait renouveler chaque jour : Zuma reçut, le matin, la première, qu'elle ne devait prendre que le soir en se couchant. Lorsqu'elle fut seule, elle regarda cette poudre ; ses larmes coulèrent, et levant les yeux au ciel : "Grand Dieu, dit-elle, c'est toi qui m'inspires ! je ne puis la sauver qu'en m'immolant : mon parti est pris. Je ne révélerai point le redoutable secret ; d'ailleurs ils ne soupçonneront point un tel dévouement, et ils attribueront la guérison de ma chère maîtresse aux secours de la médecine. Je n'expose ni Mirvan ni mon fils, et je n'aurai point trahi nos serments ; je mourrai, mais elle vivra.

Une heure après la fin du jour, on vint avertir Béatrix que Zuma descendait l'escalier dans l'obscurité, et avec toutes les précautions du mystère et de la crainte. Béatrix et le comte allèrent précipitamment se cacher. Au bout de quelques minutes ils entendirent ouvrir doucement la porte, et virent paraître Zuma. Elle était pâle, tremblante, marchant lentement et avec effort. Dès qu'elle fut entrée dans la chambre, elle alla écouter à l'autre porte, qui donnait dans l'appartement de la vice-reine ; tout était calme ; Zuma s'approcha de la table sur laquelle était posé un vase contenant une potion que devait prendre la comtesse, et y répandit une dose de la poudre de quinquina. Aussitôt, le vice-roi, saisi d'horreur, s'élance dans le cabinet en s'écriant : "Malheureuse ! qu'avez-vous jeté dans ce breuvage ?"

A cette apparition, à cette question terrible, Zuma éperdue tressaille, et tombe en disant : "Je suis perdue !...." Elle était évanouie. On la fit porter dans sa chambre. Le comte et Béatrix convinrent que l'on cacherait à la vice-reine ce prétendu crime. "Elle demanderait la grâce de ce monstre, ajouta le comte, et rien au monde ne pourrait me la faire accorder ; il faut un exemple, je le donnerai."

Il était neuf heures du matin, les ordres furent donnés pour faire disposer le bûcher.

Le vice-roi ne voulut pas se trouver à Lima durant l'exécution. Il partit pour une maison de plaisance située à une demi-lieue de la ville, avec l'intention de ne revenir qu'à la nuit.

En apprenant le malheur de son épouse Mirvan devina ce qui s'était passé ; fou de douleur il alla se constituer prisonnier et se fit condamner à mourir avec elle.

Le malheureux Ximéo roulait en vain dans sa tête mille projets différents, qui tendaient tous à sauver Mirvan et Zuma ; il aurait bien voulu rassembler ses amis ; mais, durant toute cette matinée, les Indiens furent tellement observés et contenus, qu'il n'eut pas même la possibilité de s'entretenir en secret avec Azan et Thamir. Bientôt une proclamation ordonna à tous les Indiens qui se trouvaient à Lima d'assister à l'exécution. Ils étaient sans armes ; la garde espagnole fut doublée et se rangea autour du bûcher ; en outre deux cents soldats devaient escorter les malheureuses victimes. Il fallut se soumettre. Ximéo désespéré prit au fond de l'âme la résolution de se jeter dans le bûcher avec ses enfants.

Pendant que toute la ville consternée était dans l'attente de ce funeste spectacle, la vice-reine, ignorant toujours ce tragique événement, était dans son lit, plus faible et plus souffrante que jamais. L'agitation de tous ceux qui l'entouraient était extrême depuis six heures du matin ; elle en fut à la fin frappée ; elle questionna, et vit clairement que Béatrix lui cachait quelque chose. Béatrix sortait souvent de la chambre pour aller pleurer sans contrainte. Dans un de ces moments, la comtesse interrogea vivement une des femmes ; elle lui ordonna si impérieusement de lui dire la vérité, que cette femme l'instruisit de tout, en ajoutant que Zuma et Mirvan, loin de nier leur crime en avaient fait gloire. La surprise de la comtesse fut égale à l'horreur que lui inspira cette affreuse révélation. "O miséricorde suprême ! dit-elle, je vais t'invoquer avec plus de confiance !...."

Aussitôt elle ordonna qu'on allât lui chercher un brancard découvert ; pendant ce temps, aidée de ses femmes, elle se leva, s'enveloppa dans une longue robe de mousseline, et, malgré les pleurs et les cris des dames espagnoles et de Béatrix, qui étaient accourues, elle se fit étendre sur le brancard, porté par quatre esclaves ; un cinquième tenait au-dessus de sa tête un large parasol de taffetas ; ainsi couchée, et le visage couvert d'un voile blanc, elle donna l'ordre qu'on la conduisît sur le lieu de l'exécution.

Midi sonnait !.... Dans ce même moment, Mirvan et Zuma à pied, chargés de chaînes, sortaient de la prison pour aller au dernier supplice.

Tout à coup on entend des cris dans le lointain : un cavalier paraît, il accourt à toute bride, en criant : "Arrêtez, arrêtez, la vice-reine l'ordonne, elle me suit."

A ces mots tous les Indiens, jetant leurs branches de cyprès, firent retentir les airs des cris répétés de : "Vive la vice-reine !"

Zuma, hors d'elle-même, allait parler, et peut-être révéler une partie du secret, qui lui pesait bien plus que lorsqu'elle n'avait eu que sa vie à défendre ; mais Mirvan la prévint : "Zuma, lui dit-il, gardons toujours le silence ; la voix de la vice-reine fera descendre la vérité du ciel ; confions-nous au Dieu qu'elle invoque ! il sauvera des jours si précieux, et nous serons justifiés !"

Ces mots furent prononcés d'un ton si vrai, d'un air si solennel, que Béatrix même en fut frappée. La vice-reine interrogea Mirvan, mais en vain ; il la supplia de le dispenser de répondre, et pendant deux heures il garda un obstiné silence.

La vice-reine avait envoyé un courrier au comte pour l'informer de ce qu'elle avait fait et pour presser son retour ; surprise qu'il ne fût pas encore arrivé, elle allait dépêcher un nouveau courrier, lorsqu'on entendit une rumeur extraordinaire dans les cours du palais, mais qui n'annonçait que l'allégresse. Un instant après, la comtesse distingua la voix du vice-roi ; elle fit ouvrir la porte en criant : "Grâce, grâce pour les coupables !—Ils sont vos libérateurs !" répondit le vice-roi en entrant dans la chambre. Tout le monde resta pétrifié. Le vice-roi tenait un jeune enfant dans ses bras. Zuma poussa un cri de joie : c'était son fils. Le vice-roi s'élança vers elle, déposa l'enfant sur son sein, et se prosterna à ses pieds. Ximéo le suivait ; il s'approcha, et s'adressant à Mirvan : "Tu peux parler, lui dit-il ; du consentement de tous les Indiens, le secret est révélé ; nous avons tous pris de la poudre en présence du vice-roi ; il a voulu lui-même en prendre avant de l'apporter ici."

Sur ces paroles, le vice-roi versa lui-même le quinquina, car c'en était, dans deux coupes : Zuma but la première, et la vice-reine voulut prendre de sa main ce breuvage salutaire.

La fièvre quitta tout à fait la vice-reine ; au bout de huit jours elle fut en pleine convalescence. Dans la place même où l'on avait dressé le fatal bûcher, le vice-roi fit élever un obélisque de marbre blanc, sur lequel on lisait ces mots, tracés en grosses lettres d'or :

A ZUMA
AMIE, LIBERATRICE DE LA REINE
ET BIENFAITRICE
DE L'ANCIEN MONDE

LES BONNES CHOSES qui se mangent sont encore meilleures lorsqu'elles sont préparées avec la COTTOLENE

Car elles n'ont aucun goût de graisse et se digèrent facilement

Pour les fritures, pour la pâtisserie et pour tous les usages culinaires, la COTTOLENE est meilleure et plus pure que le saindoux.

En vente, chez tous les épiciers, en seaux de 3 et 5 livres. Fabriquée seulement par

The N. K. Fairbank Company,
Rues Wellington et Anne, Montreal.

Ne soyez pas satisfait sans les

CAFES = Delicieux

A Déjeuner et à Diner de

STROUD

Nous ne vendons que le meilleur Java Old Government, le plus riche Mocha et le Maracaibo le plus choisi - - - - - - - - - -

Ces trois Cafés délicats bien mélangés font un breuvage doux et rafraîchissant.

Prix: 25, 30, 35 et 40 cts la Livre

ADRESSES :

2188 RUE NOTRE-DAME — 91 RUE SAINT-LAURENT
1519 RUE STE-CATHERINE — 666 RUE SAINT-LAURENT
2329 RUE STE-CATHERINE — 71 RUE BLEURY

MONTREAL

20,22

CIGARETTES :: FRANÇAISES
"JOCKEY CLUB"
MANUFACTURÉES AVEC LE
Tabac - du - Gouvernement - Français
SCAFERLATI CAPORAL SUPERIEUR - - - - - - -
- - - - - SCAFERLATI MARYLAND SUPERIEUR
EN VENTE CHEZ
10c le Paquet
CUSSON & LEDUC, 5 St-Laurent ; DUFRESNE & MONGENAIS, 221 St-Jacques ; A. DESCARY, 1629 Notre-Dame ; OCTAVE BEDARD, 37 Cote St Lambert, et tous les Marchands de Tabacs. . . . . .
NOTA—Le Tabac Français est justement réputé le premier tabac du monde, garanti exempt d'opium et manufacturé par les ingénieurs les plus experts du Gouvernement Français.
DEPOT GENERAL POUR LE CANADA :
Cie d'Approvisionnements Alimentaires de Montréal (limitée)
87 et 89 rue St-Jacques, Montréal 260—8

FONDS DE BANQUEROUTE
SACRIFICES ENORMES
ETOFFES A ROBES à moins de 50c dans la piastre
= = JOB IMMENSE = =
1200 pièces de Drap Melton, pour Costumes, valant 17 cts pour 10 cts la verge.
600 pièces de Flanelle Opera, valant 45 cts pour 25 cts la verge.
— CHEZ —
Dupuis Frères
267—6

La Société des Arts DU CANADA
1666 Rue Notre-Dame, Montréal
Prochaine Distribution DE TABLEAUX
MERCREDI, 26 SEPT. 1894
PRIX DU BILLET, 25c
240—1 m s—ino

Robert Mitchell & Cie
8 RUE BLEURY
FABRICANTS : : :
D'Appareils à Gaz et à Lumières Electriques.
Nos salles d'exposition sont maintenant complètes et renferment un splendide choix de ces lignes et nous vous invitons à venir les voir. 25-mjs

—LA—
GIE DE RAFFINERIE DE SUCRE
DU CANADA, MONTREAL
(Limitée)
Manufacturiers des Sucres raffinées de la célèbre marque
Redpath
Première qualité, pureté absolue.
Faites d'après les plus nouveaux procédés avec des machines améliorées. Pas surpasse.
Sucres en morceaux, Boites de 50 et 100 lbs.
" Crown" granulé. Marque spéciale, le meilleur qui se fait.
Granulé extra, Qualité supérieure.
Sucres crême, Pas séchés.
Sucres jaunes, De toutes qualités et marques.
Sirops, De toute qualité en quarts et demi quarts.
Seuls fabricants De sirops de premier ordre en boîtes de 1 et 2 lbs
M e—0m

VIN DE QUININE DE CAMPBELL
LE GRAND TONIQUE DU JOUR
GUERIT DE LA DYSPEPSIE, AFFAISSEMENT, PERTE D'APPETIT, DIGESTION DIFFICILE, ETC.
KENNETH CAMPBELL & CO.
MONTREAL.

BIERE ET PORTER DE JOHN LABATT
DE LONDON, ONT.
Le breuvage le plus salutaire pour l'usage général et sans supérieur comme tonique nutritif
Recommandé par les connaisseurs et les médecins dans toutes les parties du Canada. Voyez les témoignages écrits de chimistes éminents.
Neuf Medailles d'Or, d'Argent et de Bronze et onze Diplomes obtenus aux expositions universelles de France, d'Australie, des Etats-Unis, du Canada, de la Jamaique, Indes Occidentales.
Saveur originale et fine, pureté garantie, ces breuvages sont faits spécialement pour convenir au climat de ce continent et ne sont pas surpassés.
Agence de Montréal : Avenue Delorimier. TELEPHONE 7158
98—jno—s

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME, Propriétaire.
Nos 71 et 71a RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL.

Abonnement:

Edition quotidienne . . . { $3.00 par année. / $2.00 pour 8 mois. / $1.00 pour 4 mois.

Edition hebdomadaire { $1.00 par année. / 50 cts pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE
Boite 1178, B.P. *Montréal, Canada.*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 15 SEPTEMBRE 1894

Lundi	*35,438*
Mardi	*35,476*
Mercredi	*35,464*
Jeudi	*35,379*
Vendredi	*35,490*
Samedi	*40,331*
Total	*217,578*

Circulation Moyenne par Jour

Semaine finissant le

15 SEPT. 1894

36,263

MONTREAL, 22 SEPTEMBRE, 1894

POUR NOS LECTRICES

Bébé n'est pas bien ! il a l'oeil brillant, le pouls vif, irrégulier, et lui si gai ,si bruyant d'habitude, resté là dans un coin, assis sur sa petite chaise, presque somnolent.

Le père est absent, au travail, et la maman anxieuse, inquiète, énervée, attend avec une impatience fébrile la rentrée du père de Bébé.

Il rentre :

—Où est Bébé ? Je ne l'entends pas ; il ne lui est rien arrivé ?

—Non, seulement il n'est pas bien ; je crois qu'il a un peu de fièvre. Ce ne sera rien, ajoute la mère qui éprouve autant le besoin de se rassurer que celui de tranquilliser son mari.

La nuit se passe et se passe mal. Bébé est agité, brûle et semble avoir le cauchemar. Au petit jour, les parents se regardent avec effroi et sans consulter sa femme, le père téléphone au médecin de la famille de venir sans délai.

—Eh ! bien, docteur, ce n'est pas grave ?

C'est la mère qui parle, car le père sait à quoi s'en tenir ayant interrogé de l'oeil l'homme de science, alors que sa femme, penchée sur le petit malade, le rassurait en le câlinant.

—Non... non... je ne pense pas... rassurez-vous... ce ne sera rien..., cependant il faut faire attention.... en ce moment il n'y a rien à faire qu'à laisser la fièvre suivre son cours.

—Mais qu'a-t-il, docteur ?

—La fièvre ; ce n'est que dans deux ou trois jours que je pourrai me prononcer.

Trois jours de tortures telles que les parents pleurent de joie quand ils apprennent que tout ce qu'ils ont à redouter est une rougeole ou une scarlatine bénigne.

Mais quel est leur affolement, leurs angoisses, quand le médecin leur annonce que leur pauvre enfant est atteint de la fièvre typhoïde ou de la diphtérie, ces terribles maladies qui se terminent trop souvent par la mort ou dont on ne sort parfois qu'infirme et la santé ruinée à jamais.

Aucun remède efficace, aucune protection certaine (1) n'a encore été mis au service de la médecine pour enrayer la marche du mal et sauver les personnes atteintes de ces graves maladies ; seuls, la force de la constitution du malade et les soins dont il est entouré peuvent avoir une légère influence sur l'issue de la maladie.

Mais si les effets de ces maladies échappent au contrôle de la science, leurs causes lui sont parfaitement connues et elle a vaillamment lutté, depuis surtout un quart de siècle, pour les supprimer.

Grâce aux études d'hommes de science dévoués, les maladies contagieuses — foin des mots scientifiques — ont considérablement diminué en fréquence et en violence pendant ces dernières année.

Cette science qui a tant fait pour l'humanité n'est pas, comme on pourrait le croire, celle de la médecine, mais celle de l'hygiène et de l'application de toutes les ressources que peuvent fournir les arts et les sciences à l'amélioration des conditions sanitaires de l'humanité.

Ce ne sont pas les médecins, malgré leur science et leur dévouement, qui ont fait disparaître ou diminuer les fléaux, ces pestes qui ravageaient l'humanité entière, mais les hygiénistes qui, il faut le reconnaître, renferment un grand nombre de docteurs.

***

Les hygiénistes se recrutent dans les sciences, les arts, l'industrie, le commerce ; il n'est pas besoin d'être un Pasteur ou un Lister pour être reçu parmi eux ; il suffit d'avoir assez d'intelligence et de bon sens pour appliquer les grandes découvertes faites par ces savants et quelque peu l'amour de ses semblables.

Il existe, sur ce continent, une société des plus intéressantes et des plus influentes qui s'appelle "The American Public Health Association," l'Association Américaine de la Santé Publique, société qui réunit toutes les personnes qui se sont intéressées ou qui sont intéressées aux choses se rapportant à la santé publique.

On y trouve des docteurs, de ces docteurs hygiénistes travaillant à la diminution des causes de maladie ; des architectes, des contracteurs à la recherche des moyens les plus hygiéniques de construction ; des ingénieurs travaillant à l'amélioration des systèmes d'égouts, d'écoulement des eaux, de la disposition des déchets des villes, etc., etc., des pharmaciens, des commerçants enfin désireux de mettre fin à la falsification des produits pharmaceutiques et alimentaires.

Tous les membres de cette association n'ont qu'un but en vue : l'amélioration de la santé publique.

Or, mesdames, vous qui faites à "La Presse" l'honneur de la lire, permettez-lui de vous dire que contrairement à l'intérêt public qui, étant la chose de tout le monde n'est celle de personne, la santé publique intéresse tout le monde, le riche comme le pauvre, l'oisif comme le travailleur, la femme du monde comme la femme du peuple.

Si vous êtes riches, mesdames, vous pouvez veiller à tout instant sur vos enfants ; aider à leur développement physique par l'exercice, le grand air, la campagne en été ; laisser votre docteur leur donner des phosphates de chaux pour leur faire des os ; du charbon ou de la pepsine pour régulariser leur digestion ; de l'huile de foie de morue pour leurs poumons, etc., etc., en ces matières, c'est la foi qui sauve, mais quand vous aurez fait tout cela, quand vous aurez employé les vingt plus belles années de votre vie à élever vos enfants, à en faire des hommes et des femmes sains de corps et d'esprit, vous serez impuissantes à les protéger contre la variole, la fièvre typhoïde, qui en quelques semaines ruineront votre oeuvre morale si elles ne détruisent pas votre oeuvre tout entière, ou contre la dyphtérie ou le croup qui en quelques heures, en une nuit, étoufferont vos enfants, vos bébés, car pour une mère un enfant malade est toujours un bébé, quel que soit son âge.

Ce sont là des maladies publiques, des dérangements de la santé publique contre lesquels les individus ne peuvent que très difficilement se protéger, quand ils le peuvent.

C'est pour diminuer, supprimer les causes de ces maladies que les hygiénistes se sont formés en association et qu'ils se réunissent tous les ans en des congrès importants.

Cette année ce congrès des hygiénistes des Etats-Unis, du Mexique et du Canada se tiendra à Montréal la semaine prochaine, à l'Association Hall, dans la bâtisse de la "Young Men Christian Association," sur le carré Dominion. Le congrès sera ouvert officiellement mardi soir, 25 septembre, à 8 heures, à la salle Windsor, à l'hôtel Windsor. La séance sera publique.

Il convient à la population montréalaise d'être représentée à cette séance, et c'est pour arriver à ce but que "La Presse" s'est adressée à ses lectrices et leur demande leur concours pour influencer ses lecteurs : leurs pères, frères, oncles et même cousins, et les engager à assister à cette ouverture du Congrès d'hygiène.

Elles feront bien de les accompagner, car elles acquerront certainement, dans cette soirée d'ouverture, des notions éminemment utiles.

Qu'elles ne craignent pas de s'ennuyer, la science de l'hygiène n'est ni ardue ni solennelle ; elle embrasse tous les sujets touchant par un point quelconque aux exigences de la vie.

Elle s'occupe de la cuisine, des vêtements, des soins et de l'éducation des enfants, de la disposition de nos maisons ; elle nous protége, ou cherche à nous protéger aussi bien quand nous veillons que quand nous dormons : c'est une véritable science familiale, étudiée et traitée un peu en famille et à laquelle les mères de famille doivent s'intéresser et à laquelle elles s'intéresseront certainement maintenant qu'elles savent que ce congrès a pour but d'étudier les meilleurs moyens à prendre pour protéger leur existence et celles des êtres qui leur sont chers.

(1) Les derniers journaux reçus de Paris donnent les comptes-rendus d'expériences faites par le Dr Roux, de l'institut Pasteur, qui permettent d'espérer que ce savant a trouvé la vaccine de la diphtérie.

LE MOUVEMENT OUVRIER

Dans nos société ouvrières il est peut-être un peu trop de mode d'attaquer les officiers publics au sujet de la manière avec laquelle ils remplissent leurs fonctions.

C'est ainsi, par exemple, que dernièrement encore une de nos sociétés accusait les inspecteurs des établissements industriels et des édifices publics de permettre à certaines manufactures de cigares d'employer des enfants au-dessous de l'âge voulu par la loi.

Il semble y avoir peu de doute quant aux enfants travaillant sans avoir l'âge requis ; mais est-ce bien la faute des inspecteurs ?

Nous sommes d'opinion que c'est plutôt la loi qui est à blâmer.

En effet, cette loi dit qu'il suffira aux parents de déclarer leurs enfants en âge de travailler pour que les manufacturiers soient en droit de les employer. Il est vrai que les inspecteurs ont le droit de poursuivre les parents s'ils ont fait un faux-certificat. Mais comment s'assurer de ces faits ? Les inspecteurs vont-ils procéder contre ces parents à tout hasard ?

Ou bien, vont-ils être forcés de se procurer à leurs frais, les certificats de naissance de tous les enfants qui travaillent dans nos fabriques ?

Pourquoi au lieu de ces certificats, la loi n'exige-t-elle pas que l'enfant désirant entrer dans une fabrique ait à produire un extrait de naissance tiré des registres de l'état civil ? Cela serait si simple ! Mais non, on dirait que nos législateurs sont payés pour faire des lois inexécutables.

Au lieu de batailler contre les inspecteurs, il vaudrait bien mieux, à notre sens, s'efforcer de faire amender la loi de manière à la rendre efficace.

***

Le renouvellement des contrats pour l'éclairage de Toronto par l'électricité a démontré qu'un fort montant d'argent aurait pu être épargné au trésor civique de cette ville, si cette dernière s'était éclairée elle-même au lieu de charger une compagnie privée de ce soin.

La preuve de ceci se trouve dans le fait que les nouvelles soumissions sont beaucoup moins élevées que ne l'étaient celles pour le contrat qui est à la veille d'expirer.

Il est question maintenant d'adopter le principe des associations ouvrières et de ne plus accorder de contrat pour l'éclairage de la ville.

Ce qui prouve que si l'électricité éclaire les citoyens de la capitale d'Ontario, les ouvriers peuvent, eux, éclairer son conseil.

***

En Angleterre, c'est contre la chambre des lords que les ouvriers s'escriment. Ils sont furieux des échecs que cette chambre a fait subir aux mesures ouvrières adoptées par les représentants du peuple. C'est surtout le bill des responsabilités qui les tient au coeur. Aussi, pour manifester leur mécontentement, les ouvriers de Londres, au nombre de cent mille, se sont réunis, il y a quelque temps sur une des places publiques de la capitale, et ont protesté contre la chambre haute.

Il est probable que les partisans de cette chambre, parmi les représentants du peuple, auront peu à compter sur le vote des ouvriers aux prochaines élections.

***

Aux Etats-Unis, les combines et les monopoles sont toujours à l'ordre du jour.

Bientôt le peuple américain ne pourra acheter un bouton de chemise sans payer un tribut à quelque monopole.

Les trois quarts des salariés sont à la merci des combines.

Le gouvernement est entre les mains de la plutocratie.

Le peuple meurt de faim.

Les grèves se font sentir nombreuses et deviennent de plus en plus menaçantes pour le pain public.

En un mot, la lutte entre le capital et le travail est acharnée.

La dernière session du Congrès a démontré que les représentants du peuple sont à la dévotion du capital.

Partout les ouvriers, tant des villes que des champs, s'organisent pour résister à l'ambition des millionnaires.

Il y a vingt-cinq ans, soixante-quinze pour cent de la richesse était partagée à peu près également entre tous les citoyens ; aujourd'hui, il n'y a plus que vingt-cinq pour cent de la fortune de ce pays qui appartient au peuple ; tout le reste est possédé par quelques milliers de millionnaires.

Pour peu que cela continue, avant quinze ans, les neuf-dixièmes de la population seront les esclaves de l'autre dixième.

Il n'est pas étonnant après cela que le peuple de ce pays manifeste son mécontentement et cherche à se défendre contre ceux qui le ruinent petit à petit.

J. A. RODIER.

CHRONIQUE

Je viens de lire à la file cinq ou six journaux dans lesquels étaient consignées les plus récentes découvertes scientifiques.

Et, en vérité, frères, je vous le dis, je ne voudrais pas recommencer !

Ce qu'il en faut une dose de philosophie pour ne pas se faire sauter le caisson après avoir commis une pareille imprudence !

Tenez, franchement, j'aimerais mieux passer une heure dans le grenier de la Morgue, devant la glacière pleine de noyés et d'écrasés. Cela m'inspirerait moins d'idées lugubres et ferait naître en moi moins de découragement.

Périr dans l'eau ou sous les roues d'un tramway, c'est peu récréatif, sans doute, mais, enfin, avec des précautions, il est relativement facile d'échapper à ces genres de mort. Et cette pensée, à elle seule, console et chasse la crainte.

Mais quand, en lisant les journaux, on apprend les dangers innombrables, constants, inévitables et terribles dont l'humanité toute entière est entourée, dame ! à moins d'être un vrai saint Thomas il y a de quoi se plonger dans la désolation jusque par-dessus le sinciput et y attendre l'heure de la délivrance finale.

Ca vaudrait, d'ailleurs, probablement mieux que le terrible régime auquel il faudrait s'astreindre pour essayer d'éviter les ennemis affamés, acharnés et rusés dont les savants viennent de nous révéler l'existence.

Voulez-vous connaître la situation ? Elle est propre, je vous en réponds !

***

L'air ambiant est peuplé de microbes excessivement safres, dont l'unique préoccupation est de s'introduire dans notre corps afin de s'en repaître. La poussière, que la Providence ou nos édiles nous dispensent si libéralement en été, contient d'incalculables quantités de ces mignonnes bêtes. C'est pourquoi un chroniqueur parisien poussait dernièrement ce cri d'alarme : "Prenez garde à la poussière !" "Bouchez-vous le nez," ajoutait-il, car les fosses nasales ont, pour les microbes, un irrésistible attrait. Ils y prennent du ventre comme un rat dans un fromage ou un échevin dans un comité.

Bouchez-vous donc le nez, et fermez-vous la bouche ; deux précautions valent mieux qu'une.

Ce n'est pas tout. Dans notre eau potable des animalcules plus ou moins redoutables croissent et multiplient en toute sécurité, à côté des scolopendres, en attendant le moment d'entrer dans notre estomac — il faut bien quelquefois boire de l'eau, hélas ! Et voyez le résultat de la tempérance :

On a constaté, dans certaines villes européennes, qu'une personne sur huit était infestée par le lombric ordinaire dont elle avait avalé les oeufs en buvant de l'eau.

Autre chose : Il y a dans le corps de l'homme des vers filiformes microscopiques que les moustiques sucent avec le sang, puis déposent sur l'eau. En Egypte et dans certaines parties de l'Asie, le même liquide contient les larves d'un autre ver qui se loge sous l'épiderme, produisant des enflures très douloureuses, et atteint une verge de longueur.

Et l'on m'assure que, là-bas, la taxe de l'eau n'est pas plus élevée que la nôtre. C'est pour rien !

La prudence la plus élémentaire exigerait donc que nous classions l'eau parmi les poisons violents.

Quant au lait il faut s'en éloigner comme de la peste. Deux femmes sont mortes après en avoir bu un verre, il y a peu de temps, dans une station balnéaire autrichienne. Selon la "Neue Wiener Tagblatt" le lait donne souvent asile à une certaine bactérie qui répond au doux nom de Milzbrand. Les deux infortunées ont succombé au poison répandu dans leur économie par cette bactérie.

***

Passons maintenant à d'autres aliments.

Vous vous imaginiez, je parie, qu'un beefsteak aux pommes, une côtelette de porc frais, une salade bien assaisonnée étaient des mets propres à vous faire du bien et, avec satisfaction, vous vous mettiez à table trois fois par jour.

Malheureux! sachez que dans les plats les plus appétissants, comme dans votre verre d'eau, grouillent des légions de vers, de microbes, de bactéries dont les noms seuls font dresser les cheveux sur la tête !

Manger, c'est se suicider.

Avez-vous déjà trouvé dans votre soupe un de ces petits insectes que le vulgaire a baptisé du nom harmonieux et suggestif de fouille-m.... ? C'est un coléoptère pentamère de la famille des clavicornes, tribu des histéroïdes qui, s'il faut en croire le docteur Stiles, zoologiste distingué, affectionne beaucoup le bouillon. Eh bien ! cet insecte, inoffensif tant qu'il nage dans la soupe, devient terrible si vous l'avalez. Il n'opère pas lui-même, mais vous donne des vers à tête piquante qui s'accumulent aux parois du tube digestif et se régalent de votre nourriture.

***

La larve du ténia russe élit domicile dans un très grand nombre de poissons. Et vous savez certainement que ce ténia atteint fréquemment trente-deux pieds de longueur quand il peut se faufiler chez l'homme. Inutile de parler des désagréments auxquels est soumis celui qui le possède, et des dépenses occasionnées par l'entretien de cet helminthe dont l'appétit est gargantuesque.

Le boeuf, la base de notre nourriture, cache le ver de la ladrerie. Le porc peut vous communiquer un particulier du même genre, mais plus dangereux. Et la trichine donc ! On a compté jusqu'à 350,000 de ces gracieux parasites dans une livre de porc.

Dans les légumes, il y a plusieurs espèces d'animalcules que nous sommes certains d'avaler en mangeant des radis, des tomates, des concombres, de la salades crus.

***

Le pain est donc à peu près le seul aliment dont nous puissions nous bourrer sans danger, pourvu, toutefois, que nous n'ayions pas de chien. Si nous avons un chien il est prudent de renoncer complètement à toute nourriture, car en caressant l'animal, nous risquons d'attraper de ces espèces d'hydatides, plus connues sous le nom d'échinocoques, ou des oeufs d'autres parasites, ou encore quelques-uns de ces insectes aptères de la famille des aphaniptères, nommés vulgairement puces, lesquels peuvent nous donner la larve d'un vers dangereux.

Les échinocoques, il ne faut pas plaisanter avec ça ! Si l'un de leurs oeufs microscopiques se colle sur votre main, vous le communiquez bientôt à votre pain, et il passe dans votre estomac où il éclot. Gare, alors, à vos poumons, à votre foie, à votre cerveau !

***

Il est clair que les hommes et les femmes sont tout aussi à craindre que les chiens. Si vous donnez une poignée de main à l'un de vos amis, vous risquez de le débarrasser d'une larve quelconque, laquelle peut se développer chez vous et causer votre mort, à la longue. Aussi, un hygiéniste consciencieux condamnait-il, l'autre jour, les poignées de main.

***

Et voilà où, grâce à la science, notre pauvre humanité en est réduite.

On s'attendait bien, jadis, à être mangé par les vers, une fois descendu au cercueil ; aujourd'hui nous savons que nous mangeons nous-mêmes des vers et que ces vers nous rongent tout vifs.

Il y a, cependant, un moyen d'échapper au danger. C'est le régime suivant :

S'abstenir soigneusement de manger, de boire, de respirer, et éviter tout contact direct avec les hommes (femmes comprises) et les autres animaux.

Peut-être le trouverez-vous un peu dur pour commencer, mais si vous pouvez vous y habituer rien ne vous empêchera de vivre excessivement vieux.

LEON FAMELART.

—Combien de malades ont dû le rétablissement de leur santé au *Baume Rhumal*, le spécifique sans rival pour la guérison des rhumes, toux, grippe, bronchites. 271—2

Toutes les délices des meilleurs cigares importés sont combinées dans "La Sonadora," 15c, 2 pour 25c. 271-2

J. A. Duquette

Professeur de violon et de mandoline, donnera ses leçons au No 433 rue Dorchester, à commencer du 24 septembre.

Les chevaux savants

Ces chevaux merveilleux paraîtront pour la dernière fois au Parc Royal, dimanche après-midi et soir.

Avis à ceux qui n'ont pas encore assisté à cette représentation instructive et amusante. Admission 10 cts.

Hopital privé du Dr Gadbois 95 rue St-Laurent

Pour l'alcoolisme, morphinomanie et autres maladies nerveuses. Ivresse, délire, épilepsie alcoolique ; empoisonnement aigu ou chronique par la morphine, la cocaïne, etc., traités par la méthode du "Gold Cure."

N. B.—Les patients sont sous la surveillance "personnelle" du Dr Gadbois, ex-médecin surintendant de l'institut Murphy.

—N'oubliez pas que chez Laramée et Massicotte ont reçu dernièrement, d'une manufacture allemande, une grande variété de manteaux qu'ils vendent à 50 cts dans la piastre. Au grand magasin carreauté, 1487 rue Ste-Catherine, coin de la rue Wolfe.

Le Bazar du Monument National

AVIS SUR LA TOMBOLA

Les personnes qui achètent des billets de la tombola sont priées de mettre leur nom sur chaque billet. Celles qui ne pourront pas être présentes au tirage devront faire parvenir leurs billets, mardi, le 2 octobre, soit au dames présidentes de la tombola, soit à la secrétaire générale du bazar, au Monument National, rue St-Laurent. Celles qui auront plusieurs billets devront indiquer la section dans laquelle elles désirent qu'ils soient tirés. Ainsi une personne ayant quinze billets pourra demander une chance dans la première section (10 billets) et une chance dans la seconde section, (cinq billets) ; ou trois chances dans la seconde section,de cinq billets chacune, ou enfin quinze chances dans la troisième partie de la tombola.

La Cie d'Assurance Mutuelle contre le feu de la Cité de Montréal

9 COTE SAINT-LAMBERT

Polices de 3 ans :

Du 1er au 15 sept. 1894, Risques assumés.....	$207,137.00
Primes aux taux ordinaires	2,359.00
Primes aux taux réduits de cette Cie.....	1,179.50
Montant économisé par les assurés de cette Cie....	1,179,50
Economisé durant les 3 années expirées le 31 août 1894.....	62,373.89
Total.....	$63,553.39

s—jno

Toutes les qualités qui peuvent être combinées dans un cigare de première classe se trouvent dans " La Sonadora," 15c, 2 pour 25c. Crême de la Crême Cigar Co., Montréal. 271-2

—Chez Laramée et Massicotte ont reçu plusieurs pièces de prélarts endommagés par l'eau qui se vendent partout 50 cts la vg. Ils veulent s'en défaire à 20c la verge. Au grand magasin carreauté, 1487 rue Ste-Catherine, coin de la rue Wolfe.

Parc Sohmer

(Cette semaine, après-midi, 3 heures ; soir, 8 heures).

Attractions extraordinaires :

Mlle Alcide Capitaine, la plus forte au monde sur le trapèze volant.

Les Wilmots, bicyclistes incomparables. Plusieurs autres artistes. 267-6

—Fumez le tabac à fumer en palette Derby, en palettes de 5, 10 et 20c, manufacturé seulement par D. Ritchie et Cie, la seule manufacture de tabac en palettes du Canada qui soit organisée en union. 242—jno

"LA FLORA" (Especial) Cigare, 10c. L'étalon reconnu. 271—jno

Continuation de la Vente du Stock de Banqueroute

LUNDI, LE 24 COURANT

272-1 No 225 Rue St Laurent

Colonne Carsley

GRANDE EXPOSITION

De toutes les dernière nouveautés Européennes en

Gilets d'automne pour Dames

Collerettes et manteaux, dans toutes les marchandises désirables, toutes les pésanteurs et couleurs convenables pour l'automne et l'hiver.

Chez S. CARSLEY
RUE NOTRE-DAME

Habits Garnis En Fourrure

Nous venons de recevoir quelques nouveautés très choisies en habits de dames, dans toutes les longueurs fashionables et garnis en fourrure.

Habits garnis en martre de l'Alaska.
Habits garnis en castor.
Habits garnis en mouton de Perse.
Habits garnis en ours.
Habits garnis en vison.

Habits longueurs ¾ et longueurs complètes

En nouvelles nuances de tweed et de drap.

Chez S. CARSLEY.
RUE NOTRE-DAME.

ENCORE DES

Nouvelles - Collerettes

Nous venons d'exposer en vente encore 5 caisses de nouveautés en Collerettes d'automne pour dames, garnies avec des fourrures fashionables.

Collerettes en Drap de couleur.
Collerettes en Tweed de fantaisie.
Collerettes en Drap noir.
Collerettes en Cheviotte de fantaisie.

Collerettes Golf

Nous venons de recevoir encore des patrons choisis en Collerettes Golf pour dames.

Collerettes de dames, dans toutes les longueurs.
Collerettes de dames, dans toutes les couleurs.

Chez S. CARSLEY.
RUE NOTRE-DAME

TOILES

Toiles et marchandises de toile dans tous les tissus et qualités, toiles de ménage dans toutes les qualités les plus utiles.

Chez S. CARSLEY.
RUE NOTRE-DAME

TOILE A DRAPS

Dans toutes les qualités
Dans toutes les largeurs
Dans toutes les pesanteurs

Toile à draps unie depuis 60c la vg.
Toile à draps croisée depuis 85c la vg.
Toile à draps Barnsley.
Toile à draps irlandaise.
Toile à draps écossaise.

Toile à Taies d'Oreillers

Toile blanche pour taies d'oreillers, 42c la verge.

Taies d'oreillers en toile irlandaise, $2.20 la paire.

Chez S. CARSLEY.
Rue Notre-Dame

Taies d'oreillers à jour

Taies d'oreillers en toile avec frill.
Taies d'oreillers en toile brodée.
Taies d'oreillers en toile cousue de fantaisie.
Taies d'oreillers en toile ourlée, dans tous les nouveaux patrons.

Les draps veloutés sont les meilleurs pour les temps humides et froids, 2¼ verges de largeur,2¾ verges de longueur, prix spécial $3.35 la paire.

DRAPS BOLTON

2 verges de largeur, 2½ verges de longueur $1.80 la paire.

Flanelle à draps pesante.

—CHEZ—

S. CARSLEY

RUE NOTRE-DAME

Les imperméables Rigby sont les meilleurs vêtements imperméables sur le marché.

Le COLOSSEUM

1547 et 1549

RUE STE-CATHERINE

NOUVEAUX GANTS
NOUVEAUX GANTS
NOUVEAUX GANTS

Notre département est maintenant rempli de gants des dernières nouveautés aux prix les plus bas.

NOUVEAUX CORSETS
NOUVEAUX CORSETS
NOUVEAUX CORSETS

Pour le corset qui s'ajuste le plus parfaitement venez au COLLOSSEUM.

BAS DE DAMES
BAS DE DAMES
BAS DE DAMES

Bas en cachemire noir pour dames depuis 25 cts,

NOUVEAUX GILETS
NOUVEAUX GILETS
NOUVEAUX GILETS

Le stock de gilets le mieux assorti de la ville à votre choix

Au Colosseum

S. CARSLEY, Propriétaire

COLONIAL HOUSE

CARRÉ PHILIPPE

MODES

Nous avons le plaisir d'annoncer notre

Ouverture d'Automne

—POUR—

Lundi, Mardi, Mercredi

24, 25 et 26 Sept.

Quand nous ferons notre étalage ordinaire de

Patrons Importés

Et d'un stock choisi avec soin

D'Articles Requis - Pour la Mode

Vous êtes cordialement invités à venir examiner ces marchandises.

HENRY MORGAN & Cie

Montréal

Seulement que 25 cts la Bouteille

Le QUEEN'S HAIR HELPER est une préparation qui rend aux cheveux leur beauté et leur couleur primitive, arrête la chûte des cheveux, fait disparaître les dartres farineuses et fait aussi pousser les cheveux. Ce n'est pas une teinture. Les parties claires de la chevelure deviennent reluisantes. Elle est égale à n'importe quelle autre préparation de 50c ou $1. En vente chez tous les pharmaciens. 88—jno

VICTORIAVILLE — Demande de soumissions—Construction d'un marché.—Des soumissions cachetées et endossées : "Soumissions pour construction du marché" seront reçues au bureau du soussigné, d'ici au 1er octobre prochain, pour la construction d'un marché public, dans la ville de Victoriaville, dans les comté et district d'Arthabaska, suivant les plan et devis faits et dressés par Caron & Fergeron, architectes de la ville de Nicolet, et déposés au bureau du conseil où ils pourront être examinés. Le conseil ne s'engage à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions. Pour autres renseignements, s'adresser à J. N. POIRIER, secrétaire-trésorier.—Bureau du Conseil, Victoriaville, 8 sept. 1894. 267-12 q—2 h

AVIS

Avis est donné que les exécuteurs testamentaires de feu l'Honorable Charles Séraphin Rodier et autres propriétaires de la Cité de Montréal s'adresseront à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour la passation d'un bill aux fins de repartir le coût de l'élargissement et de l'ouverture de la rue des Inspecteurs, en la Cité de Montréal, comme suit :

La moitié payable par la Cité de Montréal et l'autre moitié par les propriétaires d'immeubles compris dans les limites déjà déterminées par les Commissaires nommés pour la dite expropriation, dans leur séance du 20 avril 1891 et confirmées par eux dans leur séance du 28 avril de la même année.

Montreal, 8 Septembre 1894.

BEAUDIN, CARDINAL & LORANGER,
265—jno Avocats des Requérants.

La Grande Vente de Coupons

Aura lieu à notre Second Etage

Lundi, le 24 Courant

272-2 No 225 RUE ST LAURENT

COMITE D'INVESTIGATION DE LA POLICE

Avis public est par le présent donné qu'un comité du Conseil de la cité a été nommé avec instruction de recevoir toutes plaintes ou accusations qui peuvent être portées contre tout membre de la Force de Police pour violation de ses fonctions officielles au moyen de quelque pratique ou acte illégal, ainsi que toutes informations de nature à permettre une investigation aussi sérieuse et complète que possible concernant le fonctionnement du département en général, et de s'enquerir des preuves qui peuvent être fournis à l'appui d'icelles.

On donne de plus avis public que ce Comité recevra toutes telles plaintes, accusations ou informations dans les huit jours de cet avis et qu'il se réunira à l'Hôtel-de-Ville, mardi, le deux octobre prochain, à quatre heures de l'après midi, et de temps en temps ensuite, aux fins de recevoir toutes autres plaintes, accusations ou informations, et de les considérer et de délibérer sur icelles suivant les instructions qu'il a reçues, ainsi que de s'occuper de toutes telles plaintes, accusations ou informations qui auraient été ou qui seront par la suite communiquées par écrit au comité ou autrement, selon que le dit comité en décidera.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 21 septembre 1894. 3] 272—2

OUVERTURE D'AUTOMNE

MARDI, MERCREDI
Et les jours suivants

Nous exposerons toutes les dernières nouveautés en articles de mode, comprenant

Quelques patrons de Chapeaux et Bonnets Français et Américains

—— DE CHOIX ——

Vous êtes cordialement invités à venir les voir.

Melle KENNEDY,
263 Rue St Laurent.
272—2

OUVERTURE DES MODES

Chez Madame Ls. A. Houde, No. 1588, Ste Catherine, lundi, mardi et mercredi, les 24, 25 et 26 septembre.

La Grande Vente de Coupons

Aura lieu à notre Second Etage

Lundi, le 24 Courant

272 1 No 225 RUE ST LAURENT

$40.00 !!

Pour un ameublement complet de salle à manger en CHENE, consistant en un joli Buffet avec glace biseautée, une Table à rallonge, pieds sculptés, 6 Chaises et 2 Fauteuils, siége en cuir, en tout 10 morceaux, pour $40.00 comptant, valant au moins $56.00.

Renaud, King & Patterson,
652 RUE CRAIG 272—2

ARGENT A PRETER

Sur première hypothèque au plus bas taux d'intérêt. Aucune commission ne sera chargée en s'adressant directement à

LOUIS ALLARD,
173—jno 383 rue St Denis, Montréal.

ARGENT A PRETER

Creances achetees a 5 et 6 p.c.

L. BELANGER
—NOTAIRE—
58 RUE SAINT-JACQUES
—ET—
116 RUE VISITATION 147-jno

ARGENT A PRETER

Sur première hypothèque à la ville et à la campagne au plus bas taux d'intérêt sans commission, en s'adressant directement à

L. A. CADIEUX,
No 26 rue St Jacques, ou au No 46 rue Albina. 119—jno

ARGENT A PRETER

A 5 et 6 pour cent. Lots a vendre a Lachine.
H. SCHETAGNE, Notaire.
62 rue St Jacques.
Résidence : Lachine. 301—jno

Briques Pressées de Saint-Roch

Bureau 107 Rue St Jacques

CHAMBRE 44

USINE : Saint-Roch de Richelieu, P. Q

85—jno

H. A. MILLER

Peintre de Maisons, d'Enseignes et de Rideaux, Tapissier et Décorateur, Doreur, Vitrier, Imitateur, Blanchisseur, etc.

1996 RUE STE-CATHERINE
211—jno

RAOUL RINFRET

B. A. SC., I. C., A. G.
A. M. Can. Soc. C. E.

INGENIEUR CIVIL, diplômé de l'Université McGill, ARPENTEUR-GEOMETRE

EGOUTS, AQUEDUCS, PONTS, ARPENTAGES, BREVETS D'INVENTION.

Edifice de la New-York Life, chambre 513, Place d'Armes, Montréal.

Téléphone 2345. 213—jno

Bureau et atelier Cote-des-Neiges, MONTREAL

Propriétaire de Carrières de Granit Rouge, Rose et Gris

J. BRUNET

Manufacturier et Importateur de Monuments en Marbre et Granit, Ouvrages de bâtisses, et de Cimetières, etc., de toutes descriptions. En gros et détail. Estimations données sur application, Cote-des-Neiges, Montreal. Téléphone Bell, 4666, (Connection gratuite pour Montréal.) 216—jno

GUSTAVE LEMIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

1362 RUE STE-CATHERINE, porte voisine de la pharmacie Lachance. Extraction de dents sans douleurs par l'électricité et par anesthésie locale. Dents posées sans palais. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux, obturations en or, argent ou platine sans aucune douleur. 170—jno

J. G. A. GENDREAU

CHIRURGIEN-DENTISTE

20 RUE ST LAURENT, MONTREAL

Extraction de dents sans douleur par l'électricité et par anesthésie locale. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. Téléphone Bell 2318. Heures de bureau, 9 à 5 hrs. 96—jno

N. LEVEILLE

MARCHAND-TAILLEUR

Employé pendant 13 ans à la maison L. C. DETONNANCOUR, vient d'ouvrir un établissement au

No 133½ rue St-Laurent, Montréal

Grand assortiment de Draps, Casimirs, Tweeds de première qualité et de patrons les plus nouveaux. 92—jno

D. DUGAS, Ferblantier, Plombier et Couvreur, 1441 rue Ste Catherine. Spécialité en couvertures et corniches. Posage de tuyaux à gaz et à vapeur. Ouvrage executé avec soin et à des prix très modérés. Stock de poêles et glacières constamment en mains. 167—jno

HORLOGES

Pour Voitures, en Porcelaine
" Salons, " Onyx
" Corridors, " Marbre
" Salles, " Bois

Variant en prix de $1.25 à $3.00

— CHEZ —

HENRY BIRKS & SONS

Carré Philippe et Ste-Catherine, Montréal

Not—jvs

Yeux artificiels pour les humains, animaux, oiseaux, Poissons, Etc.

Hearn & Harrison
1640-2 Rue Notre-Dame
50—jno

LES JOIES DU REBUS

Il y a en France 25 à 30,000 personnes dont la principale distraction, pour ne pas dire la plus quotidienne occupation, consiste à chercher la solution des rébus que certains journaux illustrés et quelques feuilles de modes publient dans leurs colonnes.

Cette statistique, je ne la donne pas au hasard, mais après une enquête aussi minutieuse que possible, en me fondant sur des preuves fournies par les spécialistes de la matière.

Une passion capable d'absorber trente mille cervelles mériterait une monographie scientifique. En attendant qu'elle tente une "plume autorisée," voici quelques notes sincères de reportage.

LES TITRES DU REBUS

Tout d'abord le rébusomane affirme son respect pour l'antiquité et la noblesse de son art. C'est, dit-il, les Egyptiens qui en semblent les inventeurs. Les hiéroglyphes des obélisques ne sont-ils pas de gigantesques rébus ? Les Grecs et les Latins ont sacrifié à la devinette graphique. Cicéron, dans sa dédicace aux dieux, signe Marcus Tullius et dessine, après ces noms, un pois chiche : "Cicer," Jules César, sur quelques-unes de ses monnaies, fit représenter un éléphant, qu'on appelait "César" en Mauritanie. Nous-mêmes, dès les temps les plus reculés de notre histoire, avons eu une conographie religieuse fertile en rébus et les blasons des plus vieilles familles de France racontent leur nom par des figures.

Le rébus, composé au jour le jour, comme simple divertissement d'esprit, est né en France dans la Picardie. Un vieil auteur, "Des Accords," a publié un recueil des plus célèbres rébus picards, et bien que Rabelais traite ces inventions d'"homonymies ineptes," elles resteront à la mode puisqu'au grand siècle on voit le premier président de Lamoignon, le duc de La Rochefoucauld, Chapelle, le prince de Condé et Boileau s'envoyer mutuellement des rébus à deviner.

On a conservé le texte d'un de ceux que Boileau composa, en vers pour le rendre plus difficile, et que La Rochefoucauld adressa au prince de Condé et à son fils en réponse à un envoi analogue :

Il n'est sphynx aiguisant ses griffes,
Et retournant vos logogriphes
Qui put décider "in quibus"
Princes, l'on vous croit plus habiles :
A briser murs, à forcer villes
Ou bien à faire des rébus.

Chapelle qui savait un peu dessiner traça les figures : "Ile nait" ; "sphynx aiguisant" (un rémouleur) "ceps," "griffes," etc.

Un peu délaissés au 18e siècle, les rébus revirent le jour sur les assiettes du premier Empire et de la Restauration. Plus près de nous Grandville, Dantan, J. B. Oudry le célèbre peintre d'animaux, Bertall, Nadar, Cham n'ont point dédaigné d'en tracer. Ce dernier en a même publié un album anonyme, devenu très rare, sous le titre de : rébus charivariques.

Actuellement, l'art serait en décadence complète, entre les mains d'obscurs barbouilleurs s'il ne nous restait un maître du genre. C'est un vieux professeur de dessin, Léopold Mar, qui est à peu près seul à perpétuer les saines traditions et à continuer le bon combat. Allez voir celui qui veille sur le flambeau sacré. Les solutionnistes ne manqueront jamais, mais aurons-nous toujours des sphynx ?

DANS L'ANTRE DU SPHINX

Léopold Mar qui, sous le deuxième Empire, exposait au Salon des gravures au burin, et surtout des portraits au pastel non sans mérite, s'est retiré dans les solitudes de Passy pour y partager son temps entre le professorat et la confection des rébus. Il en a publié un peu plus de trois mille.

—Il est vrai, me dit-il, que la profession de sphynx exige une tournure d'esprit et des qualités toutes spéciales. Pour vous les faire comprendre, quelques considérations sont nécessaires sur le rébus lui-même.

Il y a d'abord le rébus facile, rébus d'enseigne ou d'assiette, qui suit le mot à mot de la phrase. Celui-là amuse les enfants mais exige aucune performance ni des compositeurs ni des devineurs. Je vous citerai comme spécimen du genre celui qu'on apposa, pendant l'exposition, le long du petit chemin de fer Décauville, et qui compléta la série des affiches en toutes langues où se lisait la traduction de la phrase : "Attention !prenez garde aux arbres ! ne sortez ni jambes ni tête."

Tout le monde pouvait lire sans beaucoup d'efforts : " A tend TION, preux, nez, gare, dos, arbres, noeud, sort, thé, nid, jambe, ni tête."

Mais vous comprenez bien que les chercheurs ne se contenteraient pas de difficultés semblables. Il faut donc s'exercer à enchevêtrer les syllabes les unes dans les autres. Le mode d'entraînement consiste à s'habituer à introduire de force ou de gré les mots dans une phrase, en changeant le sens de ces mots.

Supposez, par exemple, que vous ayez à mettre.... Nabuchodonosor dans une phrase où il ne soit pas du tout question de cet Assyrien poilu, je vois à votre tête que vous seriez embarrassé. Moi je vous dirai tout de suite : "Celui qui "n'a bu qu'eau, donne aux or" gies un regard de dédain."

Après quelques années de ce calembour mental à jet continu, vous pouvez aborder le dessin du rébus qui est la contre-partie de cet exercice, la version au lieu du thème. Et si vous avez la vocation, vous traduirez toute une phrase pas un seul dessin, comme ceci par exemple :

Comprenez-vous ce que cela veut dire ?

—Pas du tout.

—C'est cependant très simple. Ce chameau semble mort, mais remue les pattes au-dessus des flammes du tourne-broche. Par conséquent c'est "un trottant dromadaire mort cuisant." "Un trop tendre homme a des remords cuisants !" Maxime pleine de philosophie s'il en fut.

Une fois maître de vos moyens, il ne dépend que de vous de graduer la difficulté suivant le public auquel vous vous adressez.

Si j'écris pour un journal de jeunes demoiselles, et que je veuille exprimer ce vers de Racine : "Aux petits des oiseaux il donne la pâture " je dessinerai ainsi :

Après quelques recherches mes jeunes lectrices verront aisément que ce monsieur, qui s'appelle IL, donne la pâture aux petits oiseaux du nid.

Mais si je veux accentuer les peines des chercheurs, je ferai l'image ci-contre :

Ce personnage antique qui méprise Homère en donnant du grain à des volailles pourra déconcerter. Vous, un lettré, comprendrez qu'il s'agit de Zoïle, et vous traduirez :"Aux petits des oies Zoïle donne la pâture."

Quand on raffine trop on tombe dans l'incohérence. Maurisset, un sphynx de valeur, qui m'a immédiatement précédé dans la confiance des directeurs de journaux, donnait un peu dans ce travers.

Il représentait, par exemple, un gendarme abaissant la vanne d'un ruisseau et il fallait lire :

"Celui qui met un frein à la fureur [des flots
"Sait aussi des méchants arrêter les [complots."

C'était beaucoup exiger de l'imagination du devineur. De là à la calembredaine il n'y a qu'un pas. Mon devancier l'avait franchi en inaugurant un système de rébus écrit dont voici un modèle.

Le Maître.—Jean, cire mes bottes !

Jean. — Bien, monsieur !

Traduction : l'ordre, j'en réponds (Jean répond).

Puisque je vous parle de Maurisset, il faut que je vous conte une anecdote peu connue mais bien typique à son sujet.

Quand il mourut, en 1800, à Passy, artiste caricaturiste et graveur à l'eau forte, il voulut que son monument funéraire commémorât seulement sa gloire de dessinateur des jeux d'esprit.

Il demandait par testament que la pierre de sa tombe, un bas-relief sur marbre blanc, représentât la mort hissant une poutre, c'est-à-dire son nom en rébus (mort, hisse, ais) et pas autre chose. Son ami Dantan jeune, dont il avait gravé au trait les fameuses charges, était chargé de l'exécution du bas-relief et l'exécuta selon ses voeux.

Mais le service de police des cimetières à la préfecture s'opposa à la mise en place de ce singulier monument. La soeur du défunt, Mlle Maurisset, exécutrice testamentaire, tenant à suivre rigoureusement les volontés de son frère, intenta un procès à la ville et, malgré tout, le perdit. Elle eut alors l'idée d'appliquer le bas-relief de Dantan contre une autre plaque de pierre blanche, t complètement identique de forme et de grandeur, et fit graver sur l'envers du bas-relief devenu l'endroit, le nom de son frère et la date de sa mort.

C'est ainsi que cette tombe put être enfin acceptée, et telle elle existe au cimetière de Passy. Mais dans une cinquantaine d'années, à l'expiration du terme de la concession, voyez-vous d'ici la surprise du démolisseur séparant ces deux plaques et mettant au jour, sans doute dans un état intact, une sculpture inédite de Dantan jeune. Espérons qu'alors il se trouvera quelqu'un pour recueillir pieusement cette oeuvre d'art.

Vous voudriez que je complète mes renseignements par des détails sur les solutionnistes ? Permettez-moi d'invoquer ici le secret professionnel.

Je serai muet sur les mérites relatifs de Paul Hervieu et du musicien Serpette. Je ne trahirai pas l'incognito de Raoul l'artilleur, de Paul Hitte, de X. de Vinéqui, de la baronne Lodoiska à Nontron.

Pourtant je ne puis vous taire que le record de la divination appartient sans conteste à l'OEdipe du Mans. Celui-là tient du prodige et j'ai dû renoncer à être un sphynx pour lui. Si vous tenez à ne pas mourir avant d'avoir contemplé face à face le grand prêtre du rébus, faites votre valise et allez au domaine de Vaugnérin, dans la Sarthe, vous demanderez M. Albert Hallier, ancien propriétaire du café de l'Univers au Mans.

CHEZ OEDIPE

Qu'est-ce que l'espace, quand il s'agit d'interviewer le champion de France ? Le lendemain je sonnais à la porte d'Albert Hallier.

—C'est beaucoup d'honneur que me fait M. Mar en me procurant l'avantage de votre visite, me dit le maître de la maison, car j'ai certainement, à Paris même, des émules qui me valent, ne serait-ce que mon ami R. Duval. Au moment où vous êtes entré, je lisais précisément un télégramme qu'il m'adresse en réponse à une lettre où je lui demandais comment il se porte et quel temps il fait dans la capitale. Voici sa dépêche.

Et l'aimable homme me tendit un papier bleu sur lequel je lus ces quatre mots : "Corse, Cardinal, Elément, Excellence."

—Et cela veut dire ? interrogeai-je.

—Ah ! pardon, c'est d'une lecture courante, il est vrai, mais pas pour les profanes. Cela veut dire : "Il fait chaud. Excellente santé."

—?????

—Evidemment : Corse-Ile ; Cardinal-Fesch ; Elément-Eau ; Excellen e-Excellente sans t. Ile Fesch Eau. Excellente sans t. — Il fait chaud, excellente santé.

Et sans me laisser remettre de ma stupeur, l'OEdipe, me prenant par la main, m'entraîna au centre de sa propriété, dans une petite tour isolée d'où l'on domine un délicieux paysage. C'est un ancien moulin à vent dont les murs intérieurs sont tapissés à tous les étages de documents relatifs à l'histoire du rébus.

Une fois dans le sanctuaire, Albert Hallier prit la parole en ces termes :

A quoi sert le rébus, à quoi il mène, cher Monsieur, mais à tout. Je lui dois, en ce qui me concerne, ma position, mon instruction, mon bonheur. Oyez plutôt :

J'étais à peine illettré quand j'entrai en qualité de petit garçon de salle au café de l'Univers, au Mans, sans un sou en poche. Je n'avais rien pour moi qu'une heureuse aptitude au calembour. Mais le calembour est la clef du rébus !

Chez mon patron se réunissaient des officiers, des voyageurs de commerce, des retraités, tous gens ayant des loisirs à dépenser le soir et, pour ce, ne dédaignant pas les jeux d'esprit.

Ce furent les officiers qui, satisfaits de mon zèle à les servir, m'enseignèrent l'a. b. c. du rébus. Dès les premiers pas je sentis que ma vocation était là. Déjà je trouvais des solutions... en y pensant toujours. Mais quelle aridité dans ces débuts : un dessin représentant un bonhomme disant : "Je suis un confident du Cid" et il me fallait lire Corneille. Un autre disait : "Ville baignée par un sous-affluent de la Loire" et j'apprenais la géographie. On n'imagine pas ce qu'il faut de connaissances historiques, mythologiques, scientifiques, etc., pour pouvoir lire un rébus ! Petit à petit, et presque sans le vouloir, j'apprenais des tas de choses. Aujourd'hui je puis me vanter de connaître mon Larousse mieux que M. Floquet.

Cependant, devenu solutionniste, j'étais l'enfant gâté des clients qui me consultaient, discutaient mes idées, me réclamaient quand j'étais absent. Et le patron disait : "Tiens ! ce petit Albert, il m'est précieux tout de même."

Tant et si bien qu'un beau jour je me trouvai premier garçon de la maison, et qu'il me céda son établissement. En quatre ans, je le payai sur mes bénéfices.

Depuis vous dirai-je tous les concours dont je suis sorti vainqueur, toutes les montres et toutes les timbales que j'ai décrochées ? En trente ans, je n'ai pas manqué une seule fois la solution du "Monde Illustré," ce moniteur officiel du rébus. Il a fait respecter mon nom des 2,000 solutionnistes, état-major des 30,000 chercheurs, et m'a placé à côté de R. Duval ; de Cyclosthème, un ingénieur des ponts et chaussées du Gers, très tenace, très érudit ; de l'OEdipe du café Flamen qui est le docteur Sanguin, de Saint-Chamas, du capitaine en retraite Bouillérat, etc., et cela au grand déplaisir d'X.... Ellival, très fort sur la charade, mais fruit sec du rébus, lequel prétend que je ne "devine pas moi-même." Que dirait-il, ce jaloux qui a refusé prudemment de se mesurer avec moi en un match, s'il savait que je suis obligé d'envoyer chaque semaine chercher le numéro du "Monde Illustré" à la gare par vélocipède et que je n'ai que quelrques heures pour trouver et alresser la solution par courrier, pour qu'elle parvienne à Paris dans les délais voulus — tandis que mes concurrents ont trois jours de réflexion !

Vous le voyez, monsieur, je dois tout au rébus, même des envieux."

Le lendemain, au moment de partir, j'appris à l'hôtel que l'OEdipe du Mans était venu me rendre ma visite. La preuve m'en était fournie par cette carte :

Effet magique du voisinage ,il ne me fallut pas plus d'une heure pour traduire le rébus qui l'illustrait :

"Avec serre maire scie mans."

Vous le voyez... cela se gagne.

GUY TOMEL.

La Vigueur
des Cheveux
d'AYER

Rend aux cheveux leur couleur naturelle, et les empêche aussi de tomber. Mrs. H. W. Fenwick, de Digby, N. S., dit :

"Il y a un peu plus de deux ans, mes cheveux commencèrent à grisonner et à tomber. Après avoir employé une bouteille de la Vigueur des cheveux d'Ayer mes cheveux reprirent leur couleur primitive et cessèrent de tomber. Ça et là une application a depuis conservé ma chevelure en bonne condition." —Mrs. H. F. FENWICK, Digby, N. S.

Croissance
des Cheveux

"Il y a huit ans, j'ai eu la variole et ai perdu tous mes cheveux qui auparavant étaient très abondants. J'ai essayé une quantité de préparations, mais sans aucun résultat avantageux ; c'est alors que j'ai commencé à craindre que je resterais tout à fait chauve. Il y a six mois environ, mon mari a apporté à la maison une bouteille de la Vigueur des cheveux d'Ayer et j'en fis usage immédiatement. En peu de temps de nouveaux cheveux commencèrent à paraître et tout me fait supposer maintenant une pousse rapide de cheveux comme ils étaient avant ma maladie." — Mrs. A. WEBER, Polymnia St., New Orleans, La.

La Vigueur
DES CHEVEUX
d'AYER
Préparée par le
Dr. J. C. AYER & Cie., Lowell, Mass., U. S. A.

Les Pilules d'Ayer guérissent les Migraines.

" LA FLORA " (Especial) Cigare, 10c. Le roi de toutes les marques. 271—jno

OUVERTURE DES MODES
Chez Madame Ls. A. Houde, No 1588, Ste Catherine, lundi, mardi et mercredi, les 24, 25 et 26 septembre.

BOISSEAU
FRERES
Les Promoteurs du Bon Marché
Un defi dans les Prix

Toile à Nappe damassée, 58 pouces largeur, vendue partout 45 cts POUR 25 cts.
Toile damassée rouge, 58 pouces largeur, prix réel 40 cts, POUR 25 cts.
Toile damassée blanchie, 60 pouces largeur, ancien prix 55 cts, POUR 39 cts.
Grandes et Magnifiques Serviettes de 25c POUR 12c.
Toile rayée pour Serviettes, 20 pouces largeur, SEULEMENT 10 cts.
Toile rayée pour Serviettes, 24 pouces largeur, SEULEMENT 14 cts.
Serviettes de table de $1 pour le bas prix de 65 cts.

EXTRA BON MARCHE

Tweed à Costume de dame, valant $1.35 POUR 51 cts.
Drap à Manteaux, couleurs nouvelles, de $1.75 POUR $1.10.
Velours broché noir et couleur, de $2.25 pour 95 cts.
Drap à Collerettes, valeur $1.40 POUR 95 cts.
Etoffe à Jupons, valant 30 cts POUR 20 cts.

Saison d'automne - - -
Grande Ouverture des Modes
Mardi, le 25 Septembre. - -
EXPOSITION CONSIDERABLE DE
Chapeaux : et : Manteaux
Importés de Paris, Londres et New-York

= = LE BAZAR = =
Boisseau Frères
Coin des rues St-Laurent, Ste-Catherine et St-Charles-Borromée

Nouvelle Importation
— DE —
MANTEAUX !
DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

Nous venons de recevoir près de
1,500 MANTEAUX
De genres très variés, comprenant les dernières nouveautés récemment sortis de Paris, Londres et Berlin.

MANTEAUX
De Printemps et d'Automne

Nous donnerons un escompte variant de 25 à 50 pour cent sur tous nos manteaux légers. VOYEZ NOS PRIX.

COSTUMES
Assortiment varié de Costumes en Drap et Tweed constamment en mains.

Nous vendons un très joli Costume en Drap pour $3.95.

Une visite est sollicitée.

P. LAFRANCE & CIE
192--Rue St Laurent--192
COIN DORCHESTER

Propriétés à Vendre
— PAR —
E. R. GAREAU
1586½ RUE NOTRE-DAME

A Vendre ou à Echanger
A vendre ou à échanger pour propriété de ville la magnifique propriété, appartenant autrefois à M. Jean-Baptiste Lanthier, ancien marchand de St Polycarpe. La propriété consiste en une residence, magasin et autres dépendances, ainsi que 20 arpents de terre, le tout en parfait ordre.
E. R. GAREAU,
1586½ rue Notre-Dame
Vis-à-vis le Palais de Justice.

$6,000
$6,000—A vendre maison neuve, de-vanture en pierre, contenant deux logements finis de premiere classe. Aussi, une autre maison neuve en brique à deux etages contenant deux logements, w. c. Fondations en pierre. Termes de paiement faciles. On ferait un échange pour lot vacant dans la partie Ouest.
E. R. GAREAU,
1586½ rue Notre-Dame.
Vis-à-vis le Palais de Justice.

RUE BERRI
$8,500—A vendre rue Berri, maison en pierre et brique solide contenant six logements, bains et w. c. Gaz. Loyer $864. Conditions faciles. Cette propriété est offerte extrêmement à bon marché.
E. R. GAREAU,
1586½ rue Notre-Dame.
Vis-à-vis le Palais de Justice.

AVIS
Les personnes qui désirent vendre leurs propriétés sont spécialement invitées de s'adresser à mon bureau où elles seront toujours certaines de rencontrer des acquéreurs. Je charge une commission en cas de vente seulement. Conditions libérales.
S.V.P.—Vous adresser seulement entre les heures de bureau, 9 à 12 a.m.
E. R. GAREAU,
1586½ rue Notre-Dame.
Vis-à-vis le Palais de Justice.

RUE RIVARD
$1750—A vendre, aux Nos 20 et 22 rue Rivard, maison en brique à 3 étages, contenant deux logements, w. c., bonnes fondations en pierre. Conditions, $300 comptant, balance à 6 p.c.
E. R. GAREAU,
1586½ rue Notre-Dame.
Vis-à-vis le Palais de Justice.

RUE DROLET
$3800—A vendre, rue Drolet, maison en brique, contenant plusieurs logements, w. c., bonnes fondations en pierre. Loyer $456. Conditions, $1500 comptant, balance à 6 p.c.
E. R. GAREAU.
1587½ rue Notre-Dame.
Vis-à-vis le Palais de Justice.

RUE ST HYPOLITE
MILE-END
$3200—A vendre, rue St Hypolite, très bonne maison, contenant quatre logements, w.c. Grandeur de la bâtisse 42 x 34 ; grandeur du terrain 42 x 80, avec ruelle. Conditions, $1500 comptant, balance à 6 p.c.
E. R. GAREAU,
1586½ rue Norte Dame,
Vis-à-vis le Palais de Justice.

$3,600
$3600—A vendre, coin des rues Rushbrooke et Charlevoix, Pointe St Charles, No 75 rue Rushbrooke et 307 à 311 rue Charlevoix, maison en brique contenant deux magasins et deux logements, fondations en pierre, cave de 7 pieds. Loyer $360. Conditions très faciles.
E. R. GAREAU,
1586½ rue Notre-Dame,
Vis-à-vis le Palais de Justice.

A Vendre ou à Echanger
A vendre ou à échanger, pour propriété, une très bonne patente, pouvant rapporter de bons benéfices. Voir le plan à mon bureau.
E.R. GAREAU.
1586½ rue Notre-Dame.
Vis-à-vis le Palais de Justice.

RUE STEWART
(Mile-End)
$2,000—A vendre rue Stewart, maison en brique à quatre logements, fondations en pierre, grandeur de la batisse 40 x 50, grandeur du terrain 40 x 75. Conditions $1,300 comptant, balance à 6 p.c.
E. R. GAREAU,
1586½ rue Notre-Dame.
Vis-à-vis le Palais de Justice.

COTTAGE A VENDRE
$4,500—A vendre rue Mignonne, près de la rue St Hubert, cottage en brique solide, chauffé à eau chaude. Grandeur du terrain 25 x 75, avec ruelle. Conditions faciles. Très bonne localité pour un médecin.
E. R. GAREAU,
1586½ rue Notre-Dame,
Vis-à-vis le Palais de Justice.

RUE BERRI
$2,200—A vendre maison en brique à deux etages, contenant deux logements, b.w.c., fondations en pierre, cave de 6 pieds, grandeur de la bâtisse 20 x 35 avec rallonge à deux étages. Hangar lambrissé en brique. Le tout en parfait ordre. Conditions faciles.
E. R. GAREAU,
1586½ rue Notre-Dame.
Vis-à-vis le Palais de Justice.

$3,300
$3,300—A vendre aux Nos 13 et 15 rue Mitchison, très bonne propriété contenant deux logements, écurie, remise à voitures, etc. S'adresser au No 13 rue Mitchison ou à
E. R. GAREAU,
1586½ rue Notre-Dame,
Vis-à-vis le Palais de Justice.

$5,200
A VENDRE dans le haut de la ville, maison avec devanture en pierre, contenant six logements et w.c. Loyer $540. Conditions $1300 comptant, balance à 5 p.c.
E. R. GAREAU,
1586½ rue Notre Dame.
Vis-à-vis le Palais de Justice.

RUE BERRI
$4,300—A vendre rue Berri, très jolie maison en pierre, contenant trois logements, bains et w. c., gaz. Le tout construit de première. Grandeur du terrain 25 x 109 avec ruelle. Loyer $432. Conditions faciles.
E. R. GAREAU,
1586½ rue Notre Dame,
Vis-à-vis le palais de justice.

RUE BOURGET
ST HENRI
$3,500—A vendre aux Nos 42, 44 et 46 rue Bourget, St Henri,
maison en brique à trois étages, contenant six logements sur fondations en pierre. Loyer $480 par année. Conditions faciles. S'adresser au No 44 rue Bourget ou à
E. R. GAREAU,
1586½ rue Notre-Dame.
Vis-à-vis le Palais de Justice.

LOT VACANT
A VENDRE—A des conditions avantageuses un lot vacant situé rue Visitation, un peu dépassé la rue Ontario. Grandeur 70 x 105. Bonne localite pour y construire un bloc. On ferait un échange pour maison à plusieurs logements.
E. R. GAREAU,
1586½ rue Notre-Dame
Vis-à-vis le Palais de Justice

RUE LAVAL
$2,800—A vendre rue Laval, maison en très bon ordre de quatre logements, w. c. Fondations en pierre, cave de 8 pieds. Grandeur de la bâtisse 30 x 35. Grandeur du terrain 40 x 70, avec ruelle. Loyer $288 par année. Conditions faciles.
E. R. GAREAU,
1586½ rue Notre-Dame
Vis-à-vis le Palais de Justice.

AVIS
Les personnes qui désirent placer des capitaux sur propriétés de ville sont instamment priées de s'adresser à mon bureau ; elles seront certaines de faire de bons placements. Adressez-vous seulement entre les heures de 9 à 12 a.m.
E. R. GAREAU,
1586½ Rue Notre Dame,
Vis-à-vis le Palais de Justice.

RUE CHERRIER
$6,800—A vendre rue Cherrier, maison en pierre contenant plusieurs logements, b. et w.c., gaz. Loyer $681. Conditions faciles.
E. R. GAREAU,
1586½ rue Notre-Dame,
Vis-à-vis le Palais de Justice.

$9,200
$9,200—A vendre dans le haut de la ville, bloc neuf à trois etages, contenant deux magasins (plate glass) et cinq logements, fondations en pierre, cave de 8 pieds, grandeur de la batisse 80 x 40. Loyer $900. Nous garantissons la construction de cette propriete comme etant de première classe.

LOT VACANT
A vendre près du chemin Papineau, un terrain formant le coin de deux rues, grandeur 137 x 117, tres bon local pour y construire un bloc ou une manufacture.
E. R. GAREAU,
1586½ rue Notre-Dame.
Vis-à-vis le Palais de Justice.

AVIS
Nous avons en mains plusieurs propriétés à vendre à des prix avantageux et conditions faciles. Une visite est respectueusement sollicitée.
E. R. GAREAU
1586½ Rue Notre-Dame
Vis-à-vis le Palais de Justice.
Heures de Bureau de 9 à 12hrs a.m.
272—1

IMMENSE VENTE
— DE —
Propriétés Immobilières
1,500 Lots à vendre de 10c jusqu'à 50c le pied, dans le quartier Hochelaga
— PAR LA —
Montreal Land & Improvement COMPANY
PRES DU COUVENT D'HOCHELAGA
Les rues Notre-Dame, Ste Catherine, Ontario et Sherbrooke traversent cette propriété
Ne perdez pas de temps. Faites votre choix immédiatement. Plusieurs lots ont déjà été vendus. Les architectes considèrent que ces terrains sont les meilleurs pour faire de bonnes constructions.
Les tramways electriques passeront sur cette propriété.
On n'exige pas d'argent comptant des acquéreurs s'ils batissent immédiatement.
Pour plus amples informations, s'adresser au bureau sur les terrains, chaque jour, entre 11 heures à midi.
N. BLONDIN,
No 1 Rue Notre-Dame
Ou à
H. JOSEPH & CO.,
16 Rue St Sacrement.
M. Blondin sera à sa résidence privée, 718 rue St André, chaque soir, entre 7 et 8 hrs p.m.
272—1

Lots à Bâtir à Bon Marché
Conditions Faciles
RUE ST-LAURENT - -
25 pieds par 84, à une ruelle, $35.00 comptant, et 72 paiements de $1.75 par mois sans interêt.
RUE CLARK - -
25 pieds par 84, à une ruelle, $31.00 comptant et 72 paiements de $3.40 par mois, sans interêt.
RUE CLARK - -
25 pieds par 81, à une ruelle, $34.00 comptant et 72 paiements de $4.45 par mois, sans interêt,
RUE DUROCHER - -
75 par 100, $35 comptant et 72 paiements de $5.80 par mois sans interêt.
The Montreal Freehold Co
(LIMITEE)
162 rue St Jacques. Chambre 3.
249—ms

A LOUER
Ce grand magasin No 562 rue Craig, près de la Côte de la place d'Armes, avec logement au-dessus et rallonge s'étendant jusqu'à la ruelle des Fortifications. Propre à tout genre de commerce et petite manufacture. Bonne localité pour le commerce. Possession immédiate. S'adresser à la succession Wilson.
Jos. C. Beauchamp,
Gérant,
237—jno—s No 17 Côte de la place d'Armes.

A LOUER
Cette belle résidence privée, rue St Denis, près Mignonne, 12 appartements, nouvellement limitée et peinturée, avec plancher à l'épreuve des rats dans le sous-sol, fournaise à eau chaude, plomberie moderne, etc, grande cour et écurie en arrière. Le tout en ordre parfait et prêt à être occupé.
Pour conditions de location et permis de visiter, s'adresser à la
SUCCESSION WILSON
JOS. C. BEAUCHAMP, Gérant,
219—s—jno No 17 Côte Place d'Armes

POUR LA PROTECTION DES OUVRIERS

Règlements concernant les établissements industriels dans la Province de Québec, approuvés par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, conformément aux dispositions de l'Acte 57, Vict. ch. 30, le 19 juillet 1894.

ETABLISSEMENTS ET COURS

1. Installation et entretien.—Les établissements industriels, avec tous les meubles et immeubles qui en dépendent doivent être installés et entretenus de telle sorte que la santé et la vie des ouvriers soient aussi largement et efficacement que possible protégées contre les risques professionnels. Les établissements doivent être en bon état de construction et bien éclairés.

2. Les cours doivent être bien entretenues et n'offrir aucun obstacle à la circulation.

3. Passage de circulation à l'intérieur des bâtiments.—Les passages doivent être larges de trois pieds et assez hauts pour que les ouvriers qui y circulent ne soient pas atteints par les pièces en mouvement (moteurs, engrenages, transmissions, etc.)

4. Les passages doivent être libres de tout objet étranger au travail et pouvant obstruer la circulation.

5. Les portes, ouvertures dans les planchers, les murs ou autres endroits dangereux doivent être entourés d'appareils protecteurs.

6. Etat du sol dans les passages et les places de travail.—Le sol ou plancher doit être ferme, uni, non glissant et formé d'une matière résistante. Au voisinage des moteurs, le sol doit être disposé de telle sorte que l'ouvrier soit à l'abri des vibrations.

7. Le sol des fonderies doit être libre de toute obstruction avant de commencer les opérations du coulage.

8. Escaliers—Les escaliers doivent être maintenus en bon état et munis d'une rampe au moins d'un côté, et de deux rampes quand l'escalier doit servir à une circulation dans deux sens opposés.

9. Les fenêtres contiguës à l'escalier doivent être munies de barreaux de deux pieds et 8 pouces de hauteur, lorsque la partie inférieure de l'ouverture ne se trouve pas à cette hauteur au-dessus des marches.

10. Plateformes et passages aériens.—Les plateformes et passages aériens doivent être munis de balustrades composées d'une main courante et d'une traverse destinée à empêcher la chute des objets. (Sous le nom de plateformes et passages aériens, il faut comprendre les installations suivantes : rampes inclinées, ponts volants ou fixes, planches de passage, échafaudages.)

Cette prescription ne s'applique qu'aux plateformes dont le niveau au-dessus du sol est supérieur à 5 pieds.

11. Excavations, fosses, etc.—Les excavations doivent être, ou bien couvertes, ou bien entourées de balustrades. Si elles doivent rester ouvertes la nuit, il est indispensable de les éclairer. (Sous le nom d'excavation, il faut entendre les caves, puits, bassins contenant des matières toxiques ou chaudes, les étangs, lacs ou cours d'eau).

12. Dans le cas où l'on ne pourrait munir de balustrades une excavation, des appareils de sauvetage doivent être tenus à proximité.

13. Dans les endroits particulièrement dangereux, surtout près des réservoirs de liquides corrosifs ou brûlants, des avis seront placés commandant les plus grandes précautions.

14. Passage de circulation à l'extérieur des bâtiments.—Les passages de circulation à l'extérieur des bâtiments ne doivent pas être glissants ; Dans le cas de neige et de verglas on conseille l'emploi de cendre et de sable pour tenir ces passages en parfait état au voisinage des excavations.

15. Eclairage des ateliers, escaliers et passages :—Les ateliers, escaliers, passages doivent être éclairés ; les appareils d'éclairage doivent être placés à une hauteur telle qu'ils ne puissent ni être endommagés ni gêner ou brûler les ouvriers.

16. Lieux d'aisance.—Les lieux d'aisances doivent être éclairés et bien entretenus de sorte que la chute d'une personne y soit impossible.

17. Déplacement des objets d'un poids considérable.—Les appareils employés pour le transport (brouettes, brancards, traîneaux, etc.,) doivent être appropriés aux poids à transporter : les objets doivent être chargés de façon à éviter toute chute pendant le transport, et une personne expérimentée doit être préposée à l'opération.

PRECAUTIONS CONTRE L'INCENDIE

18. Escaliers et issues.—Des escaliers et des issues doivent faciliter la sortie du personnel en cas d'incendie.

19. Les établissements à trois étages ou plus, dans lesquels des ouvriers sont occupés au-dessus du second étage, à moins qu'ils ne soient munis d'un nombre suffisant d'escaliers placés dans des tours, doivent être suffisamment pourvus d'issues de sauvetage.

20. Ces issues doivent se composer d'escaliers incombustibles, communiquant à l'intérieur du bâtiment par des portes ou fenêtres, avec de fortes rampes et des paliers convenables à tous les étages au-dessus du premier, y compris les mansardes où il y a du personnel, et être constamment tenus en bon ordre et libres de tout embarras ou obstruction quelconque. L'inspecteur peut exiger l'adoption d'appareils de sauvetage spéciaux, lorsque la situation particulière du local ou le nombre des ouvriers le rendront nécessaire.

21. Les principales portes de sortie doivent être faites de façon à s'ouvrir vers le dehors et rester libres durant les heures de travail, pour faciliter la sortie des ouvriers en cas de panique.

22. Ces issues de sauvetage doivent toujours être tenues en bon état et libre de tout embarras ou de toute obstruction quelconque.

23. Pour faciliter l'évacuation immédiate de l'établissement, une hache ou autre outil sera placé à proximité de ces issues.

24. Appareils d'extinction.—Tous établissements industriels ou autres doivent contenir des appareils d'extinction approuvés par l'inspecteur et un certain nombre d'ouvriers doivent être familiarisés avec leur emploi.

25. Echelles.—Les échelles doivent être bien assujetties à leur base et à leur partie supérieure.

26. Outils.—Les outils, tels que haches, crampons, leviers, supports, etc., doivent être bien conditionnés.

MESURE D'HYGIENE

27. Aérage.—Tous les locaux doivent être bien aérés, notamment ceux qui contiennent des forges, des fonderies, des meules, des couleurs et vernis et ceux dans lesquels on manie des acides ou dans lesquels se dégagent des gaz délétères (mercure).

28. Travaux dangereux.—Les travaux dans les conduites de gaz, canaux de fumée, et appareils contenant des gaz délétères ne doivent être entrepris qu'avec l'autorisation d'un agent préposé à ces appareils : on devra procéder au préalable à l'épreuve de l'atmosphère contenue dans ces derniers, et attacher les ouvriers appelés à y travailler, à l'aide d'une ceinture de sûreté.

29. Conservation des matières dangereuses.—Les matières dangereuses doivent être contenues dans des réceptients clos et portant l'indication de leur contenu.

30. Défense de dormir en certains endroits.—Il est interdit de se reposer et de dormir sur les fours, les massifs de chaudières, les halles à cendres et dans les fossés ou canaux.

31. Les ouvriers auront un endroit où ils pourront chauffer leurs aliments, et, par les temps rigoureux, prendre leurs repas à l'abri du froid, pluie ou neige.

32. Des salles d'habillage pour les femmes et les filles et installations pour lavage et la toilette devront se trouver dans l'établissement.

33. Lavoirs.—Un lavoir doit être établi dans les usines où l'on manie les acides.

EQUIPEMENT PERSONNEL DES OUVRIERS

34. Vêtements.—Les vêtements des ouvriers qui se tiennent près des appareils en mouvement doivent être boutonnés et collants.

35. Souliers.—Les ouvriers des fonderies et des forges et les mécaniciens doivent porter des chaussures ajustées ou des bottes.

36. Gants.—Il est défendu de porter des gants dans le maniement des scies.

37. Lunettes, masques, écrans.—Les ouvriers qui sont attachés au service d'appareils lançant des étincelles ou des éclats doivent porter des lunettes.

38. Des masques et des écrans peuvent être employés dans le même but.

39. Appareils respiratoires.—Les ouvriers qui travaillent dans des ateliers où se dégagent des gaz délétères et où se répandent des poussières, doivent être munis d'appareils respiratoires.

SOINS AUX MALADES ET AUX BLESSES

40. Bandages et médicaments.—Des bandages et des médicaments doivent être placés dans l'atelier pour permettre de donner les premiers secours.

41. Soins médicaux.—Après avoir donné les premiers soins, on doit appeler le médecin en toute hâte.

42. Dans les grandes usines, quelques personnes doivent avoir reçu les instructions nécessaires à l'octroi des premiers soins.

43. Reprise du travail après guérison.—Un ouvrier rétabli ne doit reprendre le travail que sur la présentation d'un certificat favorable du médecin.

44. Ecriteaux indiquant les soins à donner aux blessés.(Des écriteaux indiquant les soins à donner aux blessés doivent être apposés dans les ateliers.

45. Il est défendu d'employer les ouvriers sujet à des attaques d'épilepsie ou à des syncopes dans la conduite des machines et sur des échafaunds.

INSTALLATIONS MECANIQUES. CHAUDIERES A VAPEUR

46. Eclairage de la salle de la chaudière.—La salle en général, le manomètre et l'indicateur de niveau doivent être convenablement éclairés.

47. Les chaudières et tubes où passe la vapeur seront examinés avant d'être mis en usage. L'inspecteur peut exiger que l'ouvrier responsable du maniement de la chaudière soit en possession d'un certificat attestant sa capacité.

48. L'indicateur de niveau doit être environné d'une gaîne de protection, afin d'éviter la projection des morceaux de verre et les brûlures par la vapeur, en cas de rupture du tube indicateur.

49. Le changement de propriétaire constituant une modification dans les conditions déclarées, le nom du nouveau propriétaire doit être l'objet d'une déclaration nouvelle, spécifiant d'ailleurs, qu'il n'est rien changé aux autres termes de celle qui a été fourpie précédemment.

50. Toute chaudière qui en remplace une autre, même identique, doit être l'objet d'une déclaration complète.

MACHINES MOTRICES

51. Eclairage.—Toute salle de machine doit être convenablement éclairée.

52. Dans les établissements industriels actuellement en existence, les moteurs à vapeur, ou autres moteurs, doivent être installés, s'il y a nécessité de le faire, dans des locaux séparés, fermée du côté où le travail s'effectue, et seulement accessible aux ouvriers spéciaux affectés à leur surveillance.

53. Les moteurs doivent toujours être tenus en bon ordre, afin de prévenir tout accident.

54. Dans les établissements nouveaux, si c'est possible, les chaudières à vapeur ou tout autre moteur, doivent être installés en dehors de la bâtisse principale.

55. Dans tous les cas, les ouvriers spéciaux à qui en est confiée la surveillance, doivent être choisis parmi les ouvriers adultes mâles.

56. Les machines, mécanismes et outils mûs par ces moteurs, doivent être séparés entre eux d'un espace suffisant pour permettre que la circulation des ouvriers se fasse sans danger, et le sol des intervalles, nivelé ; les escaliers solides et munis de fortes rampes.

57. Roues hydrauliques et turbines.—Les roues hydrauliques et turbines ne doivent être installées que dans des locaux isolés. Les turbines doivent toujours être enfermées.

58. Accessoires des roues et turbines.—Les vannes doivent être étanches.

59. Les arbres doivent être munis de freins permettant d'arrêter l'appareil dès que l'on suspend l'arrivée de l'eau.

60. Quand le même moteur sera employé à plusieurs fabrications ou travaux indépendants l'un de l'autre, les arbres de couche devront être installés de telle sorte que chacun d'eux puisse être arrêté pendant que le moteur continuera à fonctionner.

61. Dispositions protectrices contre les pièces en mouvement.—Les volants, roues dentées, manivelles, bielles, tiges passantes, etc., doivent être munis d'appareils protecteurs, savoir :

Pour les volants, une balustrade et au besoin, une clôture pleine ; pour les roues dentées, une calotte ; pour les tiges passantes (traversant le couvercle du cylindre à vapeur), une gaine.

62. Dispositions protectrices contre les transmissions.—Des grilles ou enveloppes doivent être placées autour des courroies, câbles et engrenages.

63. Fosses et excavations dans les salles de machines.—Les fosses pour les volants et autres pièces mobiles doivent être entourées de clôtures et égoutées.

64. Arrêt et mise en mouvement de machine à volants.—La mise en mouvement, lorsque la machine est à un point mort, doit avoir lieu à l'aide d'une disposition mécanique,et si elle s'effectue à bras d'hommes, la soupape d'admission de vapeur doit être fermée pendant cette manoeuvre.

65. Appareils de graissage.—Les parties en mouvement doivent être munies de graisseurs automatiques, sinon le graissage n'est autorisé, pendant que les pièces sont en mouvement, que si elles sont pourvues d'un appareil protecteur, mettant l'ouvrier à l'abri de tout danger.

DISPOSITIONS COMMUNES AUX CHAUDIERES, AUX TRANSMISSIONS ET AUX MOTEURS.—SIGNAUX

66. Signaux à établir entre la machine et la chaudière.—De tels signaux doivent être établis quand la machine est éloignée de la chaudière.

67. Signaux à l'intérieur du local des machines motrices.—De tels signaux sont destinés à annoncer le commencement ou la fin du mouvement de transmissions aux ouvriers attachés au service des machines actionnées par ces moteurs.

68. Signaux entre les locaux où l'on transmet la force à distance.—De tels signaux permettent aux ouvriers qui se trouvent dans les locaux contenant les machines réceptrices, de commander l'arrêt ou la mise en mouvement au mécanicien qui dirige la machine génératrice de la force. Ces signaux sont ou bien des coups de cloche ou bien des coups de sifflet ou bien une sonnerie électrique.

69. Système de débrayage.—La commande principale de toute transmission doit être pourvue d'une poulie folle ou d'un appareil d'accouplement mobile permettant d'isoler la transmission, et par suite d'arrêter le mouvement des machines actionnées par cette transmission.

70. Quand un même moteur actionne des transmissions placées dans des locaux distincts, chaque transmission doit être munie, soit d'un débrayage, soit d'un signal permettant de commander au moteur l'arrêt ou la mise en marche.

71. On doit enseigner à tous les ouvriers de l'atelier l'usage du système ou du signal leur permettant de provoquer, en cas d'accident, l'arrêt de toutes les machines.

POLICE DE L'ATELIER

72. L'entrée des ateliers et notamment des salles de chaudière et de machine à vapeurs est interdite aux personnes qui n'y sont pas appelées par leur service.

MECANICIENS ET CHAUFFEURS

73. Pour remplir les fonctions de mécanicien ou de chauffeur, il faut avoir au moins dix-huit ans et être du sexe masculin.

Il faut de plus justifier d'une bonne conduite et de connaissances techniques suffisantes.

TRANSMISSIONS

74. Les transmissions, par courroies, câbles ou arbres qui se trouvent dans un espace où des ouvriers sont appelés à circuler, doivent être enfermées dans des caisses ou dans des gaines jusqu'à une hauteur de 6 pieds au-dessus du sol.

75. Les arbres verticaux et les courroies ou câbles qui passent d'un étage à un autre, doivent être entourés, sur 5 pieds de hauteur, d'une gaine fixée au sol.

76. Les saillies (têtes de boulons, écrous, clavettes, etc.,) qui concourent à l'accouplement doivent être évitées autant que possible ; dans le cas où l'on se trouve dans l'obligation de les conserver, il est nécessaire de les couvrir d'une calotte.

77. Les courroies de plus de 2 pouces de large et les câbles dont la vitesse par minute dépasse 1,600 pieds, doivent, s'ils sont installés au-dessus de places occupées par le personnel, être séparées de ce personnel par des planches, des échelles ou des fers recourbés, destinés à éviter qu'ils n'atteignent les ouvriers en cas de rupture.

78. Quand les courroies ont plus de un pouce et demi de large, il est formellement interdit de les placer à la main sur les poulies en mouvement ou de les séparer à la main de ces mêmes poulies.

79. Ces manoeuvres doivent être exécutées à l'aide d'une fourche ou d'un appareil analogue confiées aux soins d'ouvriers spéciaux.

80. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux poulies étagées des machines-outils.

81. Il est interdit de coudre et de réparer les courroies lorsqu'elles se trouvent encore sur les poulies.

82. Quand une courroie n'est pas en service, il faut la suspendre à une place telle que les poulies et les arbres ne puissent la saisir d'eux-mêmes.

83. Tous les coussinets et paliers doivent être munis de graisseurs automatiques.

84. Pour le graissage de coussinets élevés, il convient d'installer des plateformes à des niveaux convenables.

85. Quand on ne peut installer des graisseurs automatiques, il convient de n'effectuer le graissage que pendant l'immobilité des transmissions.

86. Le nettoyage des arbres, ainsi que des poulies à câbles ou à courroies, lorsque le système est en mouvement, ne doit être effectué qu'en se plaçant :

a. Soit sur le sol de l'atelier.

b. Ou bien sur des plates-formes solides, et dans ces deux cas, à l'aide de balais, brosses, crochets, etc., munis d'une poignée de longueur convenable. Il est formellement interdit d'opérer, pendant le mouvement, le nettoyage à la main à l'aide d'étoupe ou de chiffons.

87. Les opérations relatives aux courroies ou autres modes de transmissions doivent être interdites aux femmes et aux enfants et confiées à des ouvriers spéciaux.

MACHINES-OUTILS.—MACHINES-OUTILS EN GENERAL

88. Toutes les machines-outils actionnées par un arbre de transmission doivent être pourvues de poulies fixes et folles et d'un appareil permettant de séparer la courroie de la poulie. Ce dernier appareil doit être facilement manoeuvrable de la place qu'occupe l'ouvrier, et être construit de telle sorte que la courroie ne puisse se replacer d'elle-même sur la poulie.

89. Toutes les parties mobiles doivent être couvertes ou entourées d'appareils de sécurité.

90. Les roues dentées doivent être entourées d'une enveloppe.

91. Les volants des machines-outils, qui ont leur point le plus bas à moins de 6 pieds au-dessus du sol, doivent être entourés jusqu'à cette hauteur de grillages ou de gaines.

92. Toute saillie de tête de boulon ou de clavette doit être supprimée ou couverte.

93. Les parties oscillantes doivent être enfermées de manière à n'atteindre aucun ouvrier dans le voisinage.

94. Dans les machines qui comportent le mouvement rapide d'un outil tranchant, tel que machines à scier, à fraiser, à raboter, découper, hacher ; les cisailles, coupe-chiffons et autres engins semblables seront disposés de telle sorte que les ouvriers ne puissent, du lieu où ils sont occupés, toucher aucun de ces instruments, il faut prendre des mesures de nature à préserver l'ouvrier contre les projections de copeaux ou d'éclats.

95. Le nettoyage, la réparation et le graissage sont en principe défendus pendant la marche de la machine. Ces opérations ne sont autorisées qu'à titre exceptionnel dans ces conditions.

MACHINES-OUTILS TRAVAILLANT LE METAL

96. Dans les machines à forer, la bobine doit être maintenue en bon état, et le foret ne doit présenter aucune saillie.

97. Dans les tours, la trajectoire des disques, plans animés d'une rotation rapide doit être entourée d'un organe protecteur.

98. Dans les machines à raboter, les trajectoires des pièces qui dépassent le banc doivent être entourées d'un organe protecteur.

99. Les meules de plus de dix-huit pouces de diamètre ou celles qui font plus de 150 tours à la minute ne doivent être calées sur l'arbre qu'à l'aide de rondelles et non à l'aide de coins en bois.

100. Les meules doivent être entourées d'organes protecteurs (grilles, cloisons.). Les disques en bois doivent être formés d'au moins deux morceaux composés chacun de plusieurs segments.

101. Les balanciers doivent être entourés d'une balustrade ou bien leur barre doit porter un anneau de protection, afin d'éviter que les boules du balancier ne blessent le personnel.

MACHINES-OUTILS TRAVAILLANT LE BOIS

102. Les scies circulaires doivent être munies de culottes ; par-dessous la table elles doivent être entourées d'une caisse de protection. Cette dernière disposition s'applique aux scies à ruban.

MONTE-CHARGES

103. Les monte-charges, ascenseurs et élévateurs seront guidés et disposés de manière que la voie de la cage du monte-charge et des contre-poids soit fermée ; que la fermeture du puits à l'entrée des galeries s'effectue automatiquement ; que rien ne puisse tomber de la cage du monte-charge dans les galeries ni dans les puits.

104. Pour les monte-charges destinés à transporter des hommes, la charge devra être calculée au tiers de la charge admise pour le transport des marchandises, et les monte-charges seront pourvus de freins, chapeaux, parachutes ou autres appareils préservateurs.

105. Les portes, des plates-formes doivent, pour les monte-charges réservés aux marchandises, présenter à l'extérieur la mention suivante :

MONTE-CHARGE DE TONNES
"Passage interdit"
"Interdit à la circulation du personnel"

106. Les monte-charges destinés aux marchandises ne peuvent être employés que par l'ouvrier qui leur est est affecté, et seulement dans le cas où ils sont munis d'un parachute.

107. Les monte-charges qui se trouvent à l'extérieur des bâtiments doivent être munis au niveau de leur plateforme inférieure de chargement, d'une clôture pleine de cinq (5) pieds de hauteur.

108. Des poignées doivent permettre au personnel pendant le voyage de se tenir dans l'appareil.

109. Les chaines et câbles des machines et monte-charge doivent être soumis à des vérifications périodiques.

110. Une vérification des diverses parties de chaque monte-charge doit avoir lieu environ tous les six mois.

111. Le fonctionnement des ascenseurs ou monte-charges, peut même être arrêté par l'inspecteur si les conditions nécessaires de sécurité ne sont pas observées.

GRUES ET CHEVRES

112. Les chèvres à manivelles doivent être munies d'un dispositif d'arrêt. Si la charge doit descendre par son propre poids, elles doivent être munies d'un frein et d'un couvert sur les engrenages.

113. Les diverses parties doivent être soumises à une révision annuelle.

DISPOSITIONS SPECIALES

114. Les inspecteurs pourront en tout temps faire appel au concours des autorités de police.

115. Les établissements actuels qui demanderaient des frais trop considérables pour être rendues conformes aux prescriptions de la présente loi et des règlements faits sous son autorité, doivent cependant l'y être autant que possible, à la satisfaction de l'inspecteur.

116. Lors de la création d'un nouvel établissement, ou lorsque des changements ou agrandissements doivent être faits à un ancien établissement, les constructions doivent être faites à la satisfaction de l'inspecteur, de façon à écarter, dès l'origine, les vices d'aménagement et de sécurité auxquels il serait très difficile de remédier plus tard. Dans ce but, des plans d'architecte doivent être préalablement soumis à l'inspecteur.

117. Si un établissement (bâtiment) change de destination, de manière à exiger plus de solidité, un certificat démontrant telle solidité doit être donné par un architecte à l'inspecteur.

118. Tous les règlements antérieurs concernant la sécurité des ouvriers sont annulés et remplacés par les présents règlements.

Vraie copie,
GUSTAVE GRENIER.
Greffier du Conseil Exécutif.

SOULAGEMENT EN SIX HEURES

Maladies douloureuses des rognons et de la vessie soulagées en six heures par le **"Great South American Kidney Cure."** Ce nouveau remède est une grande surprise et une jouissance à cause de la promptitude avec laquelle il soulage les douleurs dans la vessie, les maladies de rognons, douleurs dans le dos et dans tous les passages urinaires, éprouvées par hommes et femmes. Il soulage presque immédiatement la retention d'urine et la douleur qu'on éprouve à uriner. Si vous voulez un soulagement prompt et être gueris, prenez ce remède. Vendu par B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame. Laviolette et Nelson, 1605 rue Notre-Dame. 136—j s—jno

LA CELEBRE
Compagnie de Pantalons à
—$3.00—
DOMINION
Habillements sur commande,
$13.00
364 et 366 Rue St Jacques
500 patrons à votre choix. Venez chez nous et épargnez de l'argent.
243—s jno

VU A CHICAGO !

Des milliers de paires de chaussures "GOODYEAR WELTS" portées à l'Exposition de Chicago et les exhibits de ces chaussures ont obtenu les plus hautes récompenses pour le mérite, dans le bâtiment des chaussures et des cuirs. C'est sans contredit la meilleure chaussure connue, N'acceptez que les

"GOODYEAR WELTS"

.60

Un Commis-Voyageur bien connu

ECRIT CE QUI SUIT:

MONTREAL, 1er août, 1894.

A LA ANCHOR MED. CO., Montréal.

Je prend plaisir à rendre témoignage à l'effet réellement étonnant et bienfaisant que votre ANCHOR WEAKNESS CURE a produit sur moi et dans ma famille. Un de mes enfants en particulier, souffrait d'une grande débilité et après avoir essayé plusieurs toniques sans bon resultat, j'achetai une bouteille de ANCHOR et il m'a donné satisfaction complète. Dans quelques semaines, mon enfant prit des forces et du poids, et jouit maintenant d'une bonne santé. Je comprends bien que votre excellent tonique jouisse d'une grande popularité et d'une grande vogue, partout où il est en usage depuis quelque temps, parce que il les mérite, et je considère que c'est mon devoir envers le public, maintenant, où il y a tant de charlatanisme, de proclamer mon experience.

Votre, etc.,
GEO. BROWN,
Voyageur pour MM. Crathorn & Caverhill.

Demandez gratis un échantillon de ce fameux tonique au magasin de la

ANCHOR MED. CO'Y
No 1626 RUE NOTRE-DAME

Prenez aussi les Pilules du Dr Nelson contre la Paleur

HOTEL -:- BRUNSWICK
Madison Square et Fifth Avenue
NEW-YORK

Plait tout spécialement aux Canadiens. Fraîcheur, commodité et confortable. Sa localité, sur le superbe Madison Square et la Cinquième Avenue, met ses hôtes à cinq minutes de marche des magasins et des lieux d'amusements. Tenu sur le même pied que les grands hotels de l'Europe, il offre tout le luxe des temps modernes, et ce, à des prix extrêmement raisonnables.

GEO. W. SWETT, Gérant,
231—s—jno Autrefois du WINDSOR, Montréal.

TOUT LE MONDE

AIME LES VARSITY CIGARES

Cinq Cents — En vente partout
260—1ms S. DAVIS & SONS.

- MERCHANTS TEL No 550. BELL TELEPHONE 8025.
EDWARD CAVANAGH Co.
MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS DE PEINTURES, HUILES, CHARBON, QUINCAILLERIES ET FERRONERIES, Etc. Etc.
2547 A 2553 RUE NOTRE DAME
COIN DE LA RUE DES SEIGNEURS
MONTREAL.
214—ljs—jno

WM. RODDEN & CO.
SUCCESSEURS DE DAY & DEBLOIS
Ouvrages en Fer et d'Architecture en Général
110 A 120 RUE ANNE

COLONNES, PILASTRES, GRILLAGES, BALUSTRES D'ESCALIERS,
ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

Chaudières à eau chaude, Accessoirs à vapeur en fonte, Bains, Eviers, Patrons et Moulages.

CONFECTION sous le plus COURT DELAI
TELEPHONE 123 89-s-jno

L'Essence de Vie du Prof. Hubert
Guérit permanemment le déclin prématuré, le manque de virilité, la débilité nerveuse, les erreurs de jeunesse. Envoyez chercher les traités—GRATIS.
PROF. HUBERT, P.O. Box 575, Montréal.
130—jno

COMPTES en SOUFFRANCE !
Nous avons des moyens particulièrement efficaces pour assurer la perception des comptes en souffrance. EPROUVEZ-NOUS.
R. G. DUN & CIE
L'AGENCE MERCANTILE, MONTREAL
Boîte B. P. 2056 111-je-jno

NE SOUFFREZ JAMAIS
une journée d'une toux ou d'un rhume. Le Marrube Tutti Frutti de Adams est un remède absolu. Paquets, 5 cents.

Réduit de 13 cts — 11 Cts — A 11 cts
ACHETERONT UN
PAIN de SIX LIVRES
— DE —
Stuart & Herbert
Livre dans toutes les parties de la ville.
TELEPHONE 7108.
611 et 613 Rue Rivard
263—M s—jno

MAISON FONDEE EN 1852
GEO. W. REED
763—RUE CRAIG—785
THE SURVIVAL OF THE FITTEST
MANUFACTURIER COUVREUR
COUVERTURES
En Métal, Ardoise, Gravois, Asphalte plastre patente, Ciment d'Arcanson, papier feutre preparé, Abat-jour, Caves, Trottoirs en asphalte et vulcanite. Materiaux pour Couvertures toujours en mains.
50—s jno

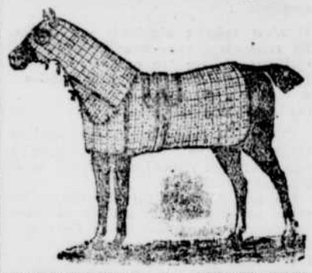

COUVERTES de CHEVAUX
Les plus grands fabricants de Couvertes de chevaux au Canada. Toutes les qualités.
HARNAIS ET SELLERIE, CARROSSES ET SLEIGHS
Tout ce qu'il faut pour le cheval et l'écurie. Marchandises directes du fabricant à l'acheteur. Prix garantis plus bas qu'ailleurs.
337 RUE ST-PAUL
MONTREAL.
E. N. HENEY & CIE.
263—I M s—jno

HOTEL ST. LAURENT
86 et 88 Rue St. Laurent
MM. ROBILLARD & FILS, les nouveaux propriétaires, ont fait des améliorations qui en font un hôtel de première classe.
Prix Modérés. 263—jno—M s

JULES MUMM & Cie
REIMS, FRANCE
CHAMPAGNES
Stock privé. Extra Sec d'Angleterre. Extra Sec.
Ces Champagnes de première classe sont les moins chers sur le marché.

GILLESPIE & CIE
MONTREAL
Agents pour le Canada
234—Ms—jno

C'est un Plaisir

C'EST un plaisir de tenir maison si vous faites votre marché dans nos magasins. Nous ne tenons que la meilleure viande, que nous vendrons aux prix les plus BAS.

LAING *Packing and Provision Co.* (LIMITED)

CENTRE D'AFFAIRES
MAGASIN de BIJOUTERIES
DANS LE BAS DE LA VILLE
Quartiers généraux pour cadeaux de noces,
Diamants, montres, bijouterie, articles en argent sterling, articles artistiques en électro plaqué et belles horloges françaises.
R. A. DICKSON & CIE
Coin des rues Notre-Dame et St Pierre
Montres, horloges et bijouteries réparées et fabriquées
137—mj s

MME Vve DESMARAIS & LACROIX, fils, soignent toujours, comme par le passé, au No 1263 rue Mignonne, coin de la rue Sainte-Elizabeth, Montréal. On a aussi toujours en mains la merveilleuse préparation pour faire tomber les poils follets de la figure des dames. Prix $1.75 la bouteille. 45-A-mje

Compagnie de chemin de fer Ottawa et Gatineau.

Une assemblée spéciale générale des actionnaires de la Compagnie de chemin de fer Ottawa et Gatineau aura lieu au bureau de la Compagnie, No 163 rue St Jacques, en la cité de Montreal, LUNDI, le 24e jour de SEPTEMBRE courant (1894), à l'heure de MIDI, dans le but d'autoriser l'émission des premieres obligations hypothécaires conformement aux pouvoirs de la Compagnie en vertu de sa presente charte et pour autoriser et approuver un acte transportant et appliquant la propriété de la Compagnie à la garantie de l'émission de telles obligations et pour exécuter tels autres actes et instruments relativement à la validité et à l'efficacité des dites obligations.

Montreal, 6 septembre 1894.

7,12,18,22 H. L. MALTBY, Sec.-Trésorier.

QUESTIONS ET REPONSES

Loupes de noyer — Ouvrage à domicile—Etiquette—Mauvaises dents —Ecriture — Almanachs d'adresses — Numismatique — La Corée —Bois du Canada — L'hygiène — La porcelaine brisée—Le premier prêtre au Canada — Le Congo — Le collage des vins — Nota Bene.

Q—Les loupes de noyer sont-elles exploitées quelque part dans le monde ? A quoi servent-elles ? Comment les traite-t-on ? Combien rapportent-elles ?—BUCHERON

R—Les loupes de noyer sont exploitées plus ou moins dans tous les pays, mais c'est en Perse dans le Talish, district montagneux sur la côte de la mer Caspienne, entre Enseli et Astara, près de Recht, qui s'en fait l'exploitation la plus régulière. Ces loupes sont employées pour la tabletterie. Les blocs sont soumis à l'action de la vapeur jusqu'à ce qu'ils prennent la consistance du fromage ; on les découpe alors en tranches de l'épaisseur d'une feuille de papier : un pouce d'épaisseur fournit 100 feuilles de placage. On cite une loupe dont la valeur a atteint £800 ; certaines atteignent le poids de 40 livres, mais la moyenne est d'environ 4 à 5 livres. Les loupes sont surtout exportées en France et en Angleterre par la voie russe.

***

Q—Une jeune fille pouvant exécuter des travaux de dessin, tels que portraits au crayon, paysages, désire avoir de l'ouvrage à domicile. Voudriez-vous bien lui dire s'il existe quelques maisons à Montréal où elle pourrait s'en procurer.—G....

R—Il n'y a pas de maison commerciale à Montréal qui fasse une spécialité de ce commerce, mais la plupart des photographes, marchands de tableaux et encadreurs utilisent ou plutôt, exploitent volontiers le talent des artistes dessinateurs et autres. Soumettez à l'un d'eux quelques échantillons de votre savoir-faire et s'ils sont appréciés, nul doute qu'on vous donnera des commandes.

***

Q—Pourriez-vous m'enseigner où je pourrais trouver un livre de renseignements complets d'étiquette ? Est-il bien nuisible à la santé d'avoir de mauvaises dents, si oui, quel est le meilleur procédé connu pour fausses dents et quel est le prix des fausses dents à Montréal ? Quel est le meilleur moyen, s'il y en a un, pour me former la main à une écriture vive et commerciale ? Quel est le prix des almanachs d'adresses de Montréal et où m'adresser pour en avoir un de l'année dernière ?—A. B.

R—Toutes les librairies de Montréal ont en magasin des manuels d'étiquette dont le prix varie, suivant le format de 25 cts à un dollar.

Les mauvaises dents dénotent plutôt qu'elles ne déterminent une mauvaise santé ; elles peuvent toutefois causer des troubles. Il n'y a rien d'absolu en matière de dentiers ; c'est au dentiste après avoir bien étudié la conformation des mâchoires de son client, à prescrire tel ou tel genre, tel ou tel système. Selon la nature des matières employées, gutta-percha, celluloïd, or ou platine, les prix varient pour un double râtelier de $25 à $250.

Le moyen le plus simple de se former la main à une écriture vive et commerciale est de pratiquer tous les jours l'exécution de la majuscule O en faisant passer la plume cinq ou six fois par le même chemin, tant de gauche à droite que de droite à gauche. Cet exercice doit être fait vivement, très vivement même, sans trop se préoccuper de l'apparence que prend la lettre ainsi formée par cinq ou six traits mal superposés et s'entrecroisant comme un écheveau mêlé. A cet exercice la main s'assouplit, se dégourdit, et petit à petit vous arrivez à faire par ce procédé un O majuscule ne laissant voir qu'une seule ligne, bien qu'elle vous ait coûté cinq ou six traits de plume. Quand vous y serez arrivé vous aurez une jolie écriture pour la raison bien simple que l'O se retrouve, en tout ou en partie, dans chacune des lettres de l'alphabet écrit, et que si vous la réussissez bien, vous réussirez comme fatalement toutes les autres.

N'oubliez pas que dans cette pratique de la lettre O la plume ne doit pas quitter le papier avant que vous lui ayez fait faire consécutivement cinq ou six mouvements circulaires dans le même sens.

Les almanachs d'adresses de l'an passé se vendent chez les bouquinistes à Montréal pour une bagatelle—soit un peu plus que le prix du papier au poids.

***

Q—Je possède des pièces d'argent, une à l'effigie de Louis XVI roi de France, portant l'année 1786. L'autre Charles IV, roi d'Espagne, portant l'année 1790. Auriez-vous la bonté de me dire, dans votre journal, si ces pièces d'argent ont quelque valeur—UN ABONNE.

R—En règle générale, toutes les pièces vieilles d'un siècle ou plus atteignent un prix supérieur à leur valeur nominale. Cette plus-value toutefois n'a d'intérêt commercial que si on fait un trafic assez considérable de vieilles pièces de monnaie. C'est du temps perdu pour qui n'en possède qu'une ou deux, de se donner du mal pour les vendre à 10 ou 20 sous de bénéfice. Les deux pièces que vous avez se rencontrent fréquemment et, pour cela, n'ont qu'une valeur ordinaire.

***

Q—Vous obligerez beaucoup un de vos nombreux lecteurs en lui faisant connaître samedi, dans votre journal, s'il a été publié déjà une carte géographique de la Corée, le pays où la Chine et le Japon se font la guerre, et où peut-on se procurer cette carte.—UN MILITAIRE.

R—Tous les atlas donnent la carte géographique de la Corée. "La Presse" en a elle-même publié une dans son édition du 11 août.

***

Q—Quels sont les bois ou essences forestières que l'on trouve au Canada, ou plutôt dans la province de Québec ? Si vous me faites la faveur d'une réponse donnez-moi de préférence aux noms vulgaires qu'ils portent ici, les noms botaniques sous lesquels on les désignerait en France.—GALLUS.

R—Voici la liste complète des essences forestières qui sont indigènes dans la province de Québec :

Bouleau à feuilles de peuplier, bouleau à papier, bouleau élancé, bouleau merisier, bouleau noir, caryer amer, caryer blanc, caryer tomenteux, charme d'Amérique, chêne blanc, chêne étoilé, chêne rouge, chicot du Canada, épinette blanche, épinette de Norvège, épinette noire, érable à épis, érable à fruits laineux, érable à sucre, érable jaspé, érable rouge, frêne à feuilles de sureau, frêne d'Amérique, frêne pubescent, hêtre commun, mélèze d'Amérique, noyer cendré, orme d'Amérique, orme roux, ostryer de Virginie, peuplier à grandes dents, peuplier baumier, peuplier du Canada, peuplier faux-tremble, pin blanc du Canada, pin des rochers, pin doux, pin rouge, platane d'Occident, pruche du Canada, sapin baumier, sapin d'Amérique, saule blanc, saule jaune, sorbier d'Amérique, thuya d'Occident, tilleul d'Amérique.

***

Q—De quand date cette association américaine pour l'avancement de l'hygiène qui va tenir un congrès à Montréal prochainement ? At-telle des travaux sérieux à son actif ? Faut-il être médecin pour en faire partie et combien cela coûte-t-il ?—ETUDIANT.

R—Cette association date de 1872. C'est la plus nombreuse et la plus puissante du genre qui soit au monde ; rien que ses annales comprennent dix-neuf gros volumes et constituent une véritable bibliothèque de la science sanitaire. Elle ne se recrute pas exclusivement parmi les médecins mais parmi toutes les professions et classes de la société, ministres du culte, avocats, instituteurs, marchands, etc. Pour en faire partie il faut d'abord avoir une bonne réputation, porter quelque intérêt à l'hygiène et se faire présenter à l'association par deux de ses membres. La cotisation annuelle est de cinq dollars.

***

Q—Pouvez-vous me donner une recette pour raccommoder la porcelaine brisée—MENAGERE.

R—Prenez de la chaux en poudre impalpable et passez-là à travers de fine mousseline. Liez-en un peu dans un morceau de mousseline, mettez un peu de blanc d'oeuf sur les bords de la porcelaine brisée, ensuite répandez-y vivement votre chaux en poudre et joignez les cassures.

***

Q—Quel est le nom du premier prêtre qui est venu en Amérique et quand y est-il venu ?—ECOLIER.

R—Mgr Tanguay a tenté sans succès d'élucider cette double question. Jacques Cartier, dit-il, lors de son premier voyage au Canada, en 1534, avait certainement amené avec lui, au moins, un "aumônier" Malheureusement son nom ne se trouve pas rapporté dans la relation de ce voyage. Seulement nous lisons que le 11e jour de juin, fête de Saint-Barnabé, étant au hâvre de Brest (aujourd'hui le Vieux-Fort) il entendit la messe. "après la messe ouïe," dit-il, nous allâmes.... et un peu plus loin, il ajoute : "Le dimanche 14e jour (du même mois) fîmes chanter la messe...."

C'est donc en 1534 que l'Amérique a été visitée pour la première fois par un prêtre, mais on ne sait pas encore le nom de ce prêtre.

***

Q—Pouvez-vous me donner quelques renseignements sur le commerce extérieur de l'Etat du Congo. A combien, par exemple, se sont élevées en 1893 les importations et les exportations de ce peys et quels y sont les principaux articles de commerce ?—MARCHAND.

R—En 1893, le commerce extérieur de l'Etat du Congo a été de $2,020,683 en importations et $1,502,958 en exportations. Les unes et les autres se répartissent ainsi par pays de provenance et de destination :

	Importations	Exportations
Belgique	$896,544	$836,979
Angleterre	564,495	106,953
Allemagne	219,883	28,835
Hollande	248,045	346,854
Portugal	72,193	75,808
Italie	17,388	.....
France	15,622	265,471

Les principaux articles exportés sont l'ivoire $761,448 ; le caoutchouc $369,201 ; les noix palmistes $195,553 ; l'huile de palme $145,421.

***

Q—Expliquez-moi donc ce que l'on entend par le collage des vins et comment se fait cette opération ?—JARDINIER.

R—Le collage a pour objet de clarifier le vin. Il consiste à verser dans le vin une solution de blanc d'oeuf ou de gélatine. Une partie du tannin s'unit à la gélatine ou au blanc d'oeuf pour former des flocons de matière insoluble, et ces flocons très déliés, tombant lentement au fond, entraînent avec eux les matières qui rendaient le vin trouble.

***

N.B.—"La Presse" répond aux questions qui lui sont adressées pourvu qu'elles soient accompagnées d'un nom responsable qui toutefois sera omis dans le journal si le correspondant le désire.

LE CHERCHEUR.

ENQUETE

SECRETS DIVULGUÉS

Les enquêtes ont leur bon côté, pourvu qu'elles soient faites d'une manière convenable et dans l'intérêt du commerce. On invite le public à venir se convaincre des mérites de nos fameuses marques de cigares El Padre, La Flora, Varsity et autres bien connues. Ils subiront l'épreuve la plus sévère, et le verdict qu'ils sont sous tous rapports parfaits et purs ; ils ont obtenu partout des médailles.

271-2 S. DAVIS & FILS.

"La Sonadora," 15c. 271-2

LE PLUS PETIT CHEMIN DE FER AU CANADA

Avec une circulation comme celle de "La Presse," ce n'est pas une petite affaire pour elle de transporter, sans encombrement, d'un étage à l'autre, les piles de journaux destinées aux malles ou aux divers dépôts de la ville. De sa nature, l'embarras était d'autant plus grand que le décompte de 37,000 numéros par jour, leur mise en paquets, leur étiquettage, etc., demandent à être faits en moins d'une heure. C'est pour obvier à cet embarras, et faciliter d'autant le service que notre éditeur résolut de relier par un chemin de fer l'étage où s'imprime le journal avec celui où se fait notre service d'expédition.

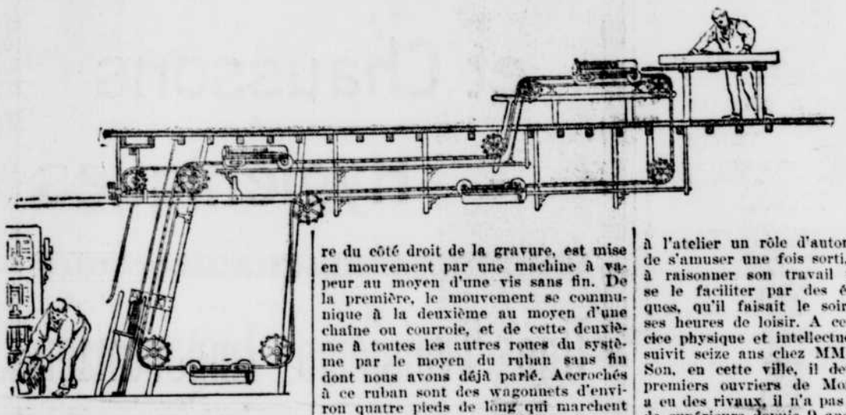

Pour minime qu'elle puisse paraître au premier coup d'oeil, l'entreprise eut pu ne se réaliser jamais à cause du manque d'espace et des difficultés apparemment insurmontables qu'elle rencontrait de ce chef. Le génie inventif de M. Arthur Gravel, mécanicien et dessinateur de modèles, eut bien vite raison de ces difficultés, et notre journal franchit aujourd'hui sans encombre et comme automatiquement la distance de 60 pieds qui sépare la salle des machines de celle de l'expédition.

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur la vignette, en tête de cet article, pour comprendre le fonctionnement de l'appareil et en apprécier le caractère génial. C'est dans toute la force du terme un chemin de fer suspendu : suspendu au mur, suspendu au plafond, de manière à prendre le moins de place possible. C'est également un chemin de fer à traction, un chemin de fer à câble, dirions-nous, s'il n'était à ruban ou mieux même à chaîne. Essayons de le décrire :

Un ruban sans fin, composé d'anneaux plats métalliques est posé sur des roues dentelées de telle façon qu'il subisse l'action des roues tout comme une courroie ordinaire. L'une d'elles, la première du côté droit de la gravure, est mise en mouvement par une machine à vapeur au moyen d'une vis sans fin. De la première, le mouvement se communique à la deuxième au moyen d'une chaîne ou courroie, et de cette deuxième à toutes les autres roues du système par le moyen du ruban sans fin dont nous avons déjà parlé. Accrochés à ce ruban sont des wagonnets d'environ quatre pieds de long qui marchent avec lui, roulant sur des rails minuscules. Ces wagonnets font un circuit complet ; se chargent automatiquement d'une centaine de journaux en passant, au sous-sol, en arrière de la presse ; montent ainsi chargés jusqu'au plafond, verticalement ; courent horizontalement sous le plafond, sur une distance de cinquante pieds environ ; reprennent la position verticale pour passer à travers le plancher, à l'étage supérieur ; y déposent sur une table, sans s'arrêter, par un simple mouvement de bascule, les journaux dont ils sont chargés ; redescendent verticalement et vides à l'étage inférieur, puis reviennent renversés à leur point de départ, où ils se chargent de nouveau pour continuer le service jusqu'à épuisement du tirage.

Qui donc disait que les Américains seuls avaient la bosse du génie inventif ? L'inventeur de cette petite merveille de camionnage — nous l'avons dit — est M. Arthur Gravel, un Canadien-français, qui n'a même jamais travaillé aux Etats-Unis. Né à St Félix de Valois, comté de Joliette, M. Gravel vint comme tant d'autres à Montréal, chercher fortune. Au lieu de se payer de rêves, au lieu de jouer à l'atelier un rôle d'automate, au lieu de s'amuser une fois sorti, il s'appliqua à raisonner son travail manuel et à se le faciliter par des études techniques, qu'il faisait le soir, chez lui, en ses heures de loisir. A ce double exercice physique et intellectuel, qu'il poursuivit seize ans chez MM. Gilbert and Son, en cette ville, il devint l'un des premiers ouvriers de Montréal et s'il a eu des rivaux, il n'a pas encore connu de supérieurs depuis 9 ans, maintenant qu'il tient à son compte, 694 rue Craig.

Si "La Presse" a tout le bénéfice de l'invention de M. Gravel, il est juste que ce dernier en ait tout le mérite, et c'est ce que nous avons voulu marquer aux lecteurs en consacrant ces quelques lignes au petit chemin de fer de "La Presse," le plus petit qui soit au Canada.

AU

Bon Marché

MAISON

Valiquette

ET

Valiquette

- 1883-1885 -

RUE NOTRE-DAME

En face du Bloc Balmoral

Manteaux - Manteaux

Encore un nouveau lot de Manteaux arrivés cette semaine, notre Stock est maintenant au complet.
Venez voir le département avant d'acheter ailleurs.

Etoffes à Robes

Ligne spéciale de Cachemire noir et de couleurs.
Etoffes à Robes de toutes nuances.
Nouvelle ligne de Cheviots de fantaisie dernier goût, couleur garantie.

Chapeaux - Chapeaux

Nous donnons la meilleur valeur dans les chapeaux garnis et non garnis.

Tweeds-Draps-Serges

Grand étalage cette semaine de nos Tweeds, Draps et Serges directement reçus des meilleures Fabriques Européennes, prix comme toujours très modérés.
Un Tailleur de première classe constamment sur les lieux.

Couvertes - - - et Confortables

Nous attirons tout spécialement votre attention sur un lot de Couvertes blanches et de couleurs achetées directement de la manufacture et vendues au prix du gros.
Un nouveau lot de Flanelle Grise détaillée à 15 cts.

Fournitures de Maison

Un assortiment complet de Tapis de Bruxelles, Tapestry et en laine. Aussi Prélarts Anglais et Canadiens 4, 6 et 8 verges de large.

Alphonse Valiquette - -
- - Alfred A. Valiquette

1883 et 1885 RUE NOTRE-DAME

(En face du Bloc Balmoral)

272—1

Coupons Coupons Coupons

GRANDE VENTE.
Lundi, le 24 courant
225 RUE ST LAURENT 272-1

"LA FLORA" (Especial) Cigare, 10c, grande valeur, vendu partout. 271—jno

REGAL DE LA SEMAINE

— A LA —

MAISON BLANCHE

Balance de 600 Manteaux bien assortis à 50c dans la piastre.
3 caisses de Flanellettes en coupons à 5c la verge.
6 " " " foncées à 6½c.
3 " " " unies à 7½c.
2 " coton ouaté en coupons à 10c valant le double.
3 " Tweed échantillon à 20c la verge.
2 " Flanelle grise à 13½c.
300 Chales, nouvelles nuances, à 50c dans la piastre.
2 caisses de Toile Oxford, coupons bien assortis, à 8c la verge.
Un lot de Corps et Caleçons à 40c dans la piastre.
Un grand choix d'Etoffes à Costumes pour la nouvelle saison vendues à des prix défiant toute compétition.

G. MARSOLAIS,

Coin des rues Notre-Dame et Bonsecours.

N. B.—M. ARTHUR ROY, autrefois de la maison Roy & Beaudoin, est attaché à l'établissement et invite respectueusement ses anciennes pratiques à venir profiter du bon marché. 272—1

Post no Bill

- VIN -

St-Michel

LE PLUS EFFICACE

— DES —

TONIQUES

Le plus Energique des Stimulants.

Guérit Anémie, Faiblesse, Dyspepsie . .

GRANDE OUVERTURE DES MODES

Samedi, Lundi et Mardi, les 22, 24 et 25 Septembre

— CHEZ —

MORIN & JULIEN

Aux dates plus haut mentionnées, nous exposerons toutes nos nouveautés d'automne et d'hiver. Inutile d'ajouter que, comme toujours, nous sommes à la hauteur des temps et que nous sommes en avant de tous nos concurrents.

Une attention toute particulière a été donnée à notre Département de Modes, qui est mieux organisé cet automne que jamais ; notre assortiment est des plus étendus et nos prix les plus bas.

En même temps que notre ouverture des Modes, nous installons dans tous nos départements toutes nos nouveautés venant d'être reçues d'Europe. Etoffes pour Robes et Manteaux dans tout ce qu'il y a de récent et aux meilleures conditions possibles.

Durant le temps de notre exposition, nous donnerons à nos visiteurs les bons marchés suivants :

60 pièces de Tweed valant 50 cts pour 22 cts.
40 pièces de Drap pour Costumes et Collerettes, de $1.25 pour 60 cts.
23 pièces Cachemire noir de 85 cts pour 43 cts.
8 pièces Sealette valant $0.50 pour $3.75.
10 pièces Sealette laine, valant $5.50 pour $1.98.
200 Couvrepieds de toutes sortes à moitié prix.
185 pièces de belle Flanellette importée, à 25 pour cent de réduction.
26 pièces de Coton blanc pour Draps, 2 verges de largeur, pour 18 cts.
34 pièces de Coton jaune pour Draps, 2 verges de largeur, pour 15 cts.
600 paquets de Laine Fingering Ecossaise, de 25c pour 10 cts l'écheveau.
30 doz. Corps et Caleçons (laine écossaise véritable), de $1.25 pour 75 cts.

Enfin, mille et un autre article à bon marché, qui donneront entière satisfaction aux acheteurs.

MORIN & JULIEN

1501—Rue Sainte-Catherine—1501

COIN AMHERST, MONTREAL.

Nous vendons le meilleur Fil de 300 vgs, blanc ou noir, 39c la doz. M. & J.

Nous avons à notre emploi un tailleur capable, et nous donnons toujours le taillage pour rien. M. & J.

QUE D'HOMMES - =

D'affaires, de talent et actifs font ASSURER LEUR VIE, paient la police et la mettent de côté !
Avez-vous lu votre police d'assurance ?

La Travelers Insurance Co

Vous donnera sur demande un spécimen de police faite à votre âge actuel, avec assurance à long terme, paiements et valeurs en argent garantis sur icelle.

Vous pourrez l'examiner à loisir et apprendre par là ce que la compagnie promet réellement et definitivement de faire pour vous.

On émet toutes les formules de Polices sur la Vie, à dotation et d'anunités.

ACTIF $16,014,129.24
SURPLUS $2,206,616.66

Bureau à Montréal, Temple Building

Frank F. Parkins, agent en chef.

272—8

Règlements des pertes causées par les incendies.

Argent à prêter sur 1re hypothèque au plus bas taux d'intérêt.

Désirez-vous vendre, acheter ou échanger des propriétés ou des terrains avantageusement ?

A VENDRE—Un joli débit de tabac bien achalandé, à proximité de l'Opéra Français. Bonnes conditions.

A LOUER—Un joli petit bureau, Bâtisse de la Banque du Peuple.

Un grand nombre de propriétés et lots vacants à vendre dans toutes les parties de la ville et de la campagne.

S'ADRESSER A

L. HY. SENECAL ou P. E. LAMALICE

97 RUE ST-JACQUES

BATISSE DE LA BANQUE DU PEUPLE

MONTREAL

EVALUATIONS

EXPERTISES

Grande Vente de Coupons de tout Genre

Lundi, le 24 courant

772-1 No 225 RUE ST LAURENT

NE PORTEZ PAS D'ARGENT SUR VOUS—Les coupons de Voyageurs de l'American Express Co. sont plus sûrs que l'argent. Ils sont remboursés quand on les perd. Payés dans n'importe quelle partie du monde. (5)

MAISONS et COTTAGES | Dans l'ouest de la ville et la Côte St Antoine, à $4,500, $5,000 $5,500, $6,000 et jusqu'à $20,000. Seulement un quart comptant requis.

A. G. ROSS & CIE.
Standard Building,
157 rue St-Jacques

P. S.—Argent à prêter sur première hypothèque.

17—jne A. G. ROSS & CIE.

Sources St Léon, P. Q.,
15 Août 1891.

J'ai grandement bénéficié de l'emploi de l'eau de St Léon pour la maladie du foie et le rhumatisme. Quand j'arrivai à St Léon, je ne pouvais marcher sans l'aide de béquilles et sans beaucoup de difficultés. Après avoir passé quatre semaines aux sources, durant lesquelles j'ai pris dix-huit bains et bu une grande quantité d'eau des sources, je suis maintenant guéri.

Je puis marcher tout seul et je me sens un tout autre homme, sous tout rapport.

JOHN H. MORSE,
Haverhill, N. H.

Université Cornell,
L. S., 95.

Cette eau précieuse est en vente à VINGT-CINQ CENTINS seulement le gallon chez les principaux Pharmaciens et Epiciers, et en Gros et en Detail à la

Compagnie d'Eau Minérale Saint-Léon

54, Carré Victoria, Montréal. Téléphone Bell 1432.

CHEZ LES ETUDIANTS

La police va avoir beau à exercer son bâton et son zèle, cette année.

Les étudiants sont bien organisés et se proposent de manifester leur existence plus que jamais.

Des chansons ont été mises sur le métier et seront rendues avec ardeur.

Il y a décidément de l'avenir dans la police, et les jeunes détectives, voire même les petits policemen, vont avoir l'occasion de se procurer de l'avancement.

***

C'est bien le moins que nous puissions faire que de présenter nos remerciements à la Compagnie de l'Opéra Français.

Cette année encore nous aurons des billets de faveur et nous pourrons entendre à bon marché les nouveaux artistes qui, dit-on, sont supérieurs à ceux de l'année dernière.

Nous aimons les arts, ce qui porte à admirer les artistes et à reconnaître les efforts qu'ils ont dû faire, les travaux constants qu'il leur a fallu opérer pour se parer dignement du brodequin ou du cothurne.

La saison sera brillante à en juger par la troupe et par l'anxiété publique ; on donnera devant des salles combles et choisies des opéras, des opérettes, des comédies et des drames sensationnels.

On va se dédommager des cinq mois perdus et chacun va en avoir à gogo.

La soirée des étudiants, au milieu du concours grandissant de tout le monde, si brillante et si joyeuse l'année dernière, menace de pâlir. La faute en est aux étudiants en droit qui viennent d'adopter une mesure imprudente et irréfléchie.

Le vendredi offrait autrement d'avantages que le mercredi.

C'était le lendemain du jeudi, comme a fait judicieusement remarquer mon ami Gérin Normand, c'est-à-dire le lendemain de la soirée de gala et des premières.

Les amis des étudiants avaient la patience d'attendre une journée et d'assister avec eux aux représentations du vendredi ; auront-ils la force de se rendre au mercredi suivant, alors que la pièce sera pour ainsi dire usée, que le brillant public, le public lettré l'aura entendue ?

C'est ordinairement le mercredi qu'il y a salle vide.... lorsqu'il y a salle vide..... les étudiants se trouveront ainsi isolés et manqueront d'aliments pour activer leur enthousiasme.

Voici une partie de l'imprudence d'une pareille mesure.

Considérons-en maintenant le côté irréfléchi.

Les étudiants en droit sont en nombre restreint : cent ; les étudiants en médecine sont trois à quatre fois plus nombreux.

Pourquoi n'ont-ils pas été consultés avant que le changement ne soit opéré ? Il aurait été temps quand même au commencement d'octobre de changer le jour, tout comme nous croyons qu'il est encore temps de revenir sur la dernière décision..

Plusieurs étudiants en médecine que nous avons rencontrés nous ont affirmé être opposés à cette mesure et se proposent de voter contre lorsqu'on la leur soumettra.

Qu'arrivera-t-il s'ils la rejettent et, partageant l'opinion de tous, à l'exception des étudiants en droit, concourant même dans les idées des directeurs de l'Opéra Français, ils gardent le vendredi ?

Assurément la compagnie d'Opéra ne pourra accorder deux jours et lors-même qu'elle le voudrait, ce qui lui est pratiquement impossible, il n'y a pas de raison pour que les deux facultés-soeurs se séparent de la sorte....

Il faudra nécessairement une entente et nous espérons que le vendredi triomphera.

Le cercle Ville-Marie, a-t-on objecté, donne ses séances le même jour ! !

Le cercle Ville-Marie changera le jour de ses séances. N'importe quel soir lui sied et il en adoptera un autre. Les officiers de ce cercle avec qui nous avons conféré l'ont promis.

Aux étudiants en droit à qui nous donnons ce conseil par amitié, de s'entendre avec les étudiants en médecine leurs plus fervents amis et d'adopter à l'unanimité le vendredi comme jour d'opéra.

***

M. Edmond Hardy, le gérant populaire de la Compagnie d'Opéra Français, a gracieusement invité les étudiants en droit de l'université Laval à envoyer une délégation à bord du "Island Queen", afin de prendre part à la manifestation des citoyens à l'occasion de l'arrivée des nouveaux artistes.

L'invitation a été acceptée avec plaisir et les étudiants suivants ont pris part à la fête : MM. Ernest Tétrault, Pierre Beullac, Edouard Surveyer, Ls Chalifoux, Aldéric Robillard, Arthur Berthiaume et Carlemagne Rodier.

Les journaux ont donné mercredi un rapport complet du voyage et nous n'avons pas à répéter.

Qu'il nous soit permis, en cette nouvelle occasion, de remercier M. Hardy de sa sollicitude à l'égard des étudiants.

***

Les étudiants en médecine de l'université Laval nous transmettent les résolutions de condoléances suivantes, adoptées lundi de la présente semaine :

Proposé par M. A. Quintal, appuyé par M. J. E. Nolette, que les condisciples de M. Louis Doray ont appris avec douleur la mort de son père, M. Alfred Doray, employé civil :

Proposé par M. J. Provost, secondé par M. Philippe Ste-Marie, que des condoléances soient exprimées à la famille éplorée ;

Proposé par M. Arthur Bernier, appuyé par M. Joseph Aumont, que copie des présentes résolutions soit transmise aux journaux.

***

Les étudiants en droit ont eu le plaisir, cette semaine, de saluer l'arrivée de leur confrère, M. Hector Garneau, à l'université.

La popularité de ce jeune étudiant lui a valu un chaleureux accueil.

M. Garneau, petit-fils du grand historien canadien, arrive d'Ottawa, où demeure sa famille. Il se prépare à l'admission à la pratique du droit et se présentera à la fin du présent terme devant le barreau.

***

Mercredi prochain, à 8 heures du soir, les étudiants en droit, accompagnés de l'orchestre des mandolines de Montréal, se rendront sous les fenêtres de l'honorable juge Jetté, doyen de la faculté de droit,et lui feront l'hommage d'une sérénade, ainsi qu'à tous les autres professeurs de droit.

L'honorable juge profitera de la circonstance pour offrir à ses disciples un joli drapeau aux couleurs bleu et noir.

Les disciples de Thémis feront ensuite la promenade par les rues.

***

C'est mardi prochain qu'auront lieu les troisièmes élections annuelles de l'Association des étudiants dentistes, dans les salles du Collège Dentaire, carré Philippe.

Les candidats à la présidence sont MM. Eudore Dubeau et Joseph Panneton, deux étudiants populaires chez les futurs manipulateurs de palais'...

M. Dubeau est le secrétaire actuel de l'Association ; durant toute l'année dernière il a exercé cette fonction avec l'exactitude et le dévouement qu'on lui connaît, rendant par là de grands services à ses condisciples.

Il serait juste qu'il en soit récompensé cette année et on prouverait qu'on sait reconnaître les services passés en conférant à un jeune homme qui en est digne l'honneur de la présidence.

UN POLICEMAN.

AU VATICAN

Rome, 7 septembre.

L'appartement, au Vatican, qui fut habité par le pape Alexandre VI, a pris le nom des Borgia et aujourd'hui encore il est connu sous ce nom. Cet appartement est relativement petit. Il ne se compose que de six salles, mais les fresques qui en ornent les voûtes l'ont rendu très célèbre. Ces fresques de Pinturicchio sont parmi les plus belles que l'on puisse voir et le coloris en est si frais et si vivant qu'on dirait qu'elles datent d'hier.

Pendant bien des années on s'est demandé si les murs aussi de ces chambres n'avaient pas été autrefois ornés de fresques. En général, on le croyait, parce qu'on ne pouvait admettre que l'Pinturicchio se serait contenté de couvrir d'une teinte uniforme les parois de ces salles dont les voûtes lui avaient coûté tant de travail. On pensait donc que les poutres qui avaient succédé à Alexandre Borgia et qui avaient fait de cet appartement leur habitation avaient fait disparaître des peintures qui à leurs yeux étaient peut-être trop... profanes.

Plus tard, ces salles furent transformées en bibliothèque et, jusqu'en ces temps derniers, on y entassa des milliers de livres.

Mais Léon XIII, qui a le sentiment artistique très développé, n'a pas voulu que ces trésors fussent plus longtemps cachés à l'admiration des visiteurs. Il commença par faire débarrasser l'appartement de tous les livres dont il était encombré, ordonna que le pavé fût complètement refait avec des briques en faïence dont le dessin fût en harmonie avec l'ensemble de la décoration et chargea le peintre Seitz, directeur des musées du Vatican, de résoudre la question des parois et de restaurer le tout avec le goût et le talent qu'il a déjà montrés en maintes circonstances.

M. Seitz a commencé par le décrépissage des parois et, dès les premiers jours, il put reconnaître des couleurs sous la couche de chaux qui les recouvrait.

Quelque temps après, il put se convaincre que non seulement les parois avaient été ornées de fresques, mais encore que les sujets qu'elles représentaient ne pouvaient offenser les yeux de personne.

L'oeuvre, pour ainsi dire, de découverte à laquelle s'est attaché M. Seitz, est une oeuvre longue et patiente, demandant des soins assidus et une attention infinie.

J'ai eu la bonne fortune de pénétrer dans l'appartement Borgia ces jours passés, et je suis en mesure de répondre au point d'interrogation qui se posait jusqu'à ces temps derniers à propos des parois, devant tous les artistes et personnages de marque qui ont pu visiter l'appartement Borgia.

Je m'empresse de dire cependant que les travaux était à peine commencés, ce n'est que dans quelque temps d'ici qu'on pourra apprécier à leur réelle valeur les peintures que l'on va découvrant, mais de ce qui a été découvert jusqu'à présent on peut affirmer que la plupart sont très remarquables et qu'il n'est pas douteux qu'elles soient de Pinturicchio.

J'estime que cela suffit pour donner une idée de l'importance du travail.

Dans la première salle dite des "Pontifes," à cause de quelques noms de papes que l'on voit sur la voûte, M. Seitz a pu remettre au jour une série de petits paysages dans des cadres peints avec une finesse exquise ; malheureusement, toute cette décoration est un peu détériorée. Entre les cadres s'élèvent de grandes et belles cariatides qui, partant du soubassement, montent jusqu'à la frise. Cette décoration n'est pas de Pinturicchio : elle est de Perin del Vaga et de Jean d'Udine.

La seconde salle, dite de la "Madone", est entièrement peinte par Pinturicchio. La décoration en est superbe. Tout autour de la salle, au-dessous de la voûte, court une frise d'une facture admirable et d'une richesse de couleur incomparable : au-dessous s'étend une étoffe fond vert, d'une imitation parfaite, ornée de capricieux méandres entrecroisés et d'arabesques d'or. Sur chaque côté sont également peints de petits meubles, des armoires dont les battants entr'ouvrts laissent voir à l'intérieur des objets de culte, tels que calices, candélabres, encensoirs, etc., etc.

Les fresques de la troisième salle dite des "saints" sont d'une grande simplicité et ne sont remarquables que par la parfaite imitation de la tapisserie.

Les peintures de la quatrième salle ont beaucoup souffert. Jusqu'à présent on n'a pu remettre au jour que des cadres qui devaient autrefois renfermer des peintures reproduisant des scènes importantes, mais dont on voit à peine la trace aujourd'hui. Cette salle ayant été dans la suite transformée en musée, on scella dans les parois des bas-reliefs et des inscriptions lapidaires, ce qui naturellement a beaucoup nui aux peintures des murs.

La cinquième et la sixième salle ont également souffert du temps, exception toujours faite des voûtes. Le décrépissage a fait découvrir dans les embrasures des fenêtres et des portes des peintures d'un dessin exquis.

Léon XIII qui a conscience de la valeur artistique des peintures qui petit à petit revelent ainsi le jour, a bien fait entendre à M. Seitz—qui du reste ne se serait pas permis une telle profanation—qu'il ne devait pas retoucher les peintures anciennes mais simplement les remettre mieux en lumière.

Ces jours passés, le Saint-Père a voulu aller visiter les travaux de restauration de l'appartement Borgia et a félicité M. Seitz des heureux résultats obtenus jusqu'à ce jour : "J'espère, a-t-il dit en "partant, que vous achèverez cette im-"portante besogne assez vite pour qu'à "la fin de l'année prochaine le public "puisse admirer les fresques de Pinturic-"chio comme il admire aujourd'hui celles "de Raphaël."

FELIX H.

PERSONNEL

M. Arthur Gélinas, représentant la maison Mongenais, Boivin et Cie, est parti pour New-York, ce matin, dans l'intention d'établir une succursale pour la vente du vin St Michel.

Remarquez bien la date, lundi le 24 Septembre

aura lieu l'ouverture de "Charley's Restaurant". Il sera tout ce qu'un gourmet peut désirer ou un sport espérer.

Venez voir Charley et vous serez enchanté, car son restaurant est le palais future de l'exposition de Chicago, transformé en salle à manger.

L'orchestre Blasi rendra les morceaux les plus choisis de son répertoire pendant toute la soirée. Charley vous attendra en foule, lundi soir, coin des rues Ste Catherine et des Allemands. 272-2

Ne les manquez pas

Nous offrons dès maintenant de grandes occasions en marchandises sèches et articles pour hommes, chez John S. Flynn, 28 carré Chaboillez.

—Vous trouverez au grand magasin carrenté, coin de la rue Ste-Catherine et Wolfe, un lot considérable de corps et caleçons valant partout 75 cts pour 50 cts. Allez donc voir chez **Laramée et Massicotte.**

PAR MARCOTTE FRERES

Vente au Commerce

Les soussignés vendront à leurs salles, **69 Rue St Jacques,**

MERCREDI, 26 COURANT

—— UN ——

Fonds de Banqueroute de Nouveautés, au montant de $4,500,

—COMPRENANT—

Tweeds, Meltons, Etoffes à Robes, Colonnades, Serges, Mouchoirs, Faux-cols, Chemises, Sous-vêtements, Fil, Soie, Velveteen, Bas, Chaussettes, Gants, Cachemire, Flanelle, Toile, Essuiemains, etc., etc.

UN GRAND ASSORTIMENT DE

Chapeaux de feutre pour hommes et garçons, Casquettes de drap, Casques en imitation, Gants en fourrure, etc.

—— AINSI QU'UNE ——

Grande quantité de Chaussons dans tous les goûts, pour hommes, femmes et enfants, et beaucoup d'autres marchandises.

Absolument sans réserve et en lots pour convenir au commerce.

Vente à DIX heures.

MARCOTTE FRERES,
272—3 Encanteurs.

GRANDE VENTE par ENCAN

La plus belle collection d'ameublements de salon, boudoir, salle à diner et chambre à coucher, comprenant 2 magnifiques pianos cottage, 2 pianos carrés, 4 grands miroirs glace anglaise, 10 beaux sets de salon en soie brochée, en turkish rug, brocatelle de soie, en peluche et en crin, belles tables de centre, beaux rideaux en dentelle, portieres en chenille, magnifiques cadres et gravures, 15 magnifiques sideboards en noyer noir, en chêne et cerisier, belles tables à diner et chaises en noyer noir et en chêne couvertes en cuir, bibliothèques, secrétaires pour dames, pupitres, étageres, chaises de fantaisie, fauteuils en broche, 22 beaux sets de chambre à coucher en noyer noir, chêne, cerisier, érable, beaux garderobes, matelas en crin et en laine, sommiers en broche, tapis de Bruxelles et tapestry, grand lot de prelarts, etc., 3 magnifiques sofas, le tout pour être vendu sans réserve.

MARDI, 25 SEPTEMBRE

A DEUX HEURES P.M.

Au magasin Nos 1693 & 1695 Notre-Dame

MARCOTTE FRERES,
272—2 Encanteurs.

AVIS de FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

ADAMS & SONS, Manufacturiers de Chaussures de Montreal,

INSOLVABLES.

Les soussignés vendront par encan public,

Jeudi, le 27 Septembre courant

à 11 heures a.m., à leurs salles, No 69 rue St-Jacques, l'actif des faillis comme suit :

Chaussures, Marchandises en voie de confection, Cuir, Patrons, Dies, Machines à étamper et à sabler, Formes, Jacks, Blocs, Tables, etc., le tout se montant d'après Inventaire à $615 53

Conditions comptant.

La manufacture No 226 rue Panet sera ouverte pour inspection la veille de la vente.

Pour toute autre information, s'adresser à

CHS. DESMARTEAU,
Cessionnaire.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 22.25

AVIS de FAILLITE

IN RE

Théodose Delage

Peinte et Décorateur,

4105 rue Ste Catherine, Montréal, Failli.

Les soussignés vendront par encan public les immeubles cédés par le failli comme suit :

Mardi, le 25 Septembre 1894, à 10 a. m.

1o—Un lot de terre situé sur l'avenue Elm, dans la ville de la Côte St-Antoine, connu et désigné aux plan et livres de renvoi officiels pour la ville de la Côte St-Antoine, cadastre No 131, subdivision No 375, mesurant 25 pieds de front sur l'avenue Elm par 108 pieds de profondeur, sans bâtisse.

Ce lot sera vendu à la porte du bureau du contrôleur de la ville de la Côte St-Antoine.

Mardi, le 25 Septembre 1894, à Midi

A la porte de l'église paroissiale de Notre-Dame de Grâce.

2o—Un lopin contenant 6 lots situé à Montelands, dans la paroisse de Notre-Dame de Grâce, connu et désigné aux plan et livres de renvoi officiels de la municipalité de Notre-Dame de Grace, cadastre Nos 1, 2, 3, 4, 47 et 48 —Un, deux, trois, quatre, quarante-sept, quarante-huit—Mesurant en superficie plus ou moins 19,000 pieds avec maison et autres dépendances dessus construites.

Mardi, le 25 Septembre 1894 à 4 p. m.

A la porte de l'église paroissiale de St Laurent, comté Jacques-Cartier.

3o—Un lot de terre situé dans la paroisse de St Laurent, comte Jacques Cartier, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels pour la municipalité de la paroisse de St Laurent par le No 242, subdivision 62, mesurant 40 pieds de front sur l'avenue O'Brien par 82½ pieds de profondeur, mesure anglaise, sans bâtisse, mais clôture.

Les dits immeubles seront vendus à tout ce dont ils pourront être grevés le jour de la vente. Pour toutes autres informations s'adresser à

BILODEAU et RENAUD, Curateurs,
15 rue St Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES.
Encanteurs. 249-25,1,15,22

AVIS de FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

P. RIVARD et Cie, hôteliers, No 33 et 35 rue Cathédrale Montreal, faillis.

THE REVERE HOUSE

Les soussignés vendront par encan public à la place d'affaires des faillis en bloc ou en détail,

LUNDI, 1er Octobre 1894,

à DIX HEURES, avant midi, tout l'actif cédé en cette affaire d'après l'inventaire :

Stock, vins, liqueurs, piano, ameublement d'hôtel, lingerie, literies, vaisselles et verreries	$1,183 20
Licence pour la vente des liqueurs spiritueuses	350 00
Loyer des prenises et taxes au 1er mai 1895	725 00
	$2,258 20

Termes—Argent comptant. Inventaire en vue à nos bureaux ou sur les lieux tous les jours. Pour autres informations, s'adresser à

BILODEAU & RENAUD, Curateurs,
15 Rue St Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 22 26 29

BOULEVARD ST-DENIS

Tous nos lots à 25c sont maintenant vendus. (Nous avons vendu 600 de ces lots en cinq semaines).

Nous avons quelques lots de 30c à 16c. Ils se vendent aussi rapidement.

Prenez les tramways du Sault au Recollet pour vous rendre en haut de la rue St Denis. Un agent sur les terrains chaque après-midi.

R. A. MAINWARING,
18 20 22 147 rue St Jacques.

Chevaux à Vendre

A vendre une paire de chevaux noirs, bien appareillés, doux, bons dompteurs, ayant aucune peur des tramways électriques. S'adresser à Marcotte Freres, encanteurs. 268—1no

TERRE A VENDRE PAR ENCAN—Dans la paroisse de St Paul l'Ermite, comte de l'Assomption, P.Q.

Sera vendue sur les lieux, LUNDI, LE 24 SEPTEMBRE 1894, à ONZE HEURES a.m., une belle terre contenant 34 arpents sur 35 arpents tout en bon état de culture, à sept arpents de l'église et du bateau. Aussi une terre à bois contenant 1 arpent sur 10 arpents à trois milles de celle ci-haut nommée La recolte de foin et de paille ainsi que le fumier resteront la propriété de l'acquereur.

Vente sans reserve et titres parfaits.

Conditions—Argent comptant. La future fera un dépôt de $200 en l'achetant.—Succession François Juneau.—Pour informations, s'adresser à JOSEPH JUNEAU, 3256 rue Notre-Dame, Ste Cunegonde, P. Q. 255—8

PAR FRASER FRERES

NOTRE PROCHAINE GRANDE VENTE HEBDOMADAIRE de meubles de ménage, pianos, tapis, images, ornements, poeles, ranges, etc., aura lieu à notre salle d'encan, No 329 Rue St Jacques.

Vendredi, 28 Sept., commençant à 10 a. m.

Il y avait un grand nombre de personnes à la vente de vendredi dernier. Ces encans sont devenus une veritable institution en cette ville. Les personnes qui meublent leurs maisons ou celle qui ont des articles à vendre ne devraient pas oublier ceci. Avances libérales au comptant et promptes remises. Emmagasinage certain.

FRASER FRERES,
22 25 27 Encanteurs.

VENTE IMPORTANTE régulière à l'encan, de chevaux de route et de trait, véhicules neufs et d'occasion, harnais, etc, à notre entrepot, Nos 320 et 322 rue St-Jacques, Mardi, 25 Sept. à 2.30 hrs.

Un grand nombre de bons chevaux de route et de travail, lot de splendides véhicules neufs et d'occasion, buggies ouverts et couverts, wagons Quebec, buggies, wagons express, charrettes légeres, harnais, simples et doubles, etc., etc. Avances libérales au comptant sur marchandises consignées pour être vendues à l'encan ou à vente privée. Vente privée chaque jour. Promptes remises.

FRASER FRERES,
272—2 Encanteurs.

Vente de Meubles de Ménage aux Residences Privées

Nous donnons l'attention la plus soigneuse à la direction de tous tels encans qui nous sont confiés. Notre longue experience en cette ligne nous permet de faire des remises les plus satisfaisantes. Pompts paiements au comptant dans tous les cas immédiatement après les ventes.

FRASER FRERES,
272—3 Encanteurs.

VENTE DE BEAUX MEUBLES et effets de ménage, à la résidence No 137a rue Maisonneuve, partant de la rue Lagauchetiere, près du carré Papineau,

JEUDI, LE 27 SEPTEMBRE,

Comprenant :—Bel ameublement de salon, bons tapis, images, rideaux, table de centre, ameublements de chambres à coucher en chêne et en frêne, couchettes en fer et en bois, matelas, sommiers élastiques, carrosse de bébe, prelart, belle armoire en noyer, table à rallonge, argenterie, horloges, coutellerie, chaises assorties, pupitre, patere, poeles de passage et de cuisine, etc, etc.

Vente à 10 heures a. m.

FRASER FRERES,
272—4 Encanteurs.

VENTE IMPORTANTE DE MEUBLES de ménage, piano droit de valeur, meubles de salon, de salle a manger et de chambre à coucher, toile de table et de lit, Range de Prowse presque neuf et glacière, etc.

Nous avons reçu instructions de vendre à l'encan tous les meubles, etc., dans la grande résidence, **No 809 rue Dorchester,** près de la rue Drummond,

Mercredi matin, le 26 Septembre

comprenant en partie très beau piano droit, tapis tapestry, ornements en marbre de Paros et autres, beaux ameublements de salon en rug, armoire à livres en noyer, tables de centre, tables à cartes, gravures, rideaux en dentelle, portières ou chenille et autres, chaises de fantaisie, tapis de passage et d'escalier, patère, bel e armoire en noyer, table à rallonge pour salle a manger et chaises, porcelaine, verrerie et services a diner, coutellerie, articles en électro-plaqué, une paire de beaux grands andouillers, coffre en plaqué, le contenu de huit chambres à coucher bien meublées, beaux ameublements de chambre à coucher dessus en marbre, en noyer, beau cerisier et autres, couchettes en cuivre et en fer, bureaux dépareillés, lavabos, 2 belles vieilles armoires en acajou, garderobes en acajou, garderobes, tablettes à livres, services de chambre, vaisselle, splendide machine à coudre Singer avec les dernieres améliorations, tasseaux à gaz, fauteuils, plusieurs bons canapes, matelas en crin et autres, oreillers de plume, un lot de bonnes couvertes, toile de lit et de table, valises en cuir, sommiers élastiques, le contenu des chambres des servantes et du garde-manger, balances, tordeuse, glacière "Prowse", range en acier de Prowse, tous deux aussi bons que des neufs, coffre a vendre, ustensiles de cuisine, etc., etc. Tout est excessivement propre. Vente sans réserve. Vente à DIX heures.

272—3 FRASER FRERES, Encanteurs.

VENTE IMPORTANTE
Par Catalogue D'articles de
VALEURS NON RECLAMEES

Les soussignés ont reçu instructions de M. L. Aronson, prêteur sur gages, 517 rue Craig, de vendre à l'encan public, à leurs salles de vente, No 325 rue St Jacques,

Lundi, le 24 sept. 1894, à 2 et 7 p.m. et Mardi, le 25 sept. 1894, à 2 et 7 p.m.

les articles non réclamés du 7 mars 1893 au 7 sept. 1893, depuis l'article No 12713 jusqu'à l'article No 21289.

—COMPRENANT—

Un grand assortiment de montres en or de valeur de 14 et 18 karats. Aussi, montres en argent anglaises Walthams et Patent Levers ; anneaux en or avec diamants, pendants d'oreilles, épingles à écharpes, boutons de ½ à 3 karats, carabines, fusils, revolvers Smith & Wosson ; un grand assortiment de fourrures en tres beau phoque et casques en mouton de Perse, habit en chat sauvage, tours de gorge, collets et manchettes en castor et mouton ; machine à coudre Singer, jumelles d'opéra et longuevues, beaux vêtements confectionnés sur commande pour hommes, tres beau bracelet en or avec perles enchâssées, chaines en or, étoffes à robes, necessaires de table, articles pour lit et plusieurs autres articles que l'on trouve ordinairement dans une collection de premiere classe de prêteurs sur gages. N.B.—Tres beau bicycle, médailles egyptiennes et autres.

FRASER FRERES, Encanteurs.

On peut se procurer des catalogues de L. Aronson, 517 rue Craig ou des encanteurs.

Les personnes peuvent racheter ou renouveler leurs billets avant que la vente ait lieu.

Marchandises en vue jusqu'à l'heure de la vente. 271—4

PAR BENNING & BARSALOU

VENTE AU COMMERCE

—— DE ——

Marchandises Sèches d'automne et d'hiver, Un fonds de banqueroute de tailleur, Vêtements, Toiles de ménage, Chaussures, etc., etc.

Par **BENNING & BARSALOU**, encanteurs, à leurs salles de vente, 86 et 88 rue St Pierre,

Mercredi, 26 Septembre, à 10 h. a.m.

Vente régulière hebdomadaire d'un assortiment complet et général de marchandises seches d'automne et d'hiver. Aussi (par ordre du curateur), en lots pour convenir au commerce le fonds de banqueroute de PHILIAS LAPIERRE, comprenant un bel assortiment de tweeds français, anglais et canadiens, tricots, etoffes à pardessus, garnitures de tailleurs, etc.

Aussi (pour le compte des manufacturiers) : Douzaines de corps et caleçons pour hommes. Douzaines de bas pour hommes, femmes et enfants.

Douzaines de bretelles, cravates, collets et manchettes.

Vêtements bien assortis pour hommes, adolescents et petits garçons.

25 caisses de tweeds canadiens, doublures, etc.

10 caisses de toile de ménage, essuiemains, serviettes, etc.

Aussi, plusieurs caisses de chaussures et une variété d'autres marchandises. Le tout pour convenir au commerce de la ville et de la campagne. Conditions libérales. 271—4

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

MARIE FORTIN,

De Montréal, Hôtelière.

Des soumissions seront reçues jusqu'à MIDI le 27 courant, pour cette ancienne maison bien établie, située sur la rue St François Xavier, et connue depuis 30 ans, sous le nom de

Maison "Compain"

—COMPRENANT—

Stock, Fixtures, Licence, Clientèle,

ETC., ETC.

Pour plus de renseignements, s'adresser à

I. N. FULTON,
Curateur.

Fulton & Richards,
168 rue St Jacques. 269—4

PAR ALEXANDER SHAW

VENTE A L'ENCAN D'IMMEUBLE

BELLE RESIDENCE en pierre de taille, quatre etages, fenêtres en saillie, toutes les améliorations modernes, remise à voitures, ecuries en arriere, lot vacant 25 x 120 pieds.

Le soussigné a reçu instructions de l'exécuteur de la succession de feu Robert Miller, Ecr, de vendre sur les lieux, No 33 avenue du Parc,

Mardi, le 25 courant,
A 10 heures de l'avant-midi.

Cette belle résidence en pierre de taille à 4 etages, fenêtres en saillie, toutes les améliorations modernes, chauffée partout à l'eau chaude, eau froide et chaude dans les chambres, la maison 35 x 45 sur un lot de 55 x 120 pieds, à une ruelle avec écurie et remise à voitures en arriere. Cette residence a été construite pour le defunt propriétaire. On n'a épargné aucune dépense pour la construire. Elle est en tres bon ordrect c'est une des plus belles résidences sur l'avenue, tout près de la rue Sherbrooke, ce qui en fait un des endroits et une des résidences les plus recherchés de la ville ; les tramways électriques passent à tous les trois minutes, les exécuteurs disent qu'il faut la vendre ; on pourra voir cette maison et les meubles lundi, le 24, de 2 à 6 hrs p. m.

Vente à DIX HEURES a. m. précises, MARDI, le 25 courant, sur les lieux ; les meubles seront vendus immediatement après la propriété.

ALEXANDER SHAW,
15 19 21 22 24 Encanteur.

VENTE d'une belle résidence privée et meubles à l'encan, Piano, Orgue Thomas, les plus beaux Candelabres en cristal, Tapis de Bruxelles, Miroirs de cheminee, Cadre sculpté et or, 2 ameublements de Salon avec dossier en broche et cadre, Peintures et Gravures, Argenterie et Coutellerie, Porcelaine et Verrerie, Ornements, les meilleurs Matelas en crin, Oreillers, etc.

Le soussigné a reçu instruction des exécuteurs de la succession Robert Miller de vendre à son ancienne résidence, 33 avenue du Parc, MARDI, le 25 courant, à 10.30 hrs, immédiatement après la vente de l'immeuble, tous les meubles et effets de ménage.

DANS LE SALON—Tres beau piano, orgue Thomas, avec jeux, porte-musique, doubles ameublements de salon avec dossiers en fil de fer et cadre en satin et brocatelle, ont coûté au delà de $900, fauteuils en soie, chaise fantaisie, environ 130 verges des meilleurs tapis de Bruxelles, deux élégants candélabres en cristal et tasseaux ont coûté $340, images et gravure, deux beaux miroirs de cheminée, ornements, vases.

DANS LA SALLE A MANGER—Tapis de Bruxelles, belle table à rallonge en chêne pour salle à manger importée de Glasgow, armoire 14 pieds avec grand miroir en plaque, services à diner, à dessert et de 5 o'clock tea, coutellerie et verrerie, chaises couvertes en cuir, fauteuils et chaises d'invalides, images, pendule en marbre et ornements, table de côté, etc.

PASSAGE—Tapis de Bruxelles, patères, belle paire d'andouillers, ornements, gravures.

CHAMBRE A COUCHER—Le contenu de six chambres à coucher, les meilleurs tapis Bruxelles, ameublement de chambre à coucher couronne à l'exposition en noyer noir, sommiers en broche et les plus beaux matelas en crin frisé, oreillers de plume etc. Fauteuils et tables, gravures et esquisses.

DANS LA BIBLIOTHEQUE—Casier à livres, chaise combinée, pupitre, machine à coudre, tapis Bruxelles, etc.

DANS LA CUISINE—Range et poêle à gaz, couverts de plats, vaisselle, seaux, pots, poêlons, etc., et tous les ustensiles. La vente de la propriété commence à DIX HEURES a. m. précises. Meubles, DIX HEURES ET DEMIE, **Mardi, 25 Courant.**

15 18 20 22 24 LEXANDER SHAW.

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

VENTE
TRES IMPORTANTE
A L'ENCAN

— De la balance de —

Deux grands Fonds de Banqueroute de Meubles, Tapis Prelarts, Rideaux, etc.,

étant la balance du stock de meubles de W. R. Fee & Cie et le stock de tapis de R. G. Silk & Cie, rideaux, etc., ainsi qu'un petit fonds de banqueroute de meubles achetés dans l'ouest.

Ayant reçu instructions des parties intéressées, nous vendrons,

LUNDI, MERCREDI ET JEUDI,
Les 24, 26 et 27 Septembre

Aux magasins dernièrement occupés par les faillis, 357 et 359 RUE ST JACQUES

—— COMPRENANT ——

Quatre magnifiques ameublements de salon dossiers en fil de fer, couverts en brocatelle de soie, six ameublements de bibliothèque en wilton rug et tapestry, beaux ameublements de salon en soie, peluche, tapestry et crin, grand assortiment d'ameublements de chambres à coucher en chêne noyer, cerisier et bois franc avec miroir cheval et carré, ameublements de salle à manger en grande variété, en chêne, noyer et bois franc, comprenant armoires avec grands miroirs glace anglaise, tables à rallonge et chaises couvertes en cuir, tables de fantaisie pour bibliothèque et salon, pupitres pour dames, secrétaires, armoires à livres cabinets de salon, ecrans japonais, berceuses en chêne de fantaisie, berceuses et chaises en rotin et en osier, canapés de bibliothèque et chambre à coucher et chaises de fantaisie, fauteuils ; aussi une variété de couchettes en fer et en cuivre, sommiers élastiques, matelas en crin et en laine, aussi environ 100 tapis Wilton, Bruxelles et tapestry, confectionnés en carpettes de différentes grandeurs, 50 rouleaux de tapis, comprenant tapis Wilton, de Bruxelles et tapestry, carpettes en jute et tout laine, tapis d'escaliers, paillassons, nattes, etc.

35 pièces de prélarts anglais et linoleums ; une variété de rideaux en dentelle et en chenille, tapis de table et portieres, baguettes à rideaux et stores, etc. Les personnes qui ont l'intention de meubler leurs maisons devraient venir voir ces marchandises, car ce sont toutes de nouvelles marchandises, ayant été achetées il y a environ un an. Marchandises en vue lundi avant-midi et chaque jour jusqu'au temps de la vente.

Vente à 2 heures p.m. chaque jour.

RAE & DONNELLY, Encanteurs.

Sans réserve car les magasins doivent être évacués immédiatement. 272—4

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

VENTE TRES IMPORTANTE

Elégants meubles de salon et de chambre à coucher, de salle à manger, carpettes en moquette, Bruxelles et tapestry, prélarts anglais et linoleums, rideaux en dentelle, portières, coutellerie, toile de table, toile à draps, etc, aussi piano droit.

Les soussignés vendront, à leurs grandes et commodes salles de vente, 241 et 243 rue St-Jacques,

MARDI, LE 25 SEPTEMBRE,

Une grande consignation des marchandises ci-dessus, comprenant en partie :—Un grand piano droit cabinet en parfait ordre manufacturé par le celebre Henry Schwander, de Paris, France ; ameublements en rug, peluche et crin, fauteuils avec dossiers en fil de fer, porte-musique, tables de centre, berceuses de fantaisie en peluche, ameublements de chambre à coucher en chêne et en noyer, table à rallonge pour salle à manger, chaises, armoires, couchettes à combinaison en fer, sommiers élastiques, matelas en crin et en laine, rideaux en dentelle, portières en chenille et en tapestry, couvrepieds de Marseilles, 100 paires de couvertes tout laine, services à thé en plaqué anglais, huiliers, beurriers, marmeladiers, salieres, cuillers et fourchettes, couteaux à dépecer, etc. Aussi, un très bel assortiment de tapis de Bruxelles, tapis tapestry à la verge, carpettes de Bruxelles, tapestry et moquette, paillassons et nattes, prélarts anglais, etc. Vente sans réserve.

Vente à DEUX heures.

272—2 RAE et DONNELLY, Encanteurs.

A VENDRE

Une belle résidence en pierre, sur la rue Drolet $4,000
2 maisons en brique, 8 chambres chacune 1,850
Belle maison en brique, 11 chambres, avenue Laval 2,250
Beau cottage en pierre, rue Cadieux, conditions faciles 2,500
2 beaux logements en brique, rue Rivard 3,000
2 logements en brique, même rue 1,900
2 logements en brique, rue St André 1,900
Beaux terrains à bâtir, sur les plus belles rues.

HUTCHINS & RAINING,
22.25 En face de la New York Life.

A VENDRE

100 LOTS DE TERRE A BATIR de 50 x 100, au village de Bordeaux, paroisse du Sault au Recollet, à 2 ou 3 arpents du collège en voie de construction, rues 50 à 60 pds de largeur, terrain haut et bien égouté. Prix, 2 cts le pied carré, payable à termes convenables à l'acquereur. Pour plus d'informations, s'adresser sur les lieux à M. Régis Gagnon, ou à Am. Archambault, notaire, No 1908 rue Notre-Dame. 19 sept.—1m

Grande Ouverture

Manteaux :- -: Manteaux

Aux prix du gros, moins notre Escompte spécial de grande ouverture, 10 pour cent sur les achats argent comptant.

Notre superbe collection de manteaux et gilets pour dames ne saurait être surpassée ni pour le choix, la richesse ou la variété.

Elle comprend toutes les nouveautés européennes, depuis la ri

IL VEUT DEMISSIONNER

L'échevin Penny trouve sa situation embarrassante

Les représentants du quartier St Laurent ne sont pas à leur aise à l'hôtel de ville. Les affaires sont si mal conduites ! L'échevin Smith a déjà plusieurs fois parlé d'abandonner les finances municipales pour se livrer exclusivement à ses propres affaires, et hier après-midi, à la séance du comité de l'hôtel de ville, il a menacé de démissionner comme président. Un amas considérable de mandats pour impressions, annonces et papeterie sont dans les casiers du secrétaire ; ces mandats forment un total de $15,999, dont la plus grosse partie, soit $12,164, est due à l'ancien comité. L'échevin Penny ne veut pas apposer sa signature à aucun de ces mandats, parce que les fonds sont épuisés. Et tout le monde attend après leur argent. De plus, M. Penny a menacé ses collègues de leur remettre sa démission s'ils consentaient à signer ces mandats. L'naissant l'action à la parole, il prend son chepeau et décampe. Mais ses collègues lui firent comprendre l'étrangeté de sa conduite, et il revint prendre son siége, convaincu d'avoir fait un coup d'état. Mais il n'était pas à bout d'ennuis. Quelques minutes après, l'échevin Rainville a proposé de faire faire les impressions, si les imprimeurs sont prêts à courir le risque d'être payés ou non l'an prochain.

L'échevin Penny protesta et menaça de nouveau de s'en aller.

Les échevins Lefebvre, Dupré et Prénoveau signent les mandats relatifs aux réparations du soliveau de l'hôtel de ville, puis la séance est levée. Dans les couloirs, on ne causait que de l'étrange attitude du représentant du quartier St Laurent. Il a refusé même de signer les mandats pour les réparations, quand le comité des finances, par l'entremise de son président, a voté $400 pour ces travaux.

LE CONGRES D'HYGIENE

La commission des finances vote $500 pour la réception des délégués

D'après toutes les apparences, la convention de l'Association d'hygiène d'Amérique aura un grand succès.

L'assistance sera très nombreuse. On attend sept ou huit cents membres. Le maire Villeneuve s'est fait enrôler hier comme membre de l'association. A sa demande, la commission des finances a vité $500 aux fins de la réception. Cette somme sera remise au comité d'organisation qui se compose de citoyens de cette ville.

L'OPERA FRANÇAIS

Les journaux de Paris nous révèlent Mme Bouit grande artiste

M. Hardy s'est toujours défendu de vouloir causer une surprise à notre public avec ses nouveaux artistes, mais aujourd'hui la mèche est éventée et l'on commence à croire que le directeur de l'Opéra nous préparait un véritable coup de théâtre. En effet, d'après les journaux de Paris que nous avons devant nous — et ils forment une masse — Madame Bouit serait une des premières chanteuses d'opérette de France. On la compare même à Jeanne Granier, la grande créatrice de tous les rôles d'opérette les plus en vogue et on prétend qu'elle surpasse Marguerite Ugalde, la chanteuse populaire des Folies Dramatiques. Quant à M. Vissière, le nouveau baryton, ceux qui l'ont entendu affirment que c'est un artiste de la taille de Montfort.

Nous sommes avec M. Hardy, de ceux qui croient qu'il est injuste pour un artiste de trop préjuger l'opinion publique en sa faveur. Il vaut toujours mieux attendre le début ; cependant, les éloges faits à Madame Bouit, par les journaux de France et de Belgique, sont si nombreux, si considérables, que nous ne résistons pas au désir d'en publier quelques-uns.

A tout seigneur .tout honneur ; commençons par le "Figaro" :

"Les Petits Mousquetaires," de Varney, ont été remontés aux Folies Dramatiques avec un soin artistique qui donne à cette reprise l'importance de l'attrait d'une première. Tout est neuf..... enfin, un d'Artagnan tout neuf, Mme Bouit qui rappelle Jeanne Granier à son aurore et qui, venue d'Alger, a conquis du premier coup ses lettres de naturalisation parisienne..." —Le "Figaro, Nov. 1893.

"On peut prédire à coup sûr un joli avenir à Mlle Bouit qui nous a rappelé les débuts de Mlle Granier. Cet éloge n'est pas mince mais bien mérité." —"La Vie Parisienne." Déc. 1893.

"Mlle Bouit a remporté un double succès ; succès de chanteuse et de fine diseuse ; succès de jolie femme, vive, alerte, spirituelle, le nez retroussé t une frimousse genre Granier ; petite, ni trop mince, ni pas assez, une voix très agréable, telle est la nouvelle pensionnaire de M. Vizentini, dont le théâtre est devenu le conservatoire de l'opérette." — "Bulletin des Halles." Nov. 1893.

"Le rôle de d'Artagnan, tenu ravissamment par Mme Bouit qui, à force de talent est parvenue à faire oublier Mlle Ugalde, était bien fait pour contribuer à une heureuse reprise."—"Le Fin de Siècle," Déc. 1893.

"Citons surtout Mlle Bouit à qui était confié le rôle travesti de d'Artagnan créé autrefois par Marguerite Ugalde, avec un succès étourdissant. Mlle Bouit ne me croirait peut-être pas si je lui disais qu'elle a presque fait oublier sa devancière, mais tel est le cas. C'est réussir doublement que de réussir dans ces conditions."—"La Semaine." Nov. 1893.

Mlle Ugalde applaudit elle-même Mme Bouit. Lisons plutôt :

"D'Artagnan, c'était Mlle Virginia Bouit, gentille adroite, et portant à merveille le travesti : un peu émue d'abord, elle s'est vite rassurée grâce aux applaudissements que ne lui épargnait pas sa très charmante devancière, Mlle Ugalde, dont le souvenir ne pouvait manquer de revenir, ne se fût-elle point trouvée parmi nous. " — "Le Voltaire." Nov. 1893.

"Dans le personnage de d'Artagnan, créé par Mlle Ugalde, s'est révélée une jeune artiste que nous croyons appelée à un brillant avenir. Elle chante avec infiniment d'adresse et de grâce, et habile comédienne avec cela, vive, futée, à l'aise comme si elle avait dix ans de planches, et de la chaleur quand il en faut. Elle se nomme Mlle V. Bouit ; retenez bien ce nom, vous le verrez paraître souvent." — "Le Gil Blas." Nov. 1893.

Il a été définitivement réglé que la troupe débutera dans le magnifique opéra d'Audran, "Gillette de Narbonne," où chacun pourra se produire avec avantage. Le livret sera cependant retouché afin d'enlever "toute prise à la critique."

UN DRAME

A Sainte-Anne de la Perade

On lit dans le "Trifluvien", de Trois-Rivières :

"La nouvelle d'un meurtre horrible circulait dans nos rues ces jours derniers. On disait que des jeunes gens de Ste-Anne de la Pérade avait fait boire "de force" un vieillard qu'ils avaient rencontré sur la route, et qu'ensuite ils l'avaient attaché à l'arrière de leur voiture et l'avaient traîné ainsi la tête en bas le long du chemin, et qu'enfin le vieillard était mort des suites de ses blessures, le soir même. Informations prises il appert que la contrainte n'était pas nécessaire envers cet homme pour lui faire avaler du whiskey, que c'était un vétéran de la dive.

Le vieillard est mort mais d'après le témoignage d'un médecin à l'en quête du coroner, il est mort de causes naturelles, et non des suites de ses blessures. L'accusation portée contre les auteurs du méfait se réduit à celle d'assaut.

Deux d'entre eux ont été arrêtés et le troisième a pris la poudre d'escampette. L'enquête doit avoir lieu mardi prochain. Nous en donnerons les détails.

MENACE D'ETRE CRUCIFIE

Un entrepreneur dans de mauvais draps

Halifax, N. E. 21—Il y a, près de Shelburne, un grand nombre d'Italiens employés à la construction de plusieurs voies ferrées. Ces ouvriers, paraît-il, ont travaillé tout l'été sans recevoir un sou de salaire et ils sont dans la plus grande misère. Ils se sont réunis à Shelburne et menacent de crucifier l'entrepreneur et d'incendier la ville. L'entrepreneur s'est réfugié dans la prison où il est gardé par des hommes armés.

FATALE COLLISION

Buffalo, N. Y., 22—Un wagon déraillé faisant partie d'un train mixte, a été frappé hier matin, par une locomotive et mis en pièces. Un serrefrein a été tué roide et un chauffeur mortellement blessé.

LES THEATRES

ACADEMIE DE MUSIQUE

Mlle Ganthony, qui vient à l'Académie de Musique, la semaine prochaine, est élocutionniste, mime, pianiste et chanteuse. Ses plaisantes et amusantes peintures de moeurs, par le geste et la diction, ont été très admirées en Europe. Les journaux anglais nous l'annoncent comme l'égale du fameux Grossmith qui a tant amusé son public, la saison dernière, et chaque fois qu'il est venu à Montréal.

Mlle Ganthony racontait récemment à un journaliste que c'est grâce à beaucoup d'observation, à l'étude des caractères, à une éducation soignée qu'elle a pu acquérir l'art de plaire en imitant et parodiant les autres. Elle est douée, disent les critiques anglais, d'une grande souplesse de talent qui lui permet de passer du sérieux au comique avec une facilité étonnante. Elle agrémente et varie ses conférences par du chant et de la musique. Quelques-unes de ses études de moeurs sont célèbres. "A la recherche d'un engagement." qu'elle a écrit d'après sa propre expérience, est connu partout dans le public anglais et est unanimement applaudi.

Mlle Ganthony donnera trois représentations seulement, lundi et mardi soir, et mercredi en matinée.

QUEEN'S THEATRE

Mlle Lilian Lewis, accompagnée d'une compagnie nombreuse jouera au Queen's toute la semaine prochaine dans "Cléopâtre." Ne pouvant obtenir la version de Sardou que Fanny Davenport a seule le droit de jouer en anglais à Montréal, on a pris comme base "Cléopâtre" de Shakespeare, et on y a introduit un peu de tout ce qui obtient la faveur du public des théâtres—un choeur nombreux, un corps de ballet avec une première chanteuse de renom, des tableaux vivants et une mise en scène d'une grande richesse.

Lilian Lewis s'est déjà fait applaudir à Montréal, spécialement dans "Lady Lil." Les journaux de Syracuse où elle a débuté dans "Cléopâtre" disent qu'elle y excelle et que son interprétation est supérieure à tous ses autres rôles. Elle est accompagnée d'une compagnie choisie sur le volet et dans laquelle Wm Humphreys tient le premier rôle.

Tous les détails de la représentation et de la mise en scène ont été soignés. Ainsi les douze tableaux vivants introduits dans la pièce sont la reproduction d'autant de tableaux de maître, sur des sujets égyptiens, choisis par des artistes dans les musées publics et privés de New-York. Les toiles ont été peintes par des experts, laissant la place pour y mettre les personnages qu'un metteur en scène habile dispose d'après les modèles, de manière à créer l'illusion de la vérité.

Mlle Carnis, première danseuse, a une réputation faite et Mlle Lewis, grâce à plusieurs mois d'étude, s'est rendue fort habile dans l'art de Terpsichore. Le choeur est puissant et bien exercé.

Les décors sont de Gérome, le célèbre peintre français. Ils ont été faits avec tout le respect possible de la vérité historique. L'auteur a cherché à en faire une véritable reconstruction de l'architecture égyptienne.

THEATRE ROYAL

Dans "Still Alarm", M. Joseph Arthur, auteur dramatique qui s'est fait tout une réputation à New-York, a donné un mélodrame pathétique et réaliste.

C'est la bravoure, le dévouement et le sang-froid des pompiers, qui servent de thème à la composition.

Rien de mieux calculé pour émouvoir que cette trame où la vie d'un héros est sans cesse en péril. Il y a merveille de mise en scène, de décor et de mécanisme théâtral.

Tous les engins et accessoires pour combattre l'élément destructeur sont employés. Deux chevaux arabes trainent les lourdes pompes lorsque l'alarme est sonnée, et le héros qui triomphe de l'incendie et de ses ennemis est personnifié par un excellent acteur des Etats-Unis.

La représentation est populaire à Montréal et a déjà été un succès.

Il y aura foule au Théâtre Royal, la semaine prochaine.

EDEN MUSEE

Les représentations théâtrales données à l'Eden Musée, ont attiré beaucoup de monde toute la semaine. M. Moraize, dans son répertoire, a été applaudi à outrance et ses chansons comiques, ont fait la joie de tous les spectateurs. M. Thierry chante d'une façon charmante ses chansons.

Léonce, comme d'habitude, nous a dit avec le talent que tout le monde lui connaît, ses nouvelles chansons comiques qui ont été très appréciées.

On nous promet pour la semaine prochaine un changement complet de programme qui, paraît-il, sera encore supérieur à celui de cette semaine.

On donnera une opérette en un acte "La peau du bourgeois."

On nous promet deux débuts pour la semaine du 1er octobre.

Au musée, comme nouveauté, Léon XIII donnant la bénédiction aux fidèles.

LE SPORT

Protêt inutile des "Stars"

Les Québecquois donnent l'argent à eux promis à des institutions charitables

Les Shamrocks vs les Montreals

Programme du sport aujourd'hui

PROTET INUTILE DES "STARS" D'OTTAWA

Le secrétaire de l'association des Gymnastes Amateurs de Québec a écrit au président du club de crosse le "Star" d'Ottawa au sujet de la lutte qu'il y eut samedi dernier entre le club de Québec et celui de la capitale, la lettre que voici:

Québec, 20 septembre 1894.

A l'échevin Maguire, président du Star Lacrosse Club, hôtel de ville, Ottawa

Monsieur,

A une assemblée du comité exécutif de l'association des Gymnastes Amateurs de Québec tenue hier soir, la résolution suivante a été adoptée : "Attendu que les "Stars" ont refusé de terminer la partie et ont laissé le terrain vingt minutes avant que le temps ne fût expiré alors que les deux clubs étaient parties à parties ; attendu qu'en agissant de la sorte, les "Stars" ont trompé le public qui avait payé son entrée sur le terrain dans la perspective d'assister à une joute complète et finale ; résolu que le comité exécutif du Quebec Lacrosse Club déclare que l'argent promis aux "Stars" soit confisqué, mais que, méprisant tout avantage pécunier qui lui viendrait de leur déshonorante conduite, la somme promise soit distribuée à part égale à des institutions charitables d'Ottawa et de Québec.

Votre, etc.,

T. D. BEATTIE.
Secrétaire Q.L.C.

La difficulté provient de ce que les québecquois pour engager les "Stars" à aller se mesurer contre eux dans la vieille capitale samedi dernier, avaient promis de donner au club d'Ottawa $250 sur les recettes de la journée. Or, les "Stars," sous prétexte que leurs adversaires jouaient trop brutalement, laissèrent le terrain avant que le temps ne fut expiré alors que les deux clubs étaient parties à parties.

Les québecquois refusèrent et refusent encore de leur payer le montant promis à cause de cela. On approuve généralement dans le monde des sportmen la décision à laquelle en est arrivé le comité exécutif de Québec.

LA LUTTE D'AUJOURD'HUI

C'est cette après-midi qu'a lieu la dernière lutte de la saison entre les Seniors Shamrocks et les Montreals. Une foule considérable sera présente, car on semble porter un intérêt plus qu'ordinaire sur le résultat de la bataille. De gros paris ont été faits par les amis des deux clubs rivaux.

On disait ce matin que les Shamrocks étaient quelque peu en désarroi par le fait que deux de leurs joueurs, Stinson et Kelly ne pourraient pas entrer en lutte pour cause de maladie. Il est certain que l'absence de ces deux hommes va augmenter les chances des Montreals. McVey et McKenna les remplaceront. Les Shamrocks qui feront bataille sont McKenna, Dwyer, Moore, Murray. O'Brien, Neville, Hinton, McVey, Danaher, Tansey, Wall et Tucker.

T. McAnulty, referee, et MM. W. Bramley et A. H. Woods, umpires.

LE CLUB DE BROCKVILLE FAIT DEFAUT

Les Brockvilles et les Huntingdons ne joueront pas la partie de foot-ball annoncée pour cette après-midi depuis plusieurs jours. Les premiers ont décidé de ne point se rendre à Montréal.

LA JOURNEE D'AUJOURD'HUI

L'après-midi sera remarquable par le nombre et la variété des amusements qui seront donnés aux sportmen.

En voici le sommaire :

LA CROSSE

Ligue Senior—Shamrock vs Montreal.
Ligue Junior Indépendant—Standard vs Garnet ; Ivy Leaf vs Violet.

FOOT-BALL

Ligue Senior—Metropolitan vs Druids, Mohawks vs Valleyfield.
Ligue Junior, 1ère division—Heathers vs Corinthians ; Excelsiors vs Thistles.
Ligue Junior, 2e division—Jerseys vs Caledonia ; Rovers vs Reserves.

CRICKET

Montreal vs Pointe St-Charles.
Garrison vs Milton West End.
Invicta II. vs Waverley.

GOLF

Royal Montreal Golf Club, lutte pour la médaille.

HUNT

Promenade chez Peloquin.

JEUX ATHLETIQUES

Jeux annuels de l'Ottawa Athletic Association, à Ottawa.
Jeux annuels de la New-York Athletic Club à Travers Island, N.Y.

LES QUILLES

Le jeu de quilles de l'association des Gymnastes Amateurs de Montréal a été réparé et remis à neuf. La réouverture s'en fera lundi prochain.

LA CHENILLE DU PRUNIER

On lit dans le "Bulletin" entomologique de M. Noël :

Dans l'Eure, un grand nombre de prunes sont attaquées par la chenille du "Tortrix grapholita funebrana."

Cette chenille ressemble beaucoup à celle des poires et des pommes et est très commune dans certaines variétés de prunes. Il y a des années où elle est tellement abondante que beaucoup de ces fruits sont véreux et totalement perdus, ces derniers tombent avant les autres et la chenille en sort pour entrer en terre et filer une petite coque dans laquelle elle reste enfermée tout l'hiver.

Le papillon a le fond des ailes supérieures brunâtres, panaché de gris avec la côte marquée de petites taches blanches et le bord interne, ainsi que l'extrémité, parsemés de petits atomes d'un gris argenté ; outre cela l'angle interne offre une tache grisâtre arrondie, marquée de quatre points noirs et entourée d'un peu de gris bleuâtre. Les ailes inférieures sont noirâtres.

Si la chenille est commune, il n'en est pas de même du papillon que l'on trouve rarement.

Le seul moyen pratique de destruction, destiné à préserver la récolte suivante des atteintes de cette chenille, est de secouer les pruniers. Les prunes qui tomberont seront attaquées et renfermeront les chenilles que l'on pourra facilement détruire en ramassant les fruits tombés et en les brûlant ensuite. Si l'on ne prenait cette précaution, les chenilles contenues dans les prunes tombées entreraient dans la terre pour s'y métamorphoser et la nouvelle génération occasionnerait les mêmes dégâts à la récolte de l'année suivante.

JACQUES DESCHAUMES.

LA MORT DE STEVENSON

La Cie des tramways blamée

L'enquête du coroner sur la mort du jeune Stevenson, écrasé, mercredi dernier, par un tramway électrique, s'est terminée hier soir. La compagnie des tramways était représentée par M. Archer, et le père de la victime par M. Desmarais. Le jury a conclu, après avoir entendu plusieurs témoins, que la mort de Stevenson était due à un accident, que le conducteur du tramway n'était pas blâmable et que la compagnie devait être censurée parce que ce tramway n'avait pas de garde-corps. Le jury pense que l'accident n'aurait pas été fatal si un garde-corps avait été adapté au tramway.

DRAINAGE DES TERRES

MM. Risler et Wery viennent de publier un travail concernant la direction à donner aux drains quant à leur efficacité. Nous croyons qu'une analyse de ce travail, long du reste, intéressera nos lecteurs.

On sait que le drainage moderne emploie des tuyaux en terre cuite, enterrés d'une profondeur déterminée au-dessous de la surface du sol ; il y a deux catégories de tuyaux : ceux de petit calibre reçoivent directement l'eau du terrain à assainir, ce sont les "drains ordinaires" ; ils se déversent dans les tuyaux du plus fort calibre appelés "drains collecteurs," qui débouchent à l'extérieur. Tous les agronomes qui ont écrit sur le drainage, placent les "drains suivant la plus grande pente et les collecteurs obliquement."

MM. Risler et Wery se sont efforcés de démontrer qu'il "faut," au contraire, "placer les collecteurs suivant la plus grande pente et les drains en travers."

Il y a deux principes fondamentaux du drainage que l'on n'a pas aperçus jusqu'ici disent ces messieurs, ce sont les suivants : "1o La vitesse des eaux doit se maintenir de l'origine du réseau formé par les drains et les collecteurs jusqu'à son extrémité ou même, si c'est possible, aller en croissant ; 2o chaque drain doit assécher la surface maximum."

Le second principe est évident. Quant au premier, il est aisé de le vérifier à deux chefs différents. En premier lieu, les eaux du sol, en dégouttant, entraînent fatalement dans les drains des particules ténues, ce sont précisément celles qu'elles déplacent pendant leur descente ; il se produit là un charriage beaucoup plus considérable qu'on ne le croit généralement. Ces particules se déposeront fatalement dans les tuyaux si le courant qui les emporte perd de sa vitesse, et c'est ainsi que se produisent les obstructions toujours grandes. Si, au contraire, le courant qui charrie les matières conserve sa vitesse ou même en acquiert une plus grande, il les entraînera et les expulsera des tuyaux. Ainsi ne se produiront pas ces obstructions, trop souvent l'écueil des travaux de drainage.

En second lieu, l'expérience a prouvé à MM. Risler et Wery que la masse des eaux contenues dans le réseau exerce, en s'écoulant, une sorte de succion sur le sol. Le système des drains et des collecteurs représente en somme, un véritable aspirateur et son action est d'autant plus énergique que son débit à la sortie est plus grand. Mais à égalité de section des drains et des collecteurs, ce débit sera d'autant plus grand que la vitesse des eaux sera plus grande ; cette condition se réalise nécessairement si, comme le veut le premier des principes énoncés plus haut la vitesse des eaux va en croissant. Or, le système de drainage préconisé par les auteurs, est l'application directe de ce principe. Il est clair, en effet, que si des collecteurs (dernier cours de l'eau) occupent la plus grande pente, la vitesse de l'eau ira en augmentant de leur entrée à la sortie. Par conséquent, pas d'obstruction ; ensuite grâce à l'aspiration énergique plus grande dans l'assèchement ; enfin puisque à égalité de section le nouveau système de drainage est plus énergique que l'ancien, on pourra employer des collecteurs de section plus faible, d'où économie dans l'ouverture des tranchées, à l'achat du matériel.

MM. Risler et Wery montrent aussi que leur système de drainage satisfait au second principe ; chaque drain assèche la surface maximum. Donc on peut employer moins de drain, nouvelle économie.

Il convient d'ailleurs de remarquer que les phénomènes d'aspiration et de succion auxquels on fait allusion dans le rapport, seront favorisés par l'emploi de tuyaux de faible diamètre. Ils s'exerceront fatalement lorsque le collecteur principal coulera guenle bée ou que les orifices des drains y aboutissant y seront noyés. Ils ne se produiront peut-être plus avec les tuyaux à grande section de l'ancien système.

CH. MICHEL.

UN ARTISTE

La "Minerve" d'hier fait l'éloge d'Oscar Martel, un des Canadiens qui ont le plus brillé en Europe, musicien plus que tous les autres peut-être, artiste consciencieux, s'il en fût jamais un.

BOIS DE BOULOGNE

Un endroit charmant où les gens accourent

"Bois de Boulogne" et "Bois de Plaisance"

Parmi les endroits charmants où les gens de Montréal vont faire de la villégiature, un de ceux qui sont en train de devenir les plus populaires, est celui qu'on désigne sous le nom de "Bois de Boulogne" et "Bois de Plaisance" au Sault au Récollet.

Déjà une foule de personnes de Montréal ont acheté des lots à cet endroit.

Il sera intéressant pour les lecteurs de LA PRESSE de parcourir la liste de ceux qui se proposent d'aller passer non seulement l'été au Bois de Boulogne et au Bois de Plaisance, mais même d'y établir leur domicile permanent, vu les facilités de communications par les nombreux trains du Pacifique.

C'est depuis le commencement de l'érection d'une chapelle et de l'important collége des Clercs Viateurs que les habitants de la ville songent à se grouper à cet endroit.

Voici la liste des acquéreurs :

Liste des lots vendus

	Lots		Lots
J. P. Marion, N. P.	2	A.Gendron (architecte)	1
Victor Roy et Gauthier,architecte	2	T. Corbeil	1
Amédée Bouchard, N. P.	1	Que s n e l et Sharp	1
J. A. Michaud.	1	L. Z. Mathieu.	1
T. J. McCarthy.	1	A. Brosseau	1
S. Robidoux	1	A. Delorme	2
C. Bergevin	1	L. Delorme	2
Jos. McLaughlin	1	Jos. Lambert	1
E. G. Simard, N. P.	1	J. L. Vaillancourt	2
Ant. Paquette.	1	A. Emond	1
Thos. Burns & Cie	5	Camille Martel.	4
Chas. Dorion.	1	Louis Desjardins	6
J. D. St-Pierre.	5	T. Frenette	5
R. Charlebois	1	F. Plouffe	1
M. Langlois	2	N. J. Proulx, N. P.	1
J. H. Leroux.	20	A. E. Renaud.	1
R. Limoges	1	G. Léveillé	2
M. Limoges	1	A. Desaulniers.	4
Camille Provost	3	J. R. Lesage	6
A. Limoges	1	A. Villemure	5
C. Robert	1	L. Jacques	1
Côté et Laflèche	2	P. Paradis	1
O. Martel	2	L. B. Houlé, N. P.	1
P. Provost	1	F Frenette	2
A. Gosselin	2	M. Bleau (caissier de la banque du Peuple)	5
A. Leclair (briquetier)	1	J. Bolduc (carrossier)	5
A. R. Cintrat	2	R. Gervais	1
W. Ratelle	1	R. Grothé	1
L. N. Denis	2	J. B. Lalonde.	2
H. E. Trudeau.	1	Z. Corbeil	1
Décary et Brunet, N. P.	1	J. A. Denis	1
C. Leduc (ingénieur)	1	E. Lemire	1
Jos. Royal	1	H. Picard	1
C.Chamberland	1	Eug. Lalumière.	2
P. Pelletier	1	A. Lebeau & Cie	1
J. A. Martin	6	A. Roy	2
E. Guay	2	L. Poupart	3
M. Galarneau.	3	Z. St-Amour	1
A. Deschamps.	1	J.A. St-Amour.	1
Z. St-Amour	1	J. A. Girard, (avocat)	1
Bernier et Brodeur	3	L. Deguire	3
A. L. Sévigny.	1	J. Giroux	2
A. Hurtubise	1	Pelletier & Brosseau	2
P. Morice	1	A. Dorion	1
Th. Sonné	1	J. Durocher	1
F. J. Pelletier.	3	A. Courville	2
R. Laurence	2	C. Picard	2
E. Lecavalier.	2	A. Lefebvre	1
N. St-Charles.	2	J. Gagnon	1
E. Deslongchamps	3	Coutlée Frères.	3
J. H. Leroux	2	DeMeslé	4
J. A. Brunet, N. P.	1	H. R. Falbord.	3
E. T. Aubry	1	C. Dubois	1
James Currie	3	Jos. DeLarochelle	4
Jérôme Lecompte	1	G.A. Duguay	2
A. Léger	1	Jos. Aubé	1
J.B. Patenaude	1	M. Benoit (caissier de la banque Nationale)	2
Jos. Biron	1	E. Champagne.	2
J. T. Cardinal.	1	A. Desmarteau.	1
L. Bolduc	1	T. Bienvenu (caissier de la banque Jacques-Cartier)	1
P. Demers	1	A. Rochon	2
Dr Demers	1	G. Sevigny	1
D. Désilets	1	J.A.C. Madore.	1
R. Laurendeau.	1	Rinfret Bro.	2
A. Vary	1	E. Carslake	2
J. W. Blanchet.	1	W. Blanchet	1
J. Bruchési	1	R. G. Bergeron	2
J. Cousineau	1	A. R. Cintrat	2
L.T. Maréchal.	1	A. Bertrand	1
J. C. Jacotel	1	F. X. Bertrand.	1
A. Léger	1	G. Chartrand	1
P. Beaulieu	1	A. Léonard	1
N. Charbonneau	1	Alph. Léonard.	1
A. Raza	2	Jos. Labelle	1
Em. St-Louis	2	Nap. Vallée	1
Jos. Tassé	2	Zéph. Prud'homme	1
P. Laframboise	1	E. Bernier	1
G. Major	4	Brossard et Brien	1
J.Charbonneau	1	E. James	2
H. Perrier	1	Ths. Deery	1
H. Sancho	1	N. Ouimet	1
V. Girouard	1	Henry W. Garet	2
F. Hurtubise	1	P. Donnelly	1
A. Simoneau	1	S. Coulson	1
A. Dansereau	1	J. Bte. Sauriole	2
S. Beaudin	1	J. Corbeil	1
F. Bourassa	1	E. Cavanagh	1
H. Dufort	2	J. B. Martin.	1
A. O. Larin	1	H. Laporte	1
A. Laurier	1	Louis Bessette.	1
A. St-Cyr.	1	A. Groulx	1
L. E. Éthier	1	T. Berthiaume.	2
E. Dansereault.	1	A. St-Aubin	1
J. D. Baker.	1	A. Mantha	1
Louis Bessette.	1	Z. Machabé	1
J. Decanne	1	A. Rodrigue	2
J. Laflamme	1	H. Poirier	1
Raby & Vallée.	1	A. Blais	1
J. Deguire	2	H. Dubois	2
A. Dépatie	1	Ed. Baron	1
E. Tassé	1	F. Bonhomme.	1
S. Gladu	1	L. N. Noiseux.	1
Jos. Hoofstetter	1	J. Pigeon	1
L. G. Cressé.	1	Wm. McNally.	1
D. Quimet	1	Labelle & Brien	2
O. Dufresne	1	J. Lefebvre	1
A. H. Lapierre.	2	F. Villeneuve.	1
C. T. Charlebois	1	S. Lachapelle.	1
T. Quintal	1	H. Têtu	1
O. Lapointe	2	J. E. Trottier.	1
A. Brisebois	1	J. U. Emard.	1
J. Charlebois	1	Jos. Groulx	1
A. J. Perrier	1	Blouin, Desforges & Latourelle	10
Art. Bessette	1	Em. Lecavalier.	1
J. B. Lalonde.	3	C. S. Tassé	1
Dr J. A. Rodier.	1	A. Bélanger	1
L. Lasalle	1	Jos. Crevier	1
G. Mirault	1	Wm. Dufresne.	1
N. Courteau	2	E. F. Prendergast	1
W. Grimard	2	A. Lefrançois	1
M. McCarthy	2	Dame J. Linsdale	1
F. X. Lanthier.	1	S. Mondou	1
A. Smith	1	H. Laurencelle.	1
Decouagne	1	J. E. Charbonneau	1
M. Perrault	1	J. H. Leroux.	1
Panneton	1	Art. Lamer	1
A. Perron	1	L Bernard	1
G. E. Mathieu.	1	M. G. Granger.	1
O. Bruneau	1	J. H. Berthelet	1
C. Bergevin	1	A. Guilbault	1
S. Richardson.	1	G. Beaucage	1
J. Brunet	1	Jos. Deguire	1
T. Daoust	1	Max. Gohier	2
A. Gendron	2	Chs. Bruchési.	1
L. Archetto	2	S. D. Marquis.	6
L. Desormeau.	1	H. Marcotte	1
P. Boudou	1	Poirier et Arcand	1
J. Daigneault.	1	P. Robitaille et Fils	1
A. Laurencelle.	1	D. Martineau.	1
A. Gendron	2	F. X. Blouin.	1
E. Favreau	2	A. Laurencelle.	1
G. Pratte	1	Frs. Groulx	1
D. Duplessis	1	O. Therrien	1
U. Gagnon	1	G. Chartrand.	1
F. W. Wilbert.	2	Dame Décary	1
J. Beaulieu et Cie	4	P. Legault	1
J. Proulx	1	A. Robitaille	1
J. Morrisson	1	R. G. Delorimier	1
G. A. Drolet	1	Paul Nadon	1
C. Thouin	1	Frs. Nadon	1
J. Strenn	1	L. St-Amand	1
J. F. Giroux	1	A. L. Sévigny.	1
H. Bougeant	2	G. Berthelet	1
E. Tuesdell	1	F. X. Roy	1
Théo. Delage.	1	E. Hardy	1
F. Sauvageau.	1	J. L. Crevier.	1
R. Chartrand.	1	J. P. Robert.	1
O. Mailloux	1	Alf. Valiquette.	1
A. Girardin	2	O. Chenelle	1
J. B. A. Gougeon	1	Rémi Guertin.	2
N. Courtemanche	2	E. Deschamps.	1
Dubuc	1	H. Ortie	1
E. C. St-Amour	1	J. A. Manny.	1
O. Chicoine	2	J. E. Morin	1
F. X. Bourduas	2	H. A. Marceau.	2
M. Marseilles.	2	Jules Levert	1
J. Marseilles	1	Dame Veuve Desaulniers	4
O. Chenelle	1	M. Durocher	1

On peut aller voir ces propriétés en partant de la gare Dalhousie à 3 heures, tous les jours y compris le dimanche.

Pour tous renseignements s'adresser au No 39 rue St-Jacques, à

E. GOHIER & CIE.
(L. Cousineau et E. Gohier).

LA DANSE

La première classe du professeur DURKEE, pour les commençants, sera ouverte les mardis et vendredis soirs, 25 et 28 septembre. Rappelez-vous ceci : vous pouvez tirer plus de profit pour le même argent à l'académie du professeur Durkee qu'à n'importe quelle autre dans la ville. Veuillez envoyer chercher des circulaires, 2269 rue Ste Catherine. Ouvert l'après-midi et le soir. 269—jno

L'ECOLE ANGLAISE DU SOIR pour les jeunes gens français des deux sexes qui désirent étudier l'anglais dans leurs soirées pendant l'hiver, recommencera le 1er Octobre. Classes : le lundi, le mercredi et le vendredi soir, de 7.30 à 10 hre. Les matières enseignées sont la lecture, l'écriture, la correspondance et la conversation en anglais. Méthode facile. Conditions modérées.
Adresser : THE ENGLISH ACADEMY,
272—1 230 rue St Laurent.

Continuation de la Vente du Stock de Banqueroute
LUNDI, LE 24 COURANT
273-1 No 225 Rue St Laurent

VENTE A REDUCTION
AU
BAZAR de SEMMELHAACK
83 RUE ST-LAURENT
Grande Théière en granit 60c, vases de nuit en granit 50c, 35c, 40 et 50c, grandes assiettes en pierre 4c, savon électrique 2 pains pour 5c, savon brun Windsor 6 pains pour 5c et 3 pour 5c, bouilloires galvanisées 75c et 95c, seaux galvanisés 15c, paniers à lunch 8c, plats à lait 2 pintes 4c, plats ronds 3 chopines 2c, épousseteurs en plume 5c, grands wagons express 45c. Occasion de bon marché tous les jours de la semaine. 25.24.29

AVENUE
= Esplanade =
Ayant front sur le
PARC MONT-ROYAL
A deux minutes de marche des Chars de l'Avenue du Parc
TROIS LOTS
vendus cette semaine à des personnes prêtes à bâtir. Les travaux commenceront la semaine prochaine.
Voir les belles résidences à
Façade en Pierre Rouge
Déja Construites
L'AVENUE ESPLANADE, ce sont les
Champs = Elysées
DE MONTREAL
Pour Plans et prix, voir ALBERT E. LEWIS, 185 rue St Jacques. 272—1

LE BOIS DE BOULOGNE
Les personnes qui désirent acheter des Lots dans le Bois de Boulogne, près du nouveau Collége, pourront le faire en s'adressant à messieurs
E. GOHIER & CIE, (L. Cousineau et E. Gohier) No 39 RUE ST-JACQUES
CONDITIONS DES

TEMPERATURE

(Probabilités pour les prochaines 24 heures)

Toronto, 22—Vents frais à forts du du sud et du sud-ouest.

Temps partiellement beau, avec pluie et orage dans quelques endroits.

La circulation de " LA PRESSE" (36,263 copies par jour) est cinq fois aussi considérable que celle de tout autre journal français à Montréal.

LE CONGRES DES HYGIENISTES

Comme "La Presse" l'annonce dans une autre colonne, c'est mardi que se réunit à Montréal le congrès des hygiénistes de l'Amérique du Nord.

La municipalité de Montréal et les municipalités environnantes devraient se faire représenter à cette convention qui traitera et étudiera des questions d'intérêt public de la plus haute importance pour les centres populeux.

M. MERCIER

Les membres de la famille de l'hon. M. Mercier et ses médecins ont, paraît-il, perdu tout espoir.

L'ancien premier ministre a lutté en vain avec un admirable courage contre la maladie. L'athlète est terrassé.

Il a fait, il y a quelques jours, son testament, et a reçu, des mains du R. P. Garceau, S. J., les derniers sacrements de l'église avec une parfaite résignation.

GRANDEUR ET DECADENCE DE L'ECHEVIN SMITH

Il y a moins de six mois, le "Star" et le "Witness" ne voyaient le salut de Montréal que dans l'élection de l'échevin Smith, qui, alors était pour nos confrères, le plus grand des réformateurs et le plus pur des citoyens.

Depuis deux jours, le "Star" et le "Witness" couvrent le conseil d'opprobres et d'injures parce qu'il n'a pas voulu remplacer sur le comité d'enquête l'échevin Smith par l'échevin Lyall.

En quoi l'échevin Smith a-t-il démérité de la presse anglaise ? pourquoi le dieu d'hier n'est-il même plus bon à faire une muette destinée au lavage du linge sale de la police ?

Nous l'ignorons et nous attendons que la presse anglaise nous l'apprenne.

"La Presse" se contente de constater que l'échevin Smith est tenu en suspension par le "Star" et le "Witness" qui l'ont fait nommer il y a à peine six mois.

Ces deux organes sont décidément atteints de la folie de la persécution..... des autres.

Les autorités militaires parlent de transférer le colonel D'Orsonnens à Sherbrooke et de le remplacer à St Jean par le major Young.

Les dernières nouvelles que nous avons de l'Hon. M. Laurier sont en date du 20 septembre. Ce jour-là le chef libéral recevait une ovation à Edmunton, dans le Nord-Ouest.

Les améliorations à faire au port de Montréal vont donner lieu incessamment à une enquête, conduite par les ingénieurs du gouvernement.

Le "Vancouver" avec un certain nombre de pèlerins canadiens à bord, est attendu à Montréal cette après-midi.

LA COUPE DE SIR D. SMITH

Les tireurs du bataillon Victoria viennent de nouveau gagner la coupe de Sir Donald Smith.

HOTEL-DE-VILLE

Les appareils de chauffage de l'hôtel de ville sont en si mauvais ordre que le comité de l'hôtel de ville a décidé d'en faire poser de nouveaux.

Un crédit de quelques milliers de dollars sera demandé au comité des finances pour cette fin.

MARIAGE A L'HORIZON

On annonce le prochain mariage de M. Arsène Pellerin, opérateur du système d'alarme de la patrouille, avec mademoiselle Emma Fortin, de cette ville.

PLUS DE POLITESSE, S. V. P.

Certains conducteurs en charge de tramways de la rue St-Denis feraient bien d'apprendre et surtout de mettre en pratique la plus commune politesse. Le plus grand nombre de ces employés sont polis, mais il y a certains jeunes gens qui, mâchant le tabac, la casquette sur l'oreille, se moquent des passagers comme de l'an quarante. Avis aux intéressés.

LE DANGER DES LAMPES

A onze heures et demie, hier soir, une lampe a fait explosion chez Edward Abbey, 85 rue Colborne. Les pompiers ont été appelés et quelques minutes plus tard le feu était éteint. Les dommages s'élèvent à $100 environ.

PERE SANS CŒUR

Un certain James Jackson a été arrêté en état d'ivresse, hier et, ce matin, il a comparu en cour du recorder. Cet individu a une femme et cinq enfants mourants de faim ; hier il avait reçu quelque argent, mais il l'a dépensé à boire. Jackson a été envoyé en prison pour 8 jours. M. Marshall doit s'occuper de sa famille.

DEUX ACCIDENTS

Ce matin, un nommé Vincent Murphy, de la rue Laguenetière, qui travaillait sur les quais de la Cie Red Star, a été renversé par la chûte d'une passerelle et est tombé à l'eau. Il a été repêché aussitôt et transporté à l'hôpital Notre-Dame, souffrant d'une blessure au pied gauche.

—M. W. Duncan, de St Hyacinthe, s'est fracturé la jambe gauche, ce matin, en tombant d'un arbre. Les ambulanciers de l'hôpital Notre-Dame sont allés le recueillir à la gare du Grand Tronc.

" LOURDES " A L'INDEX

Rome, 21—Les autorités du Vatican ont mis "Lourdes", l'oeuvre de Zola, à l'Index.

LE SURINTENDANT DENONCE

Le maire Villeneuve met M. Davis en accusation

Le projet d'extension du marché Bonsecours fait un pas de plus

Une taxe spéciale pour payer le cout du prolongement de la Cote St-Lambert

La commission des finances n'a pas eu hier après-midi, une bien longue séance, mais elle a néanmoins fait beaucoup de besogne.

M. Descaries, député, de la société légale Cressé et Descaries, comparait devant le comité dans l'intérêt de M. Mainville qui en a appelé devant la cour supérieure d'une décision des commissaires d'expropriation. Le tribunal a augmenté l'indemnité de $8,700. M. Ethier, avocat de la cité, a fait connaître son intention de porter la cause en appel. Afin d'éviter tout trouble et toute nouvelle dépense, M. Mainville est prêt à accepter $6,000 et les frais comme règlement final. Référé à l'avocat de la cité.

L'échevin Brunet obtient la promesse que l'argent nécessaire pour construire des trottoirs sur les rues Chambord et Marianne, autour de la maison d'école, sera voté.

Le projet d'extension du marché Bonsecours a fait un pas de plus hier. L'échevin Marsolais a vigoureusement insisté sur l'urgence d'agrandir ce marché qui est toujours de plus en plus encombré. La foule s'y rend tellement nombreuse les jours de foire, que la circulation est devenue impossible. Le commerce se plaint de cet encombrement. Le marché Bonsecours est la halle centrale où tous les citoyens se rendent. Son agrandissement est plus urgent que jamais.

L'échevin Brunet, l'échevin Hurtubise et l'échevin Rainville déclarent, eux aussi, que l'extension du marché Bonsecours est une nécessité pressante. L'échevin Hurteau suggère de nommer un sous-comité qui sera chargé de s'enquérir du coût de cette amélioration, des réclamations des citoyens, etc. Ce sous-comité se compose des échevins Hurteau, Hurtubise, Farrell et Marsolais. Il commencera probablement mardi sa besogne.

On vote $2,000 pour la commission d'enquête de la police ; cette somme sera prise à même le fonds de réserve.

A la suggestion de l'échevin Hurteau qui voit les réclamations s'accumuler sur la table, un sous-comité est chargé d'étudier les réclamations provenant du changement de niveau des rues, les réclamations pour accidents, etc. Ce comité se compose des échevins Hurteau, Savignac et Farrell.

Deux rapports du comité des chemins pour trottoirs sont remis à la semaine prochaine, séance qui sera tenue lundi, avant la réunion du conseil.

L'échevin Hurteau attire l'attention de ses collègues sur le jugement du juge Taschereau, condamnant la ville à procéder sans délai au prolongement de la Côte St Lambert jusqu'au fleuve.

Le maire conseille de porter la cause en appel, afin de donner le temps à la législature, qui se réunira, dit-il, dans un mois, de changer la loi actuelle.

L'échevin Préfontaine déclare que la loi est impérative et qu'il est inutile de songer à aller en appel ; plus on retardera, plus les dommages seront considérables. La ville sera également condamnée à procéder à l'élargissement de la rue St Antoine.

L'échevin Hurteau et l'échevin Rainville disent que ce qui se passe démontre que les affaires de la ville ne sont pas contrôlées par le conseil, mais par la législature. M. Hurteau se demande si la ville peut être tenue responsable des obligations que la législature lui impose, contre le gré des contribuables. Il faudra imposer une taxe spéciale de trois quarts ou de un par cent.

Les échevins Hurteau, McBride et Savignac sont chargés de s'occuper du contrat des abattoirs qui expire le mois prochain.

On vote $6,260 pour les réparations du bassin d'épurement de l'aqueduc.

Un gros incident. Le maire Villeneuve dénonce au comité des finances la conduite du surintendant Davis au sujet de l'achat des deux cents tonnes de charbon "Welsh" emmagasiné au réservoir de la rue McTavish. Il met M. Davis en accusation. Au lieu de n'acheter que la quantité de charbon nécessaire chaque jour ou chaque semaine, il en a acheté pour au moins trois mois ; il s'est adressé à Cohen et Fils, quand il savait qu'il pouvait se procurer de ce charbon $1 meilleur marché chez d'autres marchands de charbon. MM. Kingman, Brown et Cie, et MM. Knowles vendent meilleur marché ; ils sont prêts à vendre à la ville tout le charbon dont elle a besoin à bien meilleur marché. Que signifie cette persistance à vouloir s'adresser à Cohen et Fils ?

Le surintendant Davis tente de donner des explications. Il a téléphoné à M. Knowles et Cie, mais n'a pas reçu de réponse. D'ailleurs, Cohen seul avait le charbon voulu.

Le maire, l'échevin Smith et l'échevin McBride lui disent que le téléphone n'est pas ce dont il faut se servir quand il s'agit des affaires de la ville.

L'échevin Costigan n'a pas osé venir au secours du surintendant ; il n'a pas dit mot. L'échevin Savignac l'oblige cependant de faire connaître le rapport du surintendant établissant combien de tonnes de charbon le département a besoin pour terminer l'année. Il faut 3,400 tonnes de "steam" et 350 tonnes de "Welsh".

Le comité vote $15,000 pour acheter du charbon et décide de siéger le plus vite possible conjointement avec le comité de l'aqueduc pour demander de nouvelles soumissions. Gare aux transactions louches !

La séance est alors ajournée à lundi après-midi.

COUR D'ASSISES

Groleau trouvé coupable

Procès de Mme Soulard

Le procès de Napoléon Groleau s'est terminé tard hier soir, par un verdict de culpabilité qui a surpris tout le monde. Car c'est la première fois qu'un homme accusé d'une offense du genre de celle reprochée à Groleau est trouvé coupable en cour d'assises. Les circonstances qui entourent des faits de pareille cause sont toujours tellement embarrassés que le jury a jusqu'ici donné le bénéfice du doute aux accusés.

Ce matin, a commencé le procès de Mad. Soulard, accusée d'avoir conseillé à trois jeunes gens de mettre le feu à sa maison de campagne à Ste Rose.. M. St Jean défend l'accusée.

LE CHEF HUGHES

Le lieut.-colonel Hughes, hier après-midi est allé en cour de police et a obtenu un mandat d'arrestation pour libelle contre les propriétaires du *Herald*. Les mandats ont été servis par le grand connétable ce matin.

LES VOLEURS

Ils font une tournée à Saint-Laurent

Le curé de St-Laurent a reçu la nuit dernière la visite de deux voleurs, et ces deux messieurs ont rendu visite au couvent et à plusieurs familles de la paroisse.

Ils se sont d'abord attaqués au presbytère, M. le curé éveillé par le bruit, a d'abord cru que les servantes n'étaient pas encore couchées, et leur a crié de se mettre au lit, en leur parlant de sa porte entr'ouverte. Voyant qu'il y avait encore quelques personnes qui erraient dans les corridors, M. le curé sortit de sa chambre, et mit les voleurs en ruite. Ces derniers se sont ensuite dirigés vers le couvent où ils ont enlevé une boîte contenant un petit montant d'argent ainsi que des médailles et des scapulaires. Ils ont ensuite visité les hôtels tenus par Messieurs P. J. Crevier, et N. Charbonneau. Dans la première place, ils ont enlevé $15, une montre d'or avec chaîne et un habillement, et chez le dernier, le contenu du tiroir à argent, soit $25, a disparu.

NOUVELLES OUVRIERES

Nommés délégués — Les ouvriers du port—Le tabac Derby—Les musiciens—Le Conseil Central de Québec.

—L'Assemblée St-Antoine des travailleurs en tabac, à sa réunion d'hier soir, a choisi MM. C. Corbeil, Arthur Elie, W. H. Léonard, délégués au Conseil Central des Métiers et du Travail.

Il y aura séance de l'Assemblée Grande Hermine, C. T., demain après-midi, à 3 hrs., salle Ville-Marie, 1517 rue Notre-Dame.

—Les tailleurs de cuir, à leur réunion d'hier soir, ont adopté une résolution recommandant à leurs membres d'acheter le tabac d'Union, Derby, de préférence à tout autre.

—Il y aura une assemblée extraordinaire de l'Assemblée des Musiciens, demain, à l'heure ordinaire, au No 1517 de la rue Notre-Dame.

Le Conseil Central des Métiers et du Travail de Québec a décidé que le programme des amusements qui n'a pu être épuisé le jour de la fête du travail, le serait durant le cours de la semaine prochaine.

Le comité a aussi décidé d'ajouter une course de un demi-mille en bicycle, ouverte aux hommes âgés de plus de 45 ans. Premier prix, une médaille en argent par la Q. A. A. A. ; deuxième, un marinadier en argent, donné par l'échevin Dion ; troisième, 100 lbs de farine par P. G. Bussières.

Il y aura en outre huit autres courses et amusements divers.

La fanfare des Hussards a été retenue pour la circonstance.

PILOTE SUSPENDU

L'échouement du "Mereddio"

La Commission du havre s'est assemblée hier afin de procéder à l'enquête au sujet de l'échouement du "Mereddio" sur la batture de l'Ile Sainte-Hélène.

Le pilote Belisle, alors en charge du navire, a été trouvé coupable de négligence.

Les commissaires l'ont suspendu pour un mois de l'exercice de ses fonctions.

LE PERE BEAUDET

Départ du curé de St-Laurent

Les habitants de la paroisse de St-Laurent avaient appris il y a quelque temps que leur digne curé, le révérend Père Beaudet, provincial des Pères de Ste-Croix, devait être appelé dans le cours de l'automne au chapitre général de son ordre qui doit avoir lieu à Angers, France, ville dans laquelle est situé le noviciat de l'ordre.

"Le Père Beaudet n'est pas un homme ordinaire" ; c'est ce que disait ce matin un habitant de St-Laurent à un reporter de "La Presse." Ses paroissiens voulaient profiter de l'occasion de son départ pour l'Europe pour faire en son honneur une fête de paroisse ; mais ils en sont empêchés par la nouvelle improviste de son départ beaucoup plus tôt qu'on ne le pensait.

Le Père J. A. Renaud accompagne son supérieur en Europe. Le Père Renaud est l'économe du collège St-Laurent ; il partage avec le Père Beaudet la confiance de tous ceux qui les connaissent. Tous deux s'embarquent ce soir, à bord du "Mariposa." Ils seront accompagnés jusqu'au bateau par le maire de la paroisse de St-Laurent, M. Deguire et le maire de la ville de St-Laurent, M. Edouard Gohier.

Les deux Pères se rendent d'abord à Paris ; de là à Angers. Après le chapitre ils visiteront Lourdes et Rome. Dans cette dernière ville doit avoir lieu une conférence entre le Très Révérend Père Général de l'ordre et tous les provinciaux, concernant les affaires de la communauté.

BASE-BALL

Demain aura lieu sur la Ferme Logan, une intéressante partie de baseball entre les clubs St-Louis et Derby. Cette partie promet d'être chaude.

MORT SOUDAINE

Un barbier du nom de Damase Archambault, demeurant au No 1178 rue Ontario, coin de la rue Visitation, a été frappé de mort subite, ce matin vers 10 heures.

CHEVAUX SAVANTS

Jamais peut-être n'a-t-on vu à Montréal un homme plus expert dans l'art d'instruire les chevaux que M. Bristol, qui donne en ce moment des représentations au Parc Royal. Cet homme a des bêtes à qui on est malgré soi tenté d'attribuer l'intelligence de l'homme, tant ils rapprochent par leur instruction de l'être humain.

PERSONNEL

—M. E. Charpentier avocat, est parti hier soir à bord du " Laurentian," pour l'Europe où il se rend pour affaires professionnelles. Il sera de retour dans cinq ou six semaines.

PARC SOHMER

Dimanche demain (après-midi et soir)

SUBERBES ATTRACTIONS

Alice Capitaine—l'émule de Léotard.

Les Wilmots, Champions du monde sur bicycles.

Bailey, le célèbre mime et danseur.

Mlle B. Carson, soubrette et chanteuse de genre.

Rialto Bros, acrobates et contorsionnistes grotesques .

Musique nouvelle, etc. Admission 10c.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Offices extraordinaires — Dimanche, 23. — Annonce de la solennité de St Michel.

Cathédrale—Samedi, 29, ordination à 7 heures.

St Lin. — Dimanche 23, bénédiction de l'académie par monseigneur de Montréal.

Chambly. — Mardi 25, consécration de l'église.

Dimanche 23. — Fête du titulaire de St Lin, solennité de ceux de St Janvier et de St Eustache.

Dimanche 30. — Fête des Titulaires de St Jérôme et de Ste Sophie. Solennité de ceux de Notre-Dame de la Merci, de St Côme et de St Damien.

Les paroisses de St Jérôme, de Ste Sophie, de Notre-Dame de la Merci, de St Côme et de St Damien ne célèbrent la solennité de St Michel que le 14 octobre.

Ordinations. — Monseigneur l'archevêque de Montréal a conféré les ordres suivants, dans l'église de Ste Thérèse :

La tonsure, à MM. A. Ethier, H. Latour, A. Benoît, S. Gascon, J. Forget, R. Cadieux, J. Verschéden, Montréal.

Les ordres mineurs, à MM. J. Vallquet, A. David, S. Lonergan, J. Roussil, E. Lefebvre, Montréal ; E. Charlebois, Ottawa.

Le sous-diaconat, à MM. A. Parjeau, Montréal ; A. Guindon, Valleyfield.

Nominations. — Par décision de monseigneur l'archevêque de Montréal, M. Timothée Kavanagh a été nommé curé de Lanoraie.

Par décision de Sa Grandeur monseigneur l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

MM. Alex. Louis Dubuc, chapelain à la maison mère des soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie, à Hochelaga ; Amédée Goffin, chap. au Mont-Lasalle ; Zéphir. Delinelle, chap. chez les Dames du Sacré-Coeur, au Sault au Récollet ; Octave Chatillon, chap. au Bon Pasteur, maison mère, rue Sherbrooke.

Professions religieuses. — Dans la chapelle des Sourdes - Muettes, à Montréal, le 18 septembre, M. le vicaire général a reçu les voeux de Delle Rosalie Larochelle, en religion, Soeur Marie du Bon Conseil. Cette religieuse est la dixième sourde-muette à prononcer les voeux de religion dans cette institution.

Vendredi, le quatorze courant, dans la chapelle des Soeurs du Précieux Sang, Marie de la Présentation, née Bergevin, a prononcé ses voeux perpétuels. La cérémonie a été présidée par le Rvd M. J. N. Maréchal, supérieur ecclésiastique de cette communauté et curé de Notre-Dame de Grâce.

Une conversion à Hochelaga—Nous avons le plaisir d'annoncer le conversion d'une jeune femme âgée de vingt ans, Jane-Mary-Louisa Wilkie, épouse de Oliva Frenette. La convertie a été convertie, dimanche, le 17 septembre, dans l'église de la Nativité de la Ste-Vierge, à Hochelaga. Les catholiques de cette paroisse conserveront longtemps le souvenir de cette cérémonie si touchante et si bien faite pour impressionner vivement ceux qui en sont les témoins.

Bénédiction d'église—Le 11 octobre prochain, aura lieu la bénédiction de l'église de St-Paul d'Aylmer, près d'Ottawa. La cérémonie sera présidée par Sa Grandeur Mgr l'archevêque d'Ottawa : seront présents Mgr l'archevêque de Montréal, Mgr le vicaire apostolique de Pontiac, et Mgr l'évêque de Valleyfield qui donnera le sermon en français.

Ste-Thérèse—Dimanche dernier, Mgr l'archevêque a officié pontificalement à Ste-Thérèse, avec M. Nantel, comme prêtre-assistant, et MM. Labonté et Brunette, comme diacres d'honneur.

L'office pontifical, toujours saisissant, avait revêtu un éclat particulier grâce à la parfaite exécution des cérémonies et du plain-chant par les élèves du séminaire, grâce aussi à l'heureuse disposition du choeur où les élèves, en surplis blanc, formé à l'autel une rayonenatne Rddbla,,

nante couronne. Au cours de la messe, Mgr l'archevêque a conféré le sous-diaconat, les ordres mineurs et la sainte tonsure à 14 jeunes clercs. C'était le jour de la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, Sa Grandeur a profité de cette circonstance pour faire de touchants rapprochements entre les sacrifices de la mère du Sauveur et ceux que l'Eglise impose aux lévites qui se préparent à devenir prêtres. M. l'abbé Leclerc, du collège canadien à Rome, et le Rév. Père Fuleran, prédicateur de la retraite de commencement d'année au séminaire, étaient présents à cette fête. Dans l'après-midi il y a eu vêpres pontificales ; le soir, réception au collège et présentation d'une adresse à Mgr par les élèves. Le lendemain, Sa Grandeur disait la messe de communauté.

St-Jérôme—Lundi dernier, Mgr l'archevêque était à St-Jérôme : il y donnait la confirmation à 150 enfants et y visitait les différentes institutions de la paroisse. Au couvent des soeurs de Ste-Anne, les élèves lui ont présenté leurs compliments et leurs hommages dans un touchant langage ; et au Jardin de l'Enfance, tenu par les soeurs Grises, de braves petits garçons de huit à dix ans ont exécuté des exercices de gymnastique avec une précision toute militaire.

Diocèse de St Hyacinthe — Par décision de Monseigneur l'évêque de St Hyacinthe :

M. C. N. Leduc est nommé vicaire à la cathédrale.

M. P. N. Bélanger est nommé vicaire à Sorel.

M. M. Beauregard est nommé vicaire à la cathédrale.

M. P. Darche est nommé vicaire à Waterloo.

M. le chanoine P. Z. Decelles a pris possession de son Canonicat jeudi le 20 du courant, immédiatement avant la grand'messe.

M. P. M. Benoit, vicaire à la cathédrale, partira au commencement d'octobre pour le Collège Canadien à Rome, où il suivra pendant quelques années les cours du collège Romain. Il sera accompagné d'un jeune clerc du diocèse, M. Olivier Péloquin, qui va faire ses études théologiques au Collège de la Propagande.

—Monseigneur l'évêque de Druzipara a conféré dimanche dernier, dans la chapelle du couvent de Lorette, le sous-diaconat à M. D. G. Bourdeau, acolyte du diocèse de Nicolet.

Seconde visite pastorale — Mgr Paul LaRocque, évêque de Sherbrooke, a résolu de faire une seconde visite pastorale dans le courant de l'automne. En voici l'itinéraire :

St eSuzanne, Barnston, 1, 2 octobre ; St Herménégilde, Barford, 2, 3, 4 ; St Venant, Hereford, 4, 5, 6 ; St Malo, Auckland, 6, 7, 8 ; St Rosaire, Sawyerville et Ste Famille, 8, 9, 10 ; St Camille, Cookshire, 10, 11, 12 ; St Raphaël, Bury, 12, 13 ; St Paul, Scotstown, 13, 14 ; St Pierre, Ditton, 14, 15, 16 ; Décollation de St Jean-Baptiste, Emberton, 16, 17 ; N.-D. des Bois, Chesham, 17, 18 ; St Léon, Marston, 18, 19 ; St Zénon de Piopolis et St Augustin, Wolfum, 19, 20, 21 ; Ste Agnès, Lac Mégantic, 21, 22, 23 ; Ste Cécile, Witton, 23, 24.

L'AFFAIRE BEAUDRY-GROLEAU

Le verdict dans l'affaire Groleau prouve évidemment que M. Nap. Beaudry, gérant à Montréal de la maison John Labatt et Cie, de London, et qui a son bureau sur l'avenue Delorimier, a eu raison de traduire son employé en cour d'assises et que ce dernier ne rendait pas fidèlement compte à son patron.

LA GUERRE

Quelques nouveaux détails sur la bataille navale

La Russie renforce considérablement sa flotte en Extrême-Orient

La flotte chinoise a reçu l'ordre de croiser dans le golfe de Petchili pour défendre les approches de Pekin

Appréciations des journaux anglais sur les récents événements en Extrême-Orient

Londres, 21—Le correspondant du "Standard" à Berlin dit que l'Allemagne, l'Angleterre et la Russie ont entamé des négociations se rattachant à la guerre entre la Chine et le Japon. Ce journal ajoute que des instructions spéciales seront probablement envoyées aux ministres respectifs des trois puissances à Pékin.

Une dépêche de Tokio reçue cette nuit contient les détails suivants sur la bataille navale du 16 : " Le vaisseau amiral japonais "Matsushima," avec la première division de l'escadre avait un point de réunion à Hairvantcu.

La bataille a duré cinq heures. Quand lanuit est arrivée, les vaisseaux chinois se sont sauvés. Les vaisseaux japonais les ont poursuivis jusqu'au jour. Les vaisseaux chinois cependant, ont réussi à s'échapper. Les plus endommagés des vaisseaux japonais sont les croiseurs "Matsushima," "Aiyoi" et "Akagi," qui se sont trouvés au plus fort du combat. Un des canons du "Matsushima" a été démonté. Ce vaisseau est allé se réparer à Zobio. Les autres vaisseaux japonais sont restés. Le nombre total des Japonais tués ou blessés est de 180. Le commandant du vaisseau amiral, un lieutenant et 34 matelots ont été tués, et quatre officiers et 69 matelots blessés. Dix-sept de ces derniers sont morts depuis. Le croiseur "Yayeyama" remplace le "Matsushima." Le pavillon de l'amiral japonais a été hissé sur le "Hasidate."

St Pétersbourg, 22—La Russie a décidé d'augmenter sa flotte dans l'Est. Les vaisseaux de guerre "Empereur Nicolas Ier" et "Pamiat d'Azova," de l'escadre russe de la Méditerrannée : le "Djeggit," le "Haidatak" et le "Vladnik" partis de Cronstadt, sont partis pour Vladivostok. La flotte russe dans l'Extrême-Orient sera, à l'arrivée de ces navires, forte de 33 vaisseaux de guerre.

Traduction des nouvelles de la guerre, pour l'information de la colonie chinoise à Montréal :

LE VICE

Deux jeunes filles qui trompaient leur mere

Lundi dernier, le lieutenant Soulière et le constable Suthergill opéraient l'arrestation du personnel d'une maison malfamée de la Vitré, tenue par Bridget Brennan. Le procès des prisonniers a eu lieu, hier après-midi en cour du recorder.. Tottie O'Neil, une jeune fille de 18 ans environ, a été condamnée à 6 mois de prison et $20 d'amende ou 6 autres mois ; sa soeur Maggie, s'en est tirée avec 3 mois de prison et $10 d'amende ou trois autres mois. La mère de ces deux jeunes filles avait aussi été arrêtée dans la même maison ; mais comme elle a pu prouver qu'elle n'était là que momentanément, pour voir ses enfants qui, croyait-elle, travaillaient dans une maison respectable, elle a été remise en liberté. Le procès de la femme Brennan aura lieu aujourd'hui.

A ROME

Le Quirinal et le Vatican

Londres, 22—Une dépêche de Rome annonce que les ambassadeurs autrichien et prussien au Vatican essayent d'amener le pape à conclure un "modus vivendi" avec le Quirinal. Les empereurs François-Joseph et Guillaume chercheraient aussi à faire naître une entente entre le gouvernement italien et le Vatican.

ACCUSATION SINGULIERE

Un nommé George Dunham, accusé de vagabondage et d'avoir obstrué le trottoir sur la rue St Laurent, a été acquitté par le juge Dugas. L'accusé a prouvé qu'à la date mentionnée dans l'acte d'accusation, il était absent de la ville. Dunham était défendu par M. A. E. Poirier.

TUE A BOSTON

M. James Godfrey, agent du chemin de fer Chicago, Milwaukee et St Paul, qui était bien connu à Montréal où il venait une fois par semaine, a été tué l'autre jour par un train, près de Boston. Il laisse une veuve et quatre enfants.

TRAMWAYS ET VOITURES

Vers 6 heures, hier soir, un fiacre a été frappé par le tramway No 432, en face de l'église Notre-Dame. Le cocher, précipité sur le sol, a reçu une blessure à la tête, et ses deux chevaux ont été renversés.

—Une collision entre une voiture du "Star" et le tramway No 374 a eu lieu hier, à 4 heures et demie, dans la rue St Jacques. Les deux véhicules ont éprouvé quelques dommages.

LA LEGI LATURE

On dit qu'elle sera convoquée le 25 Octobre

Quebec, 22—On dit ici que la législature de la province sera convoquée le 25 octobre.

LE MONUMENT NATIONAL

La société Saint-Jean-Baptiste dans une embarrassante situation

Deux emprunts manqués

Le superbe édifice que la société St-Jean Baptiste vien d'ériger sur la rue Iniquétudes à ceux qui ont si opiniâtre-St-Laurent cause en ce moment de vives ment travaillé à sa construction. C'est un secret de polichinelle : les fonds manquent pour terminer l'édifice, et les efforts de la société St-Jean Baptiste pour prélever un emprunt ont jusqu'ici échoué. Les embarras sont d'autant plus sérieux que la société St-Jean Baptiste ne semble rencontrer que de l'indifférence, de l'apathie, du mauvais vouloir même chez les Canadiens-français.

A deux reprises différentes, la société a tenté de contracter un emprunt, et chaque fois les arrangements n'ont pas abouti. Les difficultés provenaient, dit-on, de ce que le terrain, qui appartenait à la succession Wurtèle, était grevé de substitutions et que l'on ne pouvait fournir à l'époque des négociations une première hypothèque que l'on exigeait.

La société aurait, paraît-il, rencontré du bon vouloir de la part de la majorité des directeurs de ces deux compagnies ; des Canadiens-français sont intervenus et ont fait manquer l'affaire. La société s'est donc trouvée dans l'impossibilité de finir l'édifice et de pouvoir louer la grande salle des spectacles.

M. L. O. David, président de la société St-Jean Baptiste n'est cependant pas découragé. Il croit qu'il y a encore moyen de sauver la situation. Les Anglais voient l'édifice d'un oeil d'envie, dit-il, parce qu'ils y voient une affaire d'or, mais il faut espérer que le zèle de nos compatriotes se réveillera et que la société pourra bientôt prélever les fonds nécessaires. Dans deux ans, le Monument National rapportera $20,000.

M. David a déclaré au reporter de "La Presse" que la société St-Jean Baptiste gardait quelque temps encore ses débentures au montant de $100,000, parce qu'elle a encore confiance en l'avenir. Plus tard, on verra....

M. Damase Larose, le gérant populaire du parc Sohmer, a été l'objet d'une jolie démonstration hier, à l'occasion de la fermeture de la saison d'été, qui a lieu dimanche, le 30 courant. Les employés du parc se sont réunis dans la salle de la Gaieté Française, et ont présenté à M. Larose un magnifique harnais. L'adresse de circonstance a été lue par M. H. Pelletin. Le cadeau sort de l'atelier de M. F. Pigeon, manufacturier de la rue Ste Catherine. La soirée qui a été agrémentée de chant et de musique, a été des plus agréables.

—Le bazar qui sera donné au profit de l'église de St Louis de France, le 8 octobre, promet d'être un grand succès. Parmi les nombreux objets de valeur obtenus par Mme Julien Legault, de la table irlandaise, se trouve un piano droit de $500, don de M. C. W. Lindsay, le marchand de pianos si bien connu. Le prix des billets donnant chance de gagner ce bel instrument a été fixé à 50 cents. 272—2

Le Professeur Gleason

Nous attirons l'attention des amateurs sur la représentation que le Prof. O. R. Gleason doit donner mardi prochain au soir. Ce célèbre dompteur se fait fort de maîtriser cinq des chevaux les plus vicieux et les plus dangereux qu'on voudra bien lui amener. Il n'y aura qu'une représentation, au patinoir Victoria.

Décès

CATELLI—A la Rivière des Prairies, le 21 courant, à l'âge de 12 ans, 6 mois et 17 jours, Marie Alice, enfant de M. C. H. Catelli. Les funérailles auront lieu lundi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de l'honorable sénateur Armand à 9 hrs pour se rendre à l'église de la Rivière des Prairies et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture, par la voie de la Longue Pointe, vers deux heures de l'après-midi.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

FAVREAU—Décédé Clément Favreau, à l'âge de 64 ans, père de Madame William Caron, de Montréal, et aussi de John Dennis et Elizabeth Favreau, de Troy, N.-Y., samedi, le 22 septembre 1894.

LAROCHELLE—En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 36 ans, 6 mois et 3 jours, dame Georgianna Bourbonnière, épouse de George Larochelle. Les funérailles auront lieu lundi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 250 rue des Pins, à 8 heures pour se rendre à l'église Ste Brigide et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTBRIANT—En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 30 ans, Gédeon Montbriant. Les funérailles auront lieu lundi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 340 rue Wolfe, à 7 heures, pour se rendre à l'église Ste-Brigide et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

UNION St-PIERRE

S'AIDER

LES UNS LES AUTRES.

Appel No 7 de 1894.

Décès—En cette ville, le 15 août dernier, à l'âge de 86 ans et 8 mois, M. Pierre Clément, barbier, membre de l'Union St Pierre de Montréal.

La contribution de ce décès est maintenant due à la société et deviendra exigible le 9 octobre prochain, sans autre avis. Contribution, 85c.

"LA FLORA" (Especial) Cigare, 10c. Le meilleur et ne coute pas plus cher. 271—jno

CLASSE PRIVEE

Pour enfants au-dessous de 9 ans

(Fillettes et Garçons)

282—AVENUE LAVAL—282

Près de la rue Duluth. 272—1

AVIS

Mesdames vous êtes priées de vous tenir en garde contre les contrefaçons malhonnêtes que quelques épiciers pourraient chercher à vous vendre au détriment de la vraie eau de javelle de F. Cormond et Cie, la seule manufacture de ce genre au Canada depuis 5 ans. Exigez notre marque enregistrée. 221—1

TERRE A VENDRE OU A LOUER de Jacques Archambault, cultivateur de la Longue-Pointe. Pour plus amples informations s'adresser à lui-même sur les lieux. 272—1

TERRE A VENDRE, 50 arpents, avec batisse, le long du chemin de fer Pacifique, entre la station Côte des Neiges et la station St-Luc. S'adresser à Damase Lapierre, No 762 rue Albert, Ste-Cunegonde. 272—1

UNE INSTITUTRICE anglaise experimentee desirerait donner des leçons de conversation et autres dans une famille. Classes spéciales pour des jeunes gens employés durant la journée. Prix très modérés. S'adresser à Mme Rippon, 99 Cathcart. 272-1

Nouvelles annonces arrivées trop tard pour être classifiées

LE BUREAU DU TRAVAIL de La Presse est ouvert de neuf heures du matin à une heure de l'après-midi inclusivement.

Les personnes ayant les billets portant les Nos 143, 846, 28, 832, sont priées de se présenter au Bureau du Travail de La Presse demain matin, à 9 heures.

AUX PATRONS DE LA CAMPAGNE

Les patrons de la campagne, désirant avoir des employés par l'entremise de notre bureau du Travail, devraient nous prévenir, par carte-postale, une couple de jours à l'avance, en nous indiquant le jour et l'heure qu'ils seront à notre bureau. Si nous étions ainsi prévenus, nous pourrions leur épargner des démarches en faisant venir à notre bureau ces employés qu'ils désirent embaucher, au lous et à l'heure indiqués.

A LOUER — Logement de trois appartements, en arrrière du No 1784 rue Ste Catherine. Aucune taxe à payer. Possession immediate. Aussi une grande chambre garnie, au No 1784 Ste Catherine. 272—jno

A LOUER—Logements neufs, six chambres et w. c. 398 Maisonneuve. 272—6

A LOUER un beau logement 9 chambres de pleinpied, les murs frais peints. Prix réduit, No 266 rue Sherbrooke. 272—7

A LOUER—Un beau haut de maison comprenant six chambres, bain et w.c., loyer $7. S'adresser 161 rue Roy. 272—1

A LOUER—Bon logement, 4 appartements, 398 Visitation. 272—6

A LOUER—29 et 31 rue Belmont, bas de maison, le chauffage, les taxes, le pelletage de la neige compris dans le loyer. Aussi, petits magasins sur la rue Hanover, près de l'école Normale. H. M. Simpson, 30 rue St Jean. 272—1

A LOUER—Maison quatre chambres, avec écurie pour quatre chevaux et soulèvement convenable pour embouteiller, $6 par mois, 121 rue Carrière, près de la rue St Denis. 272—1

A LOUER—184 rue St André, près Dorchester